

DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU FLEUVE ST-LAURENT

Les 4 jumelles furent parmi les dernières à s'éloigner de la tombe de leur soeur Emilie

CORBEIL, Ont., 10 — (PCf) — Emilie Dionne a été inhumée hier dans un coin paisible d'un petit cimetière de campagne. Ses soeurs jumelles, Marie, Annette, Cécile et Yvonne ont été parmi les dernières à s'éloigner de la tombe. La foule qui avait empli le village toute la matinée s'est écoulée lentement. Seuls quelques prêtres et religieuses sont restés en prière autour de la fosse où repose la douce Emilie, tandis que la pluie tombait du ciel sombre. (Suite à la page 4)

Une entreprise de \$600,000,000

CORNWALL, Ont., 10 — (PCf) — C'est aujourd'hui que s'est réalisé enfin un rêve conçu voici 50 ans. Des cérémonies historiques se sont déroulées à Cornwall et à Massena, dans l'Etat de New-York, marquant l'inauguration d'un vaste programme prévoyant l'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent au coût de \$600,000,000.

La première cérémonie, marquant le début des travaux relatifs à une entreprise qui fournira 2,200,000

chevaux-vapeur à la province d'Ontario et à l'Etat de New-York dans cinq ans, a eu lieu en territoire américain, à l'emplacement de la future digue des rapides du Long-Sault.

La réunion officielle, présidée par le gouverneur Thomas Dewey, de l'Etat de New-York, s'est ouverte à 11 heures ce matin. D'autres personnalités ont pris part à l'inauguration officielle: ce sont le premier ministre d'Ontario, M. Frost; le président de la commission hydro-électrique d'Ontario, M. Robert H. Saunders; le président de l'organisme régissant l'électricité dans l'Etat de New-York, M. Robert Moses; le président intérimaire de la représentation américaine au sein de la commission internationale conjointe, M. Roger-B. McWhorter; et le maire de Massena, M. S. Fournia.

D'autre part, la cérémonie canadienne groupait notamment le premier ministre Frost, le gouverneur Dewey, M. Saunders, M. Moses, M. Howe, ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Production, M. Lionel Chevrier, président de l'Office de la canalisation du St-Laurent.

A la suite de la première pelletée de terre traditionnelle, M. Saunders a reçu les convives à déjeuner à l'arsenal de Cornwall. Outre les personnalités officielles, les représentants des municipalités de la vallée du St-Laurent y assistaient.

Le premier ministre du Canada, le t.h. L. St-Laurent, venant de sa résidence d'été de St-Patrice, Québec, est arrivé à Cornwall vers midi. A la suite de la cérémonie, il a participé à un déjeuner donné à Cornwall en l'honneur de M. Chevrier. Il gagnera ce soir la capitale pour assister, demain, à la réunion régulière du conseil des ministres.

MASSENA, N.-Y., 10 (PAf). — En appuyant aujourd'hui sur un bouton, M. Thomas Dewey, gouverneur de l'Etat de New-York, a déclenché une explosion de dynamite qui a donné le signal du commencement des travaux d'aménagement hydro-électrique du St-Laurent.

(Suite à la page 5)



ERNEST DIONNE, OLIVA DIONNE JR., DANIEL DIONNE ET VICTOR DIONNE, tous frères d'Emilie Dionne, l'une des célèbres quintuplées de Corbeil, Ontario, ont fait office de porteurs aux funérailles de cette dernière, qui se sont déroulées hier matin. On les voit ci-haut, en la compagnie de deux beaux-frères de la disparue, Maurice Girouard et Thomas Callahan.

La journée de Terre-Neuve au Congrès marial national

CAP-DE-LA-MADELEINE, 10 — (C.C.C.) — La participation de Terre-Neuve au Congrès marial national, en la journée d'hier réservée à cette province, a sûrement constitué l'une des plus éloquentes attestations du caractère désormais national de la dévotion à Notre-Dame du Cap. Bien que cette province soit l'une des plus éloignées du lieu du congrès — St-Jean, la capitale, est à 1,500 milles d'ici — son archevêque et ses deux évêques ont tenu à venir présider les cérémonies d'hier, accompagnés d'ailleurs de 9 prélats et prêtres, de 2 membres du parlement provincial, 24 religieuses et plusieurs fidèles.

Son Exc. Mgr P.-J. Skinner, évêque de St-Jean, T.-N., qui a célébré en plein air la messe pontificale de la journée, a exprimé en français, avec facilité et élégance, la joie qu'éprouvait Terre-Neuve à se joindre aux autres provinces "dans cette unité mariale cette charité qui relie tous les dévôts de la Madone dans son cœur immaculé et très aimant".

"Cette neuvaine solennelle de préparation à la fête de l'Assomption, au nom de tout le Canada dans ce sanctuaire béni, est une expression fervente et universelle de toutes les provinces. "A Mari Usque Ad Mare", a l'honneur de la Vierge toute pure", a affirmé l'archevêque.

Mgr Skinner a ensuite signalé que les catholiques de Terre-Neuve se sont toujours distingués par leur grande dévotion envers Marie Immaculée, et que l'histoire de cette province, et les jolis noms de plusieurs de ses baies, villes et villages proclament sans respect humain la place que tient la Vierge dans le cœur des gens.

Ainsi, le premier archevêque de Terre-Neuve a écrit dans son histoire ecclésiastique de l'île, que le nom de "Baie de Conception" avait sans doute été donné par Cortereal qui en 1500 réclamait cette nouvelle terre pour la couronne du Portugal.

Une autre baie de Terre-Neuve, a poursuivi Mgr Skinner, s'appelle la baie de Notre-Dame; il y a plusieurs autres exemples: la Baie de Ste-Marie, Marytown (la ville de Marie), Maryvale (la Vallée de Marie), etc. L'île a connu dans les premiers temps le zèle marial des missionnaires français; pendant les conflits pour la possession du Canada, Terre-Neuve se trouvait alternativement sous le domaine des Anglais et des Français; ces derniers ont fondé des colonies sur la côte en particulier à Plaisance, au sud, où fut fondé en 1689 un couvent fran-

ciscain, détaché du couvent Notre-Dame des Anges de Québec.

Il y a beaucoup d'églises terre-neuviennes dédiées à la Vierge, a rappelé également Mgr Skinner, dont les cathédrales de St-Jean et de Havre-de-Grâce, toutes deux à l'Immaculée. Il paraît même vraisemblable que celle de St-Jean, consacrée en 1855, a la distinction d'être la 1ère cathédrale dédiée à l'Immaculée-Conception après la définition de ce dogme en 1854.

Mgr Skinner a ensuite mentionné un fait fort intéressant, survenu en 1905, le jour où l'archevêque de St-Jean recevait le pallium. On a vu alors, en-dehors du Havre de St-Jean une banquise représentant parfaitement une statue pure et blanche de la Madone, de proportions majestueuses; cette banquise est demeurée stationnaire durant quelque temps et on en a pris des photos. Ce fait est illustré à l'exposition d'histoire mariale du congrès.

Les catholiques terre-neuviens sont aussi très fidèles au chapelet; une croisade du rosaire s'est tenue dans les 3 diocèses de l'île, sous la direction du célèbre Père Peyton, en 1952.

Aussi, a conclu l'archevêque de St-Jean, il m'est très agréable d'apporter le salut très filial de nos catholiques à Notre-Dame du Cap, de vous apporter à vous aussi la charité très forte, l'union très réelle qui nous relie tous dans une même croyance au grand dogme de l'Immaculée-Conception et dans une même affection très tendre envers celle que tous nous aimons et invoquons comme notre mère.

DEVOTION MARIALE

Parlant auparavant en anglais, Mgr Skinner avait aussi signalé que la dévotion mariale à Terre-Neuve remontait au jour même de la découverte de l'île, le 24 juin 1497, apportée par les Pères Augustiniens

qui accompagnaient Jean Cabot. "Depuis lors, a-t-il dit, nos catholiques ont manifesté une piété mariale constante. Nous sommes heureux de nous joindre aux autres provinces du Canada pour prier aux grandes intentions de l'année mariale indiquées par le Saint-Père, en particulier pour la paix... Nous espérons que ce congrès marial nous unira tous, sous la protection de Marie, dans des liens plus puissants de charité, dans une unité de but et d'idéal, d'un océan à l'autre, et que nous mettrons toujours notre catholicisme en premier lieu... Quand nous laisserons le Christ diriger nos vies individuelles, et sa Grâce s'emparer de nos âmes, alors le Christ régnera sur la société.

Assistaient à la messe pontificale: LL. Exc. NN. SS. M. O'Reilly, évêque de St-Georges, T.-N., qui a aussi prononcé le sermon de la neuvaine en anglais; et J. M. O'Neill, qui l'a prononcé en français hier soir; le T. R. P. Dom S. Gertken, O.S.B., abbé-ordinaire de St-Pierre de Muenster, Sask., qui a dit la messe de 9 heures hier soir au sanctuaire. Tous les assistants étaient des prêtres de Terre-Neuve: Mgr H. A. Summers, P.D., vicaire général de St-Jean; MM. les abbés R. J. Greene, curé à St-Jean; J. Fleming, curé de Marytown; W. P. Hogan, secrétaire de l'évêque de Havre-de-Grâce; R. White, secrétaire de l'évêque de St-Georges; D. L. O'Keefe, secrétaire de l'archevêque de St-Jean; et A. L. Penney, vicaire à St-Jean. On remarquait aussi au chœur: Mgr W. Peddle, chancelier du diocèse de Havre-de-Grâce; et M. l'abbé J. L. O'Dwyer, vicaire à Bell Island; NN. SS. W. Langlois, de Windsor, et J.-B. Martel, de Chicoutimi.

Aux premiers rangs de l'assistance: l'hon. P. Lewis, ministre provincial, et son épouse; le député provincial J.-D. Higgins, pro-maire de St-Jean, et son épouse; 24 Soeurs de la Merci et 10 Soeurs de



A NOTRE-DAME DU CAP. — S. Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, s'adresse à la foule des fidèles, lors de la messe pontificale qu'il a célébrée au Congrès marial national à Notre-Dame du Cap.

la Présentation, toutes de Terre-Neuve.

Souhaitant la bienvenue aux pèlerins, le R. P. J. Rinfret, directeur des pèlerinages, a souligné que l'archidiocèse de St-Jean célébrait cette année son 50e anniversaire; le siège est cependant l'un des plus anciens du pays ayant été établi comme préfecture apostolique dès 1784, vicariat apostolique en 1796 et diocèse en 1847. On compte à Terre-Neuve une population d'environ 115,000 catholiques, sur une population totale de quelque 300,000. Il est intéressant de noter que cette province et le Québec sont les deux seules, au pays, à refuser de reconnaître le divorce.

Son Em. le cardinal McGuigan est demeuré au Cap hier, de même que Son Exc. Mgr H. Belleau. Les groupes de pèlerins continuent d'affluer au congrès, surtout pour les soirées de prière.

AUJOURD'HUI AU CONGRES

Aujourd'hui est la Journée de la Saskatchewan au congrès. L'archevêque de Regina, Son Exc. Mgr M.-C. O'Neill, ainsi que LL. EE. NN. SS. L. Blais, évêque de Prince-

Albert, et F. Klein, évêque de Saskatoon, sont arrivés hier soir en train au sanctuaire du Cap, à la tête de 200 pèlerins de cette province, pour y présider les cérémonies de la journée. Le T. R. P. Dom S. Gertken, O.S.B., abbé de St-Pierre-de-Muenster, Sask., y était arrivé plus tôt; étant à la tête d'une abbaye "Nullius", Dom Gertken a juridiction sur un territoire tout comme un évêque, et non simplement sur ses moines. Cette abbaye "nullius" — ou diocèse relevant d'un abbé — est la seule au Canada.

Mercredi sera la journée de l'Alberta; jeudi, celle du Manitoba; vendredi, celle de la Nouvelle-Ecosse; samedi, celle de la Colombie-Britannique; et dimanche journée du Canada tout entier. Jeudi, une messe pontificale en rite byzantin sera aussi célébrée l'après-midi. Les séances d'études annuelles de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise et d'études mariales auront aussi lieu jeudi et vendredi, dans le cadre du congrès.



MARDI, 10 AOUT 1954

222e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 4 h. 53 et se couchera à 7 h. 16

Pronostics

Prévisions

de la Météorologie nationale, acceptables jusqu'à minuit, mardi. Synopsis: Une région étendue de nuages et d'averses couvre la région des Grands-Lacs et s'avance à l'est, mais elle a dépassé le sud du Québec, en menaçant encore notre région, toutefois. Les averses se dirigeront vers les vallées supérieures de l'Outa-

ouais et du St-Laurent au cours de l'après-midi et de la soirée.

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: Nuageux cet après-midi, avec quelques averses. Peu de changement. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 75.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, et de la Mauricie: Ensoleillé devenant nuageux cet après-midi. Quelques averses. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec, Sherbrooke et La-Tuque, 75.

Régions du Lac-St-Jean et de Baie-Comeau: Ensoleillé et frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 75.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
A	1	2	3	4	5	6	7
O	8	9	10	11	12	13	14
U	15	16	17	18	19	20	21
T	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

Altitudes complètes: avec repère géographique.



BENEDICTION DES MALADES, AU CAP-DE-LA-MADELEINE. — La neuvaine solennelle de préparation à la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge-Marie, le congrès marial qui se déroule présentement au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, est une expression fervente à l'honneur de la Vierge. Aussi, les malades se rendent-ils à son sanctuaire pour obtenir guérison et bénédiction. On voit ci-haut quelques-uns des malades, transportés en chaise roulante. Des gardes-malades les assistent. Environ 50,000 personnes ont participé à ce spectacle touchant, la bénédiction des malades.

Le Dr R. Fontaine riposte à ces 2 médecins de Colombie

Le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste du Québec, qui a fait l'autopsie du corps d'Emilie Dionne, a confirmé, hier, que la malheureuse jeune fille est morte dans une crise épileptique.

Le Dr Fontaine, commentant une déclaration faite, samedi dernier, à la conclusion d'une autopsie, a dit que la cause directe de la mort de la célèbre quintuplée était l'« asphyxie », ou suffocation. Ceci s'est produit, a-t-il expliqué, au cours d'une série de secousses épileptiques dont fut frappée Emilie.

Le médecin-légiste du Québec, qui a déjà été chargé de déterminer la cause de centaines de décès, a ajouté qu'Emilie s'était probablement étouffée dans son oreiller ou dans ses draps.

Il se pourrait aussi, toujours selon le Dr Fontaine, que les poumons aient été défaillants après une longue série d'attaques épileptiques.

« Je ne saurais définir absolument comment elle s'est asphyxiée, mais c'est bien ce dont elle est morte », a déclaré l'expert, de retour à la morgue après s'être reposé durant la fin de semaine à la campagne.

SERIE DE CRISES

« Selon toutes probabilités, elle a eu une série de crises — personne ne saurait en préciser le nombre — jeudi soir. Peut-être alors les poumons ont-ils été affaiblis au point de ne pouvoir fonctionner. Tout prouve qu'elle a été secouée d'épilepsie durant assez longtemps.

« Mon idée première était bien qu'elle s'était étouffée elle-même au cours d'une attaque, mais personne, à l'hospice de Ste-Agathe, (Suite à la page 5)

M. Charles Bilodeau partira pour l'Inde

QUEBEC, (PCF) — M. Charles Bilodeau, directeur des recherches au Conseil provincial de l'Instruction publique, partira cette semaine pour l'Inde. Il occupera à Nagpur, dans l'Etat indien de Madhya Pradesh, où vécut Gandhi, le poste de conseiller des Nations Unies pour l'Instruction publique.

A l'Oratoire Saint-Joseph

Le cardinal Léger participe à la clôture de la neuvaine

De nombreuses et fort touchantes cérémonies se sont déroulées à l'Oratoire St-Joseph dimanche et hier. Dans ces deux journées, une cinquantaine de mille personnes se sont rendues au Sanctuaire du Mont-Royal pour honorer la mémoire du fondateur de l'Oratoire et prier pour sa béatification.

Hier, le cardinal Léger chantait

la messe solennelle et donnait le sermon à 10 h. Il avait comme prêtre-assistant le supérieur provincial des Pères de Ste-Croix, le R. P. Laurent Lapalme, et comme diacres d'honneur les RR. PP. Gérard Goulet, Provincial des Pères Jésuites et Paul-Aimé Martin, C.S.C., directeur de Fides. Le R. P. P.-Eug. Charbonneau, C.S.C., vice-postulateur adjoint de la cause de béatification du Frère André agissait comme diacre d'office tandis que le R. P.

Jacques Laporte, C.S.C., qui doit bientôt partir pour les missions des Pères de Ste-Croix au Brésil, remplissait la fonction de sous-diacre.

On remarquait au chœur: S. E. Mgr Raymond Larose, C.S.C., évêque de Chittagong au Pakistan, et le T. R. P. Christopher O'Toole, C.S.C., supérieur général de la congrégation de Ste-Croix, qui avait célébré la messe de minuit.

Dans la matinée, deux évêques de l'Ouest du Canada célébrèrent la messe au Sanctuaire: Leurs Excellences Mgr M.-C. O'Neill, archevêque de Regina, et Frank Klein, évêque de Saskatoon. Ils accompagnaient deux cents pèlerins de l'ouest, qui assistèrent à la messe du cardinal. Un grand nombre d'enfants infirmes et de nombreux pèlerins de Beloeil participèrent aussi à la cérémonie d'hier matin.

Hier après-midi le R. P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire a béni les malades avec l'ostensoir, tandis que le R. P. Adrien Leduc, C.S.C., faisait réciter les invocations aux nombreux malades réunis dans la Crypte.

La neuvaine s'est clôturée hier soir par l'Office de 8 h. 15. Le R. P. Richard Vincellette, C.S.C., assistant général de la congrégation de Ste-Croix, a donné le sermon. Il terminait la prédication de la neuvaine que les pèlerins avaient suivie tous les soirs avec beaucoup d'intérêt.

La messe du soir était célébrée par le R. P. Paul Benoit, C.S.C., après laquelle les pèlerins se rendirent dans la montagne illuminée pour les exercices du chemin de la croix qui présidait le R. P. Emile Legault, C.S.C., directeur de la revue « L'Oratoire ».

Un déficit de \$17,281

M. Claude Robillard, directeur du Service des Parcs, a déclaré hier soir que 16 restaurants et un club nautique, exploités par la ville pour la première fois cette année, ont rapporté \$9,090 au cours de l'exercice 1953-54.

Dans son rapport à la Ville, M. Robillard précise que les frais généraux de la division des restaurants du Service des Parcs se sont élevés à \$33,371, absorbant ainsi les profits et laissant un déficit de \$17,281.

Aucune enquête n'a été ordonnée à la morgue locale

Le coroner adjoint A. B. Clément a ordonné hier à tous les employés de la morgue d'être « très circonspects en ce qui concerne la prise de photographies par les photographes de presse ». Cette décision fait suite à la publication par au moins deux hebdomadaires de langue française de photographies du corps dépecé du petit Raymond Trudeau. Le Dr Clément a dit toutefois qu'aucune enquête n'avait été ordonnée au sujet des photographies du jeune Trudeau.

Le maire d'Istanbul en visite à Montréal

Le Dr S. K. Gokay, gouverneur fédéral et maire d'Istanbul, Turquie, est arrivé hier soir à Montréal. Le Dr Gokay, qui est professeur de psychiatrie à l'université d'Istanbul, passera plusieurs jours à Montréal avant de partir pour Ottawa où il confèrera avec de hautes personnalités du gouvernement.

\$80,000 octroyés pour des travaux de drainage en Abitibi

AMOS, 10 — (DNC) — Le comté d'Abitibi-Est disposera cette année d'un montant plus considérable pour le drainage, si l'on en juge par les renseignements obtenus du département de la Colonisation et de celui de l'Office du drainage.

Le ministère de la Colonisation dispose actuellement d'un budget de \$80,000 à cet effet. Il s'agit là du montant le plus considérable jamais affecté à cette fin dans le comté. Les travaux, qui seront exécutés dès cette année, seront sous la surveillance de M. Julien Beaudry et de M. Georges Duchemin, conseiller technique du ministère de la Colonisation. Ces travaux se feront soit à la journée, en vue d'aider les colons les plus nécessiteux, soit à la dynamite ou encore à l'aide de pelles mécaniques pour les travaux plus considérables.

Actuellement, il y a une pelle affectée à l'élargissement et au redressement du ruisseau Castor, à Manneville. Il s'agit d'un important travail préliminaire qui permettra éventuellement de drainer complètement toute la paroisse de Manneville. Ce travail aura des effets immédiats sur les rangs 6, 7, 8, 9 et 10 de Manneville, surtout dans la partie ouest du canton. Une autre pelle est en opération

à St-Nazaire où un ruisseau sera creusé, élargi et redressé. Il s'agit (Suite à la page 5)

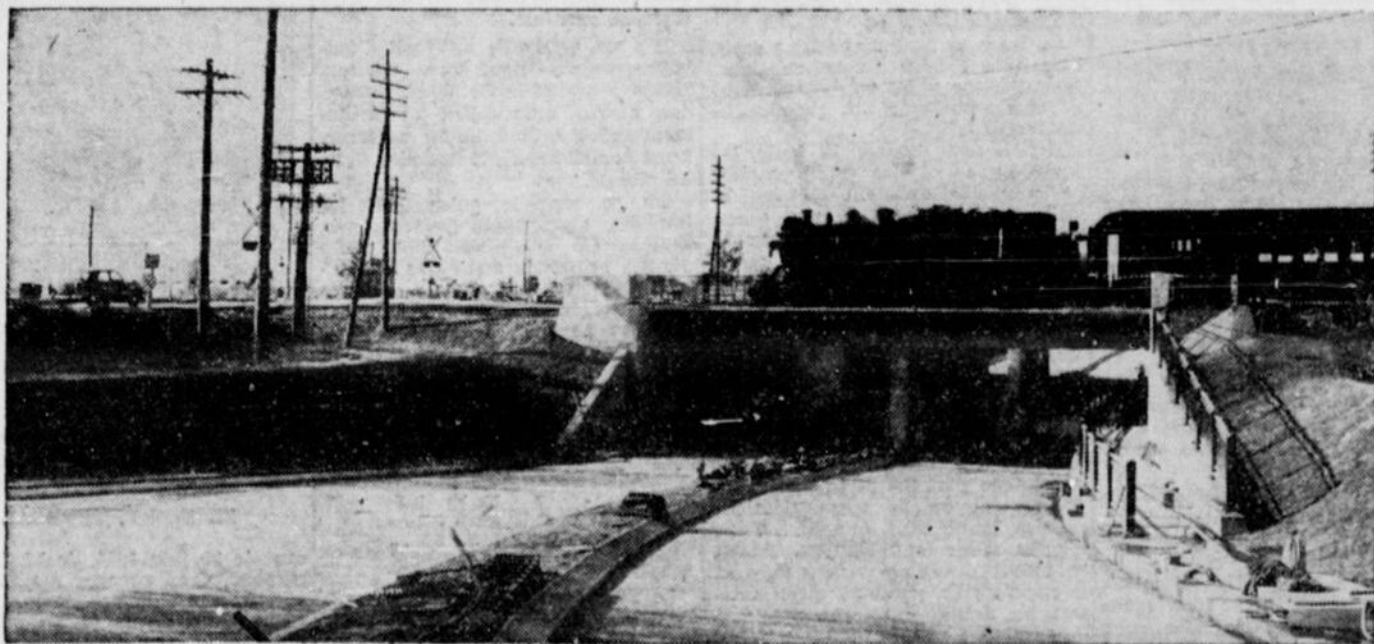
2 enfants dévorés par des chiens au nord du Québec

QUEBEC, 10. (PCF) — La Sûreté provinciale a ordonné hier une enquête en marge d'un rapport voulant que des chiens enragés aient attaqué et dévoré deux enfants à Blanc Sablon, petite localité située en bordure du détroit de Belle-Isle à plus de 700 milles au nord-est de Québec.

Le lt-col. Léon Lambert, directeur de la Sûreté provinciale dans l'est du Québec, a dit qu'un médecin du nom de Binet a fait parvenir la nouvelle à Québec hier.

Il a dit que deux fillettes, âgées de trois et quatre ans, furent attaquées par des chiens-loups, utilisés pour tirer le bois dans la région. Les enfants n'ont pas été identifiés. Il ne pouvait préciser quand la tragédie s'est produite.

Le col. Lambert a aussitôt donné instruction au détachement de la Sûreté provinciale à Havre St-Pierre d'ordonner aux gens de tenir leurs chiens enchaînés sous peine d'emprisonnement.



A VILLE SAINT-PIERRE ET A DORVAL — Le ministère de la Voirie provinciale a ouvert à la circulation, hier, le viaduc construit au coût de \$350,000, sur le boulevard métropolitain, à la 5e Avenue, à Ville Saint-Pierre. Grâce à ce viaduc, photo du haut, les automobiles venant de l'ouest et se dirigeant vers Montréal ne seront plus bloquées par les voitures se dirigeant vers Ville LaSalle. Il s'agit d'un premier pas vers la réalisation d'un plan d'ensemble qui

permettra d'éliminer tout danger à cette intersection, scène de nombreux accidents. En même temps, le ministère de la Voirie provinciale a annoncé que le tunnel de \$500,000 construit sous la voie ferrée, au rond-point de Dorval, sera complété d'ici une semaine. Il ne reste plus, photo du bas, que le pavage à parachever. Ce tunnel reliera le boulevard métropolitain au chemin de la Côte de Liesse, via le rond-point.

Inauguration de la parade des parcs

Nous l'avons déjà annoncé, le service municipal des parcs exposera de nouveau cette année au Palais du Commerce, sous l'appellation de Parade des parcs, cette exposition se déroulera du 12 au 16 du mois présent, avec inauguration officielle jeudi soir à 8 heures.

Le but premier consiste à renseigner le public sur les nombreux avantages mis à sa disposition par le département des parcs de la ville de Montréal.

Les cinq divisions prendront part à la "Parade": la division de la Récréation aura la part du lion, mais le Jardin botanique, la division des Arbres, celle de l'entretien et des restaurants auront des étalages dignes de leur importance.

Chaque soir, un petit programme sera présenté à 8 h. sur un petit théâtre qui sera aménagé à l'extrême gauche du Palais du Commerce.

A titre d'avant-goût, le service des parcs a offert un déjeuner de grande classe, hier midi, au chalet du golf municipal.

Le chef Labbé de la division des restaurants municipaux, en collaboration avec l'équipe victorieuse au concours d'art culinaire de Berne, MM. Max Rupp, de la pâtisserie "Normandie", Pierre Demers, chef au Ritz-Carlton, et Hector Lahale, chef au caféteria de la Sun Life, réalisèrent alors pour le plaisir gastronomique des invités le menu primé qui suit et vous donnera l'eau à la bouche.

Hors-d'œuvre: céleri, échalotes, carottes roulées, radis, concombres, foie gras de poulet, bacon roulé, cretons, tête fromage, harengs, foie de morue, canapés de saumon fumé, champignons farcis.

Soupe aux pois du Québec. Tourtière québécoise. Tomates au blé d'Inde. Poulet de la trappe d'Oka à la Canadienne; riz sauvage. Salade jardinière. Les fromages canadiens. Tarte aux noix fermière. Crème fouettée. La corbeille de fruits. Demi-tasse. Pain de ménage.

Les vins: "Dry Sack" (Sherry). Etoile du Valais; fondant pétillant 1950; Moulin-à-Vent; Hermitage; Clos-de-Vougeot; Cide mousseux; Grande fine Champagne extravieille.

M. Lucien Tison décédé à 57 ans

M. Lucien Tison, autrefois de Rosemont, et demeurant à 3499 est, rue Sherbrooke, est mort à l'âge de 57 ans, à la suite d'une longue maladie. Il était courtier en assurances depuis 30 ans.

Outre son épouse, née Laurette Lacasse, le défunt laisse dans le deuil ses fils: Claude, courtier en assurances, et André; sa fille, Francine (Mme Gérard Bergeron); son gendre, M. Gérard Bergeron; sa bru, Mme Claude Tison (Mme Lucie Martin); son père et sa mère, M. et Mme Charles-C. Tison; ses beaux-parents, M. et Mme J.-H. Lacasse; son frère, M. Maurice Tison; sa soeur, Gabrielle (Mme P.-M. Chaussé); ses beaux-frères: MM. P.-M. Chaussé, Emile Lacasse et Charles-A. Lacasse; ses belles-soeurs: Mmes Maurice Tison, Emile Lacasse et Charles-A. Lacasse.

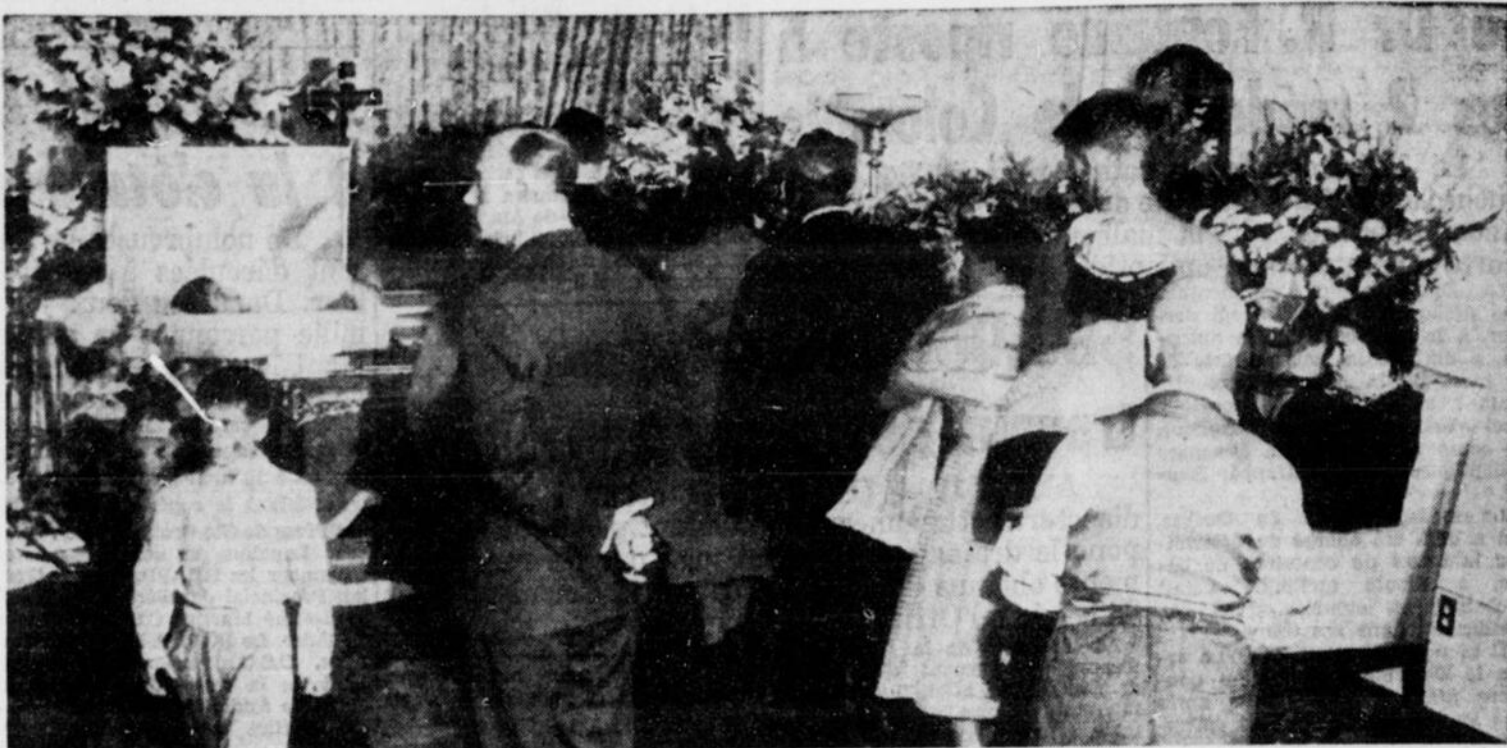
La dépouille mortelle est exposée à 4240, rue Adam.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Emile (coin Sherbrooke est et Davidson), mercredi matin à 9 heures.

En souvenir du Rév. G. Guiton

On a déposé une plaque de bronze, en souvenir du Révérend Geoffrey Guiton, un ancien scoutmaster de la 20e troupe scout (Ascension), à l'entrée du camp scout de Tamaracouta, à quelque 60 milles au nord de Montréal.

Le Révérend Gordon Addie, recteur de l'église protestante de l'Ascension, a présidé à la cérémonie de dédicace de la plaque. M. F.-T. Gunning, un des membres les plus âgés de la troupe, l'a dévouée.



UN DERNIER HOMMAGE A EMILIE DIONNE — Des voisins de la famille Dionne et des personnes venues de toutes les parties du Canada ont rendu un dernier hommage à Emilie Dionne, décédée à l'âge de 20 ans la semaine dernière à Sainte-Agathe. La dépouille

mortelle était exposée dans la demeure de la famille Dionne à Corbeil, Ontario; les funérailles ont eu lieu hier dans l'église paroissiale de l'endroit. Sur cette photo, à l'extrême droite, assise, Mme Dionne, mère des jumelles.



UNE FOULE SILENCIEUSE ET RECUEILLIE s'est unie à la famille Dionne pour rendre un dernier hommage à la mémoire de la jeune Emilie, l'une des célèbres quintuplées, qui est décédée au cours de la dernière fin de semaine dans une maison de repos de Sainte-

Agathe et qui a été inhumée dans la fosse familiale, hier, dans le petit cimetière de Corbeil, Ontario. On voit ici une partie de la foule qui a tenu à revoir une dernière fois la malheureuse Emilie.

Les 4 jumelles...

(Suite de la 1ère page)

Puis, pour la première fois depuis que la naissance, le 28 mai 1934, des jumelles Dionne dans l'humble ferme familiale avait captivé l'intérêt et la sympathie du monde, Emilie est restée seule.

Les villageois en deuil, amis et voisins qui avaient connu la jeune fille depuis qu'elle était un bébé, se mêlaient aux touristes en "blue jeans" dans la grandrue de Corbeil.

Là, dans l'église de brique patinée dédiée au Sacré-Coeur de Jésus, plus de 21 prêtres attendaient dans le chœur pour prendre part à l'office.

LE CORTÈGE

Des policiers escortaient le cortège funèbre qui se composait de 28 voitures et arrivait de la maison des Dionne. Personne n'avait été admis à l'avance dans l'église. Un groupe de 300 personnes attendait pour entrer et formait deux haies noires entre lesquelles passèrent la famille et les amis intimes pour gagner les bancs qui leur avaient été réservés aux premiers rangs de la nef.

MM. Ernest, Oliva, Daniel et Victor Dionne, frères de la jeune morte, Maurice Girouard et Thomas Callahan, ses beaux-frères, portaient le cercueil gris et gravèrent d'un pas lent les 14 degrés menant à l'église.

Mme Dionne venait immédiatement derrière eux, avec son mari. Leur plus jeune fils, Claude, 7 ans, marchait entre eux.

Les quatre quintuplées venaient ensuite. Elles portaient des robes princesses noires et des chapeaux de même couleur.

Quand la cloche de l'église commença à sonner le glas, trois enfants de chœur portant des cierges et deux autres enfants de chœur se mirent lentement en marche vers le porche, avec M. le

curé W. H. LaFrance qui vint y recevoir le cercueil.

MARIE TRES AFFECTÉE

Un chœur de 25 jeunes filles de Corbeil, de Bonsfield et des environs, dont beaucoup avaient été les condisciples des jumelles Dionne, firent entendre un chant funèbre quand les porteurs placèrent le cercueil sur le catafalque dressé dans la nef. Drapé de noir et d'or, flanqué de cierges noir et or, le cercueil resta là pendant les 45 minutes que dura la messe solennelle de requiem.

Quand M. le curé LaFrance aspergea le cercueil d'eau bénite et entonna les prières pour les défunts, Marie, qui était, dit-on, la soeur préférée d'Emilie, ne put retenir ses sanglots.

Sa mère la fit doucement asseoir. Puis à la fin du service religieux, Mme Dionne passa son bras autour de Marie et la soutint pour sortir de l'église.

Depuis deux heures, la foule, les journalistes et les photographes de presse attendaient devant la grille du cimetière. Un petit nombre seulement fut autorisé par la police à approcher de la fosse, creusée par M. Aimé Marasse, oncle d'Emilie, près des pierres tombales de ses grands-parents.

AU CIMETIERE

M. le curé LaFrance et les trois enfants de chœur portant la croix et les cierges pénétrèrent en procession dans le petit cimetière. Les porteurs de cordons se tenaient de chaque côté de la tombe.

Au pied de la fosse s'étaient placées les quatre jumelles. Trois d'entre elles sanglotaient. Marie se tenait droite, le visage pâle et le regard fixe, pendant qu'on récitait les dernières prières.

Le silence n'était rompu que par la voix basse du prêtre et le murmure des répons.

La seule note discordante fut donnée par des chasseurs de souvenirs qui, lorsque des condisciples d'Emilie vinrent cueillir quelques roses des nombreuses couronnes déposées près

de la tombe ouverte, se précipitèrent pour emporter des fleurs. Le prêtre leur intima l'ordre de quitter le cimetière.

Dimanche, plus de 5,000 personnes avaient défilé devant le cercueil ouvert exposé dans le salon de la maison des Dionne, à mi-chemin entre Callander et Corbeil.

OPINION MEDICALE

NORTH-BAY, 10. (PCF) — Le Dr J.-E.-I. Joyal, médecin-chirurgien de North-Bay qui fut le médecin consultant des jumelles Dionne pendant six ans jusqu'à 1952, a déclaré que les célèbres quintuplées ne sont pas identiques et qu'il est par conséquent peu vraisemblable qu'elles aient la même hérédité physique ou mentale.

Il a dit qu'Emilie souffrait d'épilepsie depuis neuf ans environ. "Mais, a ajouté le Dr Joyal, aucune des autres quintuplées et aucun membre de la famille ne présente, à ma connaissance, le moindre signe d'épilepsie."

On se rappelle qu'en 1937 les jumelles, alors âgées de trois ans, avaient été examinées à Toronto par les sommités médicales du Canada qui avaient déclaré qu'elles étaient le fruit d'une seule ovule.

D'autre part le Dr Horace Vian, chef du service de pédiatrie de l'hôpital St-Louis-Marie de Montréal d'Ottawa, a déclaré hier qu'il avait diagnostiqué dès 1946 qu'Emilie Dionne souffrait d'épilepsie.

Tournée du R.P. M. Desmarais au Brésil

Le Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., est parti ces jours-ci pour le Brésil, sur l'invitation de Son Eminence le cardinal Motta, archevêque de Sao Paulo. Le Père Desmarais donnera une série de conférences en portugais à la radio et à la télévision de Sao Paulo et reviendra au Canada en décembre.

Président provincial

M. Frank-R. Hanrahan, directeur des finances de la ville de Cleveland, Ohio, et président international de la Municipal Finance Officers Association des Etats-Unis et du Canada, annonce aujourd'hui la nomination, pour l'année finis-



M. Paul-E. SENECA

sant le 30 juin 1955, de M. Paul-E. Senechal, C.A., premier assistant directeur des finances de la Cité de Montréal, en qualité de président provincial pour la province de Québec.

Cet important organisme international groupe plus de 2,500 membres aux Etats-Unis, au Canada, en Alaska, à Guam, aux Iles Hawaï, au Mexique, aux Iles Philippines et à Porto-Rico.

Une triple évasion de la prison des femmes

Les évadées voulaient que leurs plaintes soient entendues du public; elles se livrent ensuite à la police

(par CLAUDE LA VERGNE)

QUEBEC, 10 — (PCF) — Le solliciteur général, l'hon. Antoine Rivard, a déclaré que des accusations d'évasion seront portées contre les trois femmes qui se sont évadées de la prison des femmes à Montréal.

Penny Clarke, 34 ans, Doris McTigue, 42 ans, et Doris Nelson, 46 ans, se sont rendus au Herald, quotidien montréalais du matin, moins de six heures après avoir quitté la prison "pour parler à quelqu'un" des conditions.

M. Rivard n'a ajouté aucun commentaire sur les plaintes des évadées.

"Les femmes ont fait des déclarations à un journal, et ceci n'a pas encore été examiné. Nous voulons lire leurs déclarations avant de faire tout commentaire", a dit M. Rivard.

Trois femmes non satisfaites de leur traitement en détention se sont évadées la nuit dernière de la section protestante de la prison de la rue Fullum pour ensuite se livrer à la police après s'être rendues à la salle de rédaction d'un quotidien anglais de Montréal.

Toutes les trois, Mlle Dolly Marshall, 45 ans, qui a déjà purgé 7 mois d'une sentence de 21 mois de détention pour possession de narcotiques, Mme Penny Clarke, 34 ans, et Mme Mary McTigue, 42 ans, ces deux dernières ayant purgé 4 mois d'une peine de 12 mois de détention pour vol, seront traduites en Correctionnelle dès aujourd'hui sous une accusation d'évasion.

elles ont défait l'une des deux pentures de la porte.

A minuit les trois femmes, qui couchaient dans une même pièce, ont quitté leur chambre non fermée à clef, car aucune des chambres de la section protestante de la prison n'est barrée. Elles se sont ensuite rendues à la cuisine, ont ouvert la porte dont elles avaient défait une penture quelques jours plus tôt. Cette porte donnant sur un corridor, elles ont marché dans ce corridor jusqu'à une porte qui s'ouvre sur l'escalier de sauvetage fermée par un solide cadenas.

A l'aide du même tournevis, elles sont parvenues à défaire les quatre vis qui retenaient le cadenas, ont ouvert la porte, descendu l'escalier de sauvetage, puis traversé deux cours pour arriver au mur de la prison qui est haut de dix pieds.

Elles ont réussi à sauter par-dessus la clôture en plaçant un énorme banc de bois par-dessus un chevalet. Elles ont alors fait le saut pour retomber dans le même terrain de baseball où Gertrude Servant s'était trouvée il y a une quinzaine de jours après s'être elle aussi évadée de la prison.

Les évadées ont alors marché sur la rue Fullum jusqu'à la rue



AUPRES DU CERCUEIL. — Deux fillettes du voisinage s'agenouillant pour réciter une prière au cercueil de la jeune Emilie Dionne, l'une des célèbres quintuplées, décédée au cours de la dernière fin de semaine dans une maison de repos de Ste-Agathe et inhumée, hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, dans le petit cimetière de Corbell, Ontario. La photo ci-haut nous montre l'une des pièces de la demeure des Dionne, où la dépouille a été exposée.

et qui est décédé à Montréal en 1849.

Au cours de sa carrière, sir Benjamin avait été aussi gouverneur de l'Afrique du Sud, et c'est en son honneur que l'on a baptisé de son nom la ville de Durban, qui fête cette année, le centenaire de sa fondation.

Le haut-commissaire de l'Union sud-africaine, des représentants de la ville de Montréal et d'autres municipalités, l'officier commandant de la région militaire du Québec, le président du Last Post Fund et d'autres personnalités officielles assisteront aux cérémonies, qui débuteront à 2 h. 45 p.m.

Un message enregistré du maire de Durban, M. Percy Osborn, sera entendu.

Début des travaux...

(Suite de la 1ère page)

Cette gigantesque entreprise, qui domestiquera la puissance formidable du fleuve et la mettra au service des utilisateurs de courant du Canada et de neuf Etats américains, coûtera \$600,000,000. Les travaux dureront six ans et ce n'est pas avant 1959 que l'Etat de New-York et la province de l'Ontario, qui les réaliseront en commun, espèrent mettre en marche les premiers générateurs. Quand l'ensemble des installations fonctionnera à plein, il pourra fournir jusqu'à 12,600,000,000 de kilowatts par an — plus que le barrage Hoover, le plus grand barrage artificiel actuellement existant.

Après M. Dewey, le t. hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada et M. Frost, premier ministre de l'Ontario, ont procédé à une cérémonie analogue sur l'autre rive du fleuve, à Cornwall, Ont.

Le début des travaux d'aménagement hydro-électrique marque aussi un grand pas vers la réalisation de la voie maritime du St-Laurent, projet distinct mais dépendant du premier, puisque la voie maritime empruntera, sur certains points de son parcours, les bassins de retenue qui se formeront derrière les barrages. On sait que la canalisation sera réalisée par les gouvernements fédéraux du Canada et des Etats-Unis.

Les installations hydro-électriques proprement dites se composeront d'un barrage géant qui s'étendra de la rive américaine à l'île Barnhart, en territoire américain en face de Massena, deux centrales entre l'île et la rive canadienne et une digue de contrôle à 27 milles en amont.

La part de l'Ontario dans le coût de construction sera d'environ \$240,000,000 et l'Etat de New-York prévoit une dépense sensiblement équivalente. Mais les intérêts et les frais d'administration nécessiteront l'émission de \$315,000,000 d'obligations par l'administration hydro-électrique de l'Etat de New-York.

Le Dr R. Fontaine...

(Suite de la page 3)

où elle se trouvait, ne pouvait se souvenir si le corps a été trouvé sur le ventre ou sur le dos.

Se référant à des déclarations d'associations épileptiques des Etats-Unis, selon lesquelles on avait lieu de douter qu'Emilie soit bien morte d'épilepsie, le Dr Fontaine a dit: "Les journalistes se sont probablement embrouillés dans les termes techniques".

Il a dit encore que l'examen préliminaire avait mis en évidence que toutes les glandes endocrines d'Emilie étaient dilatées — particulièrement la pituitaire, le thyroïde, les ovaires et la rate.

La langue de la jeune fille était coincée entre ses dents: "Nous savons ainsi qu'Emilie n'est pas morte de l' avoir avalée, s'étouffant ainsi comme certains épileptiques le font au cours d'une crise."

ETUDE AU MICROSCOPE

Le Dr Fontaine a terminé en annonçant qu'il ferait un rapport plus détaillé que celui qu'il a remis au coroner Jean-Louis Taillon de son autopsie après l'étude au microscope des organes dilatés.

Avant-hier, deux médecins de l'Institut neurologique du centre médical presbytérien de Colombie avaient mis en doute la mort par épilepsie d'Emilie.

Le Dr Fontaine a dit d'eux: "Ils n'auraient pas dû critiquer si hâtivement. C'est un cas très net d'asphyxie. Ils auraient pu s'enquérir directement auprès de moi."

Il a conclu en disant qu'on ne savait pas encore si un rapport détaillé serait communiqué aux journaux spécialisés.

\$80,000 octroyés...

(Suite de la page 3)

d'un ruisseau qui se déverse dans la rivière Sauvage qui éventuellement devra être travaillée. Les rangs X de Trécesson et 1 de Bercy, partie ouest, profiteront de ces travaux.

Les travaux faits cette année dans la paroisse de Champneuf, rangs 1 et 2 de Rochebeaucourt, ont amélioré considérablement l'état de plusieurs lots de colonisation.

Les paroisses suivantes du comté bénéficieront de travaux de draina-

Héva, Dubuisson, La Ferme et Stege: St-Dominique (ruisseau Michaud), Castagnier, Vassan, Rivière Gertrude.

L'Office du drainage du ministère de l'Agriculture prévoit des travaux très considérables dans notre comté, dont une partie importante serait exécutée dès cette année. On sait que l'Office a complété cette année le drainage de la rivière Panache, sur une longueur de 36 milles, dans la paroisse St-Félix. Ceci termine un travail entrepris il y a trois ans, au coût de quelques centaines de mille dollars. La rivière Panache se déverse dans l'Harricana. Des travaux sont exécutés dans le Corne où deux embranchements de Rivière Baillargé sont élargis et redressés. Le programme de cette année comporte des travaux sur une longueur de 9 milles dans Ste-Gertrude et de 6 milles sur les ruisseaux Trudel et Baribeau à Amos.



"EN CINQ SEC..."

CHEZ CERTAINS boxeurs, expédier l'adversaire au pays des rêves n'est souvent que l'affaire de quelques secondes. Et il ne faut guère plus de temps pour démonter la nouvelle arène de boxe construite récemment pour le Madison Square Garden (où la boxe doit vite faire place au ballon-panier... qui à son tour doit faire place au hockey, etc.). Bien que cette arène soit faite d'aluminium ultra léger, il faudrait plus qu'un duo de poids-lourds pour l'endommager.

Dans le domaine sportif, l'aluminium apporte sans cesse des perfectionnements nouveaux. Les pêcheurs et les yachtsmen, en particulier, adoptent avec enthousiasme l'équipement léger, solide et à l'épreuve de la rouille qui est maintenant fait, par des manufacturiers canadiens, avec de l'aluminium canadien. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).



Mary McTigue

Doris Marshall

Penny Clarke

Les prisonnières, qui se sont livrées à la Sûreté provinciale après seulement trois heures de liberté, avaient préparé leur fuite de la prison des femmes de la rue Fullum depuis le mardi, 5 août dernier.

Elles ont déclaré au détective Charles D'Argis qui a fait enquête sur ces évasions qu'elles s'étaient évadées non dans le but d'échapper à la justice, mais dans celui de faire entendre les plaintes qu'elles avaient à porter contre l'administration de la section protestante de la prison.

Cette déclaration qu'elles ont faite au détective D'Argis est d'ailleurs la même faite quelques minutes plus tôt aux journalistes du quotidien de langue anglaise où elles se sont rendues immédiatement après leur évasion.

Selon elles, elles n'ont pas justice en prison. Elles prétendent qu'elles sont détenues dans les mêmes locaux que des malades mentales, que la nourriture est insuffisante, de pauvre qualité, et qu'elles sont les victimes de la préférence de leurs gardiennes à l'endroit de certaines détenues.

Elles ont ajouté qu'à maintes reprises depuis leur incarcération à la prison elles ont demandé aux autorités une entrevue avec le shérif, permission qui leur a toujours été refusée.

C'est pour que leurs plaintes soient entendues du shérif et du public, ont-elles dit, qu'elles se sont évadées de la prison.

Le détective Charles D'Argis a déclaré ce matin que les trois femmes avaient préparé leur évasion depuis le 5 août alors qu'à l'aide d'un tourne-vis qu'elles étaient parvenues à dissimuler dans la cuisine où elles travaillaient,

Ontario où elles ont demandé à deux jeunes gens de les laisser monter dans leur voiture. Ne sachant pas qu'elles étaient des évadées, les deux jeunes gens les ont laissées descendre de leur auto à l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis. Elles ont alors marché vers le sud, rue St-Denis, jusqu'à l'angle de la rue Ste-Catherine, où elles sont entrées dans un restaurant pour prendre une tasse de café et communiquer par téléphone avec la salle de rédaction du quotidien de langue anglaise.

Par téléphone elles ont expliqué aux journalistes qu'elles venaient de s'évader de la prison des femmes et qu'elles étaient désireuses de faire certaines déclarations avant de se livrer à la police. Le journaliste leur dit de monter dans un taxi et de se faire conduire à ses bureaux, rue Vitré, où il paierait le chauffeur.

Quelques minutes plus tard les trois femmes étaient en conférence avec les journalistes après quoi elles ont communiqué avec le quartier général de la Sûreté provinciale qui a envoyé deux détectives les cueillir aux bureaux du journal.

En hommage à sir d'Urban

A la demande de la ville de Durban, des cérémonies spéciales se dérouleront demain après-midi, au Champ d'honneur, à Pointe-Claire, au pied du monument de sir Benjamin d'Urban, commandant en chef des forces britanniques en Amérique du Nord de 1847 à 1849,

♣♥♣♦♣♥♣♦♣♥♣♦♣♥

Les déclarations :

Notez que Si nord s'avise de vou-
 loir jouer le coup à pique, Est en-
 tamera d'un cœur et Nord et Sud
 ne remporteront que neuf levées.

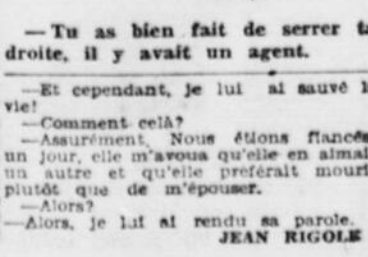
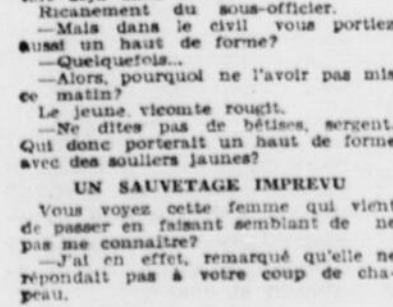
Mlle N.-Y. MacDonald, directrice de l'Ecole maternelle pour les enfants sourds de Toronto, se trouve

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les Voyages du Père Ambroise
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Sports
8.00—Portraits de femmes
8.15—Film — Coeur d'amour épris
8.30—Concert Promenade
9.30—Baseball — si la partie du
mardi n'a pas eu lieu. Long

Les chantiers de constructions navales de la Clyde ont lancé pendant un quart de million de tonnes de navires au cours des six premiers mois de l'année, ce qui est près de 50.000 tonnes de plus que durant la période correspondante de 1953. On a porté 44 bateaux à l'étape du lancement: ils représentent une va-

9.00-Test Pattern
3.00-Test Pattern and Music
4.55-Tonight on CBMT
5.00-Children's Corner
6.00-The Story of Civilization
6.30-On the Spot
6.45-CBC TV News
7.00-Industry in Action
7.30-Tvzane
8.00-The Stage Show
9.00-Doug Fairbanks Presents
9.30-CBMT Feature Film
11.00-Sports Folio
11.20-Wrestling from Chicago
12.20-CBMT Late News and Sports
Finals

7.45—Sports
8.00—Gangbuster
8.30—Make mine memories
9.00—Night watch
9.30—Escape
10.00—News
10.05—Tunes & talent
10.30—The way I see M
10.45—Ernie Sbyw
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie
11.45—Nocturne



Le verre antique, soufflé par des artisans anglais qui bénéficient d'une expérience vieille de 160 ans se trouve dans ses temples, mosquées, cathédrales, immeubles publics et maisons du monde entier. Le tiers environ de cette production prend le chemin de l'Amérique du Nord.

Chronique ouvrière

M. Camille Archambault, secrétaire de l'Association québécoise du transport routier, a déclaré que l'industrie provinciale du camionnage a bon espoir d'assurer adéquatement la manutention des marchandises, si toutefois une grève nationale du rail éprouvait la province.

Commentant dans une interview les répercussions possibles d'un vote de grève chez les 135,000 cheminots sédentaires du pays, il a déclaré: "Dans cette région du pays, une grève ne paralyserait pas les activités".

Les employés de chemin de fer — ceux qui ne sont pas directement affectés à la conduite des trains — ont déjà voté sur l'opportunité d'une grève afin d'appuyer leurs réclamations d'avantages "marginaux". Bien que les résultats du scrutin syndical ne seront rendus publics que mercredi, les porte-parole des syndicats ont laissé savoir que les cheminots se sont prononcés en faveur d'un arrêt de travail dans une proportion qui atteint "presque 90 pour cent".

M. Archambault a ajouté qu'en cas de grève, l'industrie du camionnage assurera un service ininterrompu de 24 heures par jour et de sept jours par semaine afin d'assurer le transport des marchandises essentielles.

EMPLOYES DE LA RADIO

Deux grandes unions d'employés de la radio et de la télévision ont conféré en vue de dresser les plans d'une plus étroite collaboration entre leurs locaux.

Dans une déclaration conjointe, l'Association des employés de la radio et de la télévision du Canada (indépendante) et l'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion (COI-CCT) ont dit qu'elles établiront des comités devant préparer les plans de coopération locale.

L'AERTC représente 1,300 employés des bureaux et des programmes de Radio-Canada. Elle a récemment signé une entente collective avec Radio-Canada.

L'ANETR négocie actuellement un nouveau contrat pour 750 techniciens de Radio-Canada et de six postes privés: CKVL, Verdun; CHRC et CKCV, Québec; CKOY, Ottawa; CHEX, Peterborough, et CKWS, Kingston.

FRANCFORT, Allemagne, 10 — (Reuter f.) — L'Allemagne occidentale est aux prises avec sa pire crise industrielle depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. 300,000 travailleurs sont déjà en grève dans une campagne nationale pour obtenir de meilleurs salaires, campagne qui menace d'impliquer 4,000,000 d'ouvriers.

La police est prête à réprimer des actes de violence possibles en plusieurs régions, tandis que les syndicats ouvriers allemands insistent pour obtenir des augmentations de salaires allant de 6 à 50 pour cent.

14,000 ouvriers du transport, du gaz de l'aqueduc et de l'électricité de Hambourg sont en grève depuis le milieu de la semaine dernière et ont rejeté une offre de compromis de la cité.

Ils ont menacé de prendre des "mesures de combat" si on ne satisfait pas à leur demande de nouvelles négociations adressées au gouvernement fédéral.

EN BAVIERE

Dans le sud de l'Allemagne, 200,000 métallurgistes de la Bavière ont cessé le travail, hier, causant une perte de production établie quotidiennement à 6,000,000 de marks (environ \$1,400,000). Leurs employeurs disent qu'ils congédieront tout employé qui ne sera pas de retour au travail jeudi. Les congés des policiers ont été contremandés à Munich à cause de la situation.

Quelque 900,000 métallurgistes de la riche région industrielle de la Ruhr ont demandé une hausse d'environ deux cents l'heure et les métallos de la Rhénanie se sont joints à eux.

L'union des ouvriers du transport et des services publics a annulé le contrat de travail à Duisburg, le plus grand port intérieur de l'Europe qui dessert la Ruhr, et réclame de meilleurs salaires pour ses membres employés au transport maritime intérieur.

Piqueteurs et policiers faisaient le guet, hier, devant plus de 500 usines industrielles de la Bavière.

La situation générale était quelque peu confuse dans la grève bavaroise hier soir. La grève était "totale" en certaines régions, mais en d'autres secteurs plusieurs usines rapportaient que les ouvriers étaient au travail.

Les métallos demandent une augmentation du "salaire de base" — sur lequel reposent tous les salaires de l'industrie — de 12 pfennigs l'heure et de 12 pour cent pour les salariés.

Plusieurs employeurs ont persuadé leurs employés de retourner au travail, hier matin, après leur avoir accordé des hausses variant entre trois et 10 pfennigs (environ deux cents).

EMPLOYES DE MAGASINS

M. Lucien Dorion, de Québec, a été réélu hier président de la fédération nationale des employés de magasins (CTCC) à la séance de clôture du congrès annuel de trois jours de la fédération.

La fédération a également adopté une résolution préconisant une campagne de recrutement dans les régions de Québec, Chicoutimi et Montréal.

Anniversaire de la grande marche de la gendarmerie

OTTAWA, 10 — (PCf) — Il y a 80 ans ce mois-ci, 274 officiers et hommes de troupe, avec chevaux, fourgons et boeufs étaient sur le point d'entreprendre les plus dures étapes de la célèbre marche vers l'ouest effectuée par la Police Montée du Nord-Ouest.

C'est cette épuisante randonnée de 1,000 milles qui permit de faire régner la loi dans l'ouest entre la Rivière Rouge et les Rocheuses. Elle donna le signal de la colonisation des Prairies, qui allaient devenir en moins d'un demi-siècle, les plus grandes productrices de grains du monde.

La colonne était partie de Toronto le 6 juin 1874 et avait gagné par train Fargo, N.-D. Le long du chemin, elle s'était grossie de nouvelles recrues, dont quelques-unes à Chicago, et avait quitté, sous le commandement du commissaire G. A. French, le camp Dufferin — maintenant Emerson, Man. — le 8 juillet.

La colonne allait être coupée du monde civilisé pendant quatre mois jusqu'à ce qu'elle atteigne Fort Benton, Mont.

Le groupe se scinda à la Roche Percée, maintenant Estevan, Sask., et un détachement commandé par l'inspecteur W. D. Jarvis prit la direction du nord. Il atteignit finalement Edmonton le 1er novembre. Le reste, commandé par le commissaire French, se dirigea vers ce qui est maintenant le sud de l'Alberta.

C'est alors que commença une véritable lutte pour la vie. En septembre, il faisait si froid que chaque homme dut se défaire d'une couverture pour tenter de protéger les chevaux. L'eau manquait, ainsi que le fourrage pour les animaux, car des hordes de bisons ravageaient les pâturages.

Le 11 septembre, le groupe French parvint au confluent des rivières Bow et Belly. Puis il obliqua vers le sud. Les hommes n'avaient plus de chaussures et devaient s'entourer les pieds de vieux linges.

Le commissaire-adjoint J.-F. Macleod prit la tête d'une colonne qui continua vers le nord-ouest. Au confluent des rivières Belly et Ste-Marie, elle trouva le fort Whoop-Up désert. C'était la principale base d'opérations des hors-la-loi qui exploitaient les Indiens du Canada.

Fort Macleod fut construit en

Le nombre des noyades demeure aussi effarant

Malgré les recommandations nombreuses données par la voie des journaux et de la radio au début de l'été et toutes les semaines durant la belle saison, les noyades continuent d'être un fléau qui prend plusieurs vies dans la province. Dans la région de Montréal, il y a autant de noyades, cette année, que l'année dernière. Il est pourtant bien simple d'éviter une noyade.

Si l'on ne sait pas nager, qu'on ne se risque pas dans l'eau plus profondément qu'à la ceinture, recommande la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Qu'on ne se risque pas non plus, seul, dans une embarcation ou qu'on ne charge pas trop une embarcation. Le danger de noyade existe aussi pour les nageurs qui se jettent à l'eau sans avoir attendu deux heures après avoir mangé.

A ces recommandations, la Ligue de sécurité ajoute celle-ci: une personne le moins fatiguée ou, comme l'on dit, peu en air pour se baigner, ne devrait pas se contraindre sous le prétexte de faire montre d'esprit sportif. La natation, le canotage, sont des délassements; qu'on n'en fasse pas des occasions de perdre la vie.

★ Une bonne chose pour un bébé et pour sa maman à la fois, c'est de coucher un bébé, de le baigner, de le nourrir et de lui faire prendre l'air à des heures plutôt régulières.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BELIER du 21 mars au 20 avril

Encore bon nombre de difficultés, mais les travaux de recherche sont plus faciles et plus agréables. Vous vous sentez plein de vigueur.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne vous isolez pas, soyez sociable. Votre vie peut ainsi devenir beaucoup plus agréable et vous pourrez vous rendre encore plus utile.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Examinez de plus près votre position financière. Vous avez envie de faire des achats. Le temps est mal choisi. Attendez encore quelques jours.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Ne laissez pas l'irritation ou des troubles personnels nuire au succès de cette journée qui s'annonce comme excellente. Un travail rapide aura de meilleurs résultats.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Vous considérez bien les choses, mais vous devez éviter de pêcher par excès d'optimisme. Vos affaires sont prospères et il n'en tient qu'à vous qu'elles le demeurent.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Tout ce que vous ferez, déciderez, entreprendrez devra être basé sur la raison. Quelques complications sentimentales par insouciance dans la soirée.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Vous êtes renommé pour votre régularité. Considérez bien toutes choses. Les nouvelles vont vite. Votre avenir pourrait bien être en jeu.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Cherchez à vous rendre utile à certaines causes, même si vous ne deviez en retirer aucun profit. N'oubliez pas le grand devoir de la charité.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Ne soyez pas cachottier. Sans doute ce souvenir est pénible. Trouvez quelque moyen de faire diversion. On notera bientôt un changement chez vous.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

Ce matin vous agissez pour que vos rêves se réalisent. Il y a pour vous chance de progrès et de bénéfices avec l'aide de vos supérieurs.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Il est évident que vous êtes instable. Attention aux actions d'éclat! Vous vous efforcez de venir en aide à vos voisins et amis.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Vous pouvez faire vous-même tourner la chance en votre faveur si vous ajoutez à vos qualités exécutives une certaine diplomatie.

Vaste chasse à l'homme aux E.-U.

LAKE-PLACID, N.-Y., 10 (PAI)

Un groupe d'une centaine d'hommes pourchassant depuis jeudi dernier un bandit qui a blessé trois policiers ont entrepris aujourd'hui des recherches dans le sud, afin de découvrir l'inconnu qui a fait feu sur un pêcheur près de Lake-Placid, lundi soir.

La police d'Etat ne sait pas s'il y a quelque rapport entre les deux assauts.

Le pêcheur, Ernest Wood, âgé de 45 ans, n'a pas été grièvement blessé. Il était en train de vaquer à son travail près de son chalet lorsque quelqu'un lui a décoché deux coups de feu d'un bosquet voisin. Une balle l'a blessée à la jambe droite, l'autre lui a effleuré la poitrine. Wood, qui était armé, a riposté en tirant à l'aveuglette dans le fourré, mais n'a pas réussi apparemment à atteindre son assaillant.



UN GROUPE DE POMPIERS DE LA REGION, accompagnés de leurs épouses, a quitté l'aéroport de Dorval, à bord d'un avion North Star de la T.C.A., à destination de Miami, Floride, où ses membres représenteront les villes de Montréal et d'Outremont au congrès général de l'Association internationale des pompiers. On remarque, sur cette photo, prise avant le départ de l'avion, MM. et Mmes André Plante, L. Sabourin, B. Tobin, L. Roy et J. Laganière, de Montréal, et M. Lucien Perreault, d'Outremont. Tous ces délégués sont des membres de l'exécutif de leurs succursales de l'Association internationale. M. Davanas, vice-président international de l'Association, M. L.-P. Huot, de Verdun, et M. L.-P. Lessard, de Sherbrooke, assisteront également au congrès.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone: UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 10 AOUT 1954

Entreprise qui fait époque

C'est aujourd'hui que le Canada et les États-Unis inaugurent officiellement les travaux de canalisation du Saint-Laurent, dont la première partie consiste à élever le niveau de l'eau dans la section des rapides internationaux, entre l'Ontario et l'État de New-York, pour produire de l'énergie hydro-électrique, tout en économisant sur le coût du creusement proprement dit.

Cet événement restera à jamais mémorable dans les annales de nos deux pays. C'est une preuve de collaboration et de bonne volonté des deux côtés de la frontière et cela constitue une grande victoire pour ceux qui luttent depuis des années pour obtenir ce résultat, malgré l'opposition des groupes intéressés à faire avorter le projet.

C'est surtout une date historique dans l'histoire du développement économique de cette partie de l'Amérique du Nord. Le harnachement hydraulique des rapides et le creusement du Saint-Laurent fourniront d'abord du travail à des milliers d'hommes pendant plusieurs années, ce qui n'est pas à dédaigner, mais même cela est bien peu, comparé aux avantages qu'on retirera de ces travaux gigantesques, une fois qu'ils seront complétés.

Le creusement à 27 pieds de profondeur d'un chenal dans le Saint-Laurent partout où c'est nécessaire, pour permettre à des bateaux beaucoup plus considérables que maintenant de se rendre de Montréal à la tête des grands Lacs, aura des conséquences très grandes sur l'avenir des deux pays, surtout sur le nôtre au moment même où l'industrie minière du Canada connaît une expansion dépassant tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

Mais la production supplémentaire d'énergie électrique qui en résultera est loin d'être un aspect secondaire du projet, si l'on considère que la seule centrale de la section des rapides internationaux, qu'on construira en premier lieu, aura une capacité de 2.200.000 chevaux-vapeur, c'est-à-dire de 12.600.000.000 de kilowatts-heures. Par la suite, d'autres centrales seront construites. Un barrage à peu de distance du pont Victoria fournira éventuellement aux industries de Montréal une source supplémentaire d'énergie d'un million à 1.200.000 chevaux-vapeur et les installations actuelles à Beauharnois pourront facilement accroître leur production de quelque 200.000 chevaux-vapeur supplémentaires.

La canalisation du Saint-Laurent, dont on parle depuis près de 250 ans (il en fut question lors du traité d'Utrecht, en 1713), commence aujourd'hui même. C'est un autre pas de géant dans la voie du progrès de notre pays. C'est une entreprise qui fait époque.

Les mots qui vivent

—Travaillons à la gloire de Dieu, mais souvenons-nous que plus nous resterons dans l'ombre, mieux cela vaudra.

PERE L. LAJOIE, C.J.M.

Question de langage

par Roger DUHAMEL

Dans sa récente chronique, publiée dans le *Monde* et consacrée à la défense de la langue française, Albert Dauzat reprend une discussion qui a déjà fait couler un peu d'encre chez nous, parmi les quelques rares originaux qui s'intéressent à ces questions. En France comme au Canada français, on emploie le mot de «living room» pour désigner la pièce où l'on reçoit et surtout celle où se réunit plus volontiers la famille. Cet usage est déplaisant en soi, puisque l'introduction d'un mot étranger est toujours un signe d'ignorance et de faiblesse. Dauzat recommande «salle de séjour» qui, paraît-il, commence à s'acclimater en France et qu'il est toujours possible d'abréger par «salle» tout court. Ce qui nous semble une solution judicieuse.

Le grammairien porte un rude coup à l'affreux «vivoir», mot venu du Canada, souligne-t-il, et qui aurait bénéficié de l'approbation de Le Corbusier. «Ce mot n'avait aucune chance d'être adopté chez nous; le préconiser, c'était assurer la victoire du terme anglais. Car il fait trop penser à *vivier*, sinon à *viveur*. Les Canadiens ne sont pas sensibles comme nous aux paronymes ou aux homonymies fâcheuses. C'est ainsi que leur traduction de *pipe line* (formé de deux anciens mots français, ne l'oublions pas) par *oléoduc* était impossible en France: d'abord parce que le radical *oléo-* signifie «huile» et non «pétrole» et parce que la finale *duc* ne rappelle pas *aqueduc*, mais le *duc* tout court: *oléoduc* aurait été compris chez nous le «duc de l'huile».

Ce second exemple nous semble moins concluant. Même s'il subsiste une confusion peu grave entre huile et pétrole, *oléoduc* est d'excellente formation. Si nous avons eu le mérite de l'adopter, nous n'avons pas à tellement nous en excuser. Ceux qui le trouvent peut-être prétentieux ou savantasse peuvent toujours se rabattre sur *pipe-line*, à condition de le prononcer à la française. Quant à la «salle de séjour», on pourrait remarquer que cette récente trouvaille française confirme un usage depuis longtemps établi au Canada, surtout à la campagne. Ce n'est que dans les villes que par un snobisme assez ridicule on a fini par lui préférer «salon», qui fait évidemment plus noble ou plus cosu.

L'alcool au volant

par Alonzo CINQ-MARS

Le dernier numéro de l'O.M.S., bulletin mensuel de l'Organisation Mondiale de la Santé, est entièrement consacré à la lutte que cette institution, branche de l'Organisation des Nations Unies, fait à l'alcoolisme dans le monde entier. Parmi les excellents articles que contient ce bulletin, nous croyons bon de relever celui qui traite de l'alcool en tant que principale cause des accidents d'automobile. L'auteur, après avoir cité des statistiques effrayantes sur les méfaits de l'alcool au volant, aborde un problème d'une extrême importance pour nos tribunaux appelés à établir la responsabilité du chauffeur accusé d'avoir conduit sa voiture en état d'ébriété et d'avoir ainsi causé un accident. Il s'agit de savoir où commence l'ébriété, quelle quantité de spiritueux un individu peut avoir absorbée pour qu'on puisse affirmer que sa capacité de conduire une automobile en était affectée, et comment s'y prendre pour le déterminer.

La question, selon l'auteur de cet article, ne peut être réglée sur le plan individuel, et le test appliqué dans beaucoup de pays pour constater le taux de concentration d'alcool dans le sang à partir duquel intervient, en règle générale, l'altération des facultés mentales et physiques, ne saurait être également probant dans tous les cas. Il y a lieu de tenir le plus grand compte,

dans la pratique, de la sensibilité du sujet et de la «tolérance» dont il est capable. L'examen du sang d'un chauffeur après qu'il a été impliqué dans un accident d'automobile ne peut être un critère absolu.

Rien n'est plus difficile que de déterminer exactement le point où la consommation d'alcool par tel ou tel individu a pu affecter sa capacité de conduire une automobile. Il peut arriver que tel chauffeur dont l'examen du sang a révélé une forte teneur d'alcool soit absolument capable de conduire une automobile, et qu'un autre, dont la proportion d'alcool dans le sang est beaucoup moindre, en soit totalement incapable. Voilà qui enlève beaucoup de crédit à l'appareil américain appelé «drunkometer» dont, avec les meilleures intentions du monde, certaines personnes désirent voir l'emploi dans les cas d'accidents d'automobile.

Si même l'analyse du sang ne peut être absolument probante dans tous les cas, l'examen de l'haleine est tout aussi sujet à erreur. C'est d'abord que l'absorption d'une très petite quantité de certains spiritueux se manifeste par l'haleine beaucoup plus que celle d'une plus grande quantité de certains autres spiritueux, puis que cet examen peut porter à des conclusions différentes selon que l'individu a pris ou non de la nourriture après avoir bu une boisson alcoolique. Il importe donc de se montrer extrêmement circonspect dans l'appréciation de la preuve de l'ébriété.

La question est d'autant plus importante que les tribunaux de notre province, avec raison d'ailleurs, se montrent aujourd'hui plus sévères que jamais contre les chauffeurs qu'ils jugent coupables d'avoir conduit leur automobile sous l'influence de l'alcool. Il est juste que ceux qui sont vraiment coupables soient punis comme ils le méritent, mais il serait regrettable que des chauffeurs ainsi accusés soient victimes d'un test inefficace.

Heureuse innovation à Brébeuf

par Conrad LANGLOIS

En décidant de recourir désormais aux lumières et aux services d'un conseil de dix gouverneurs laïcs, le collège Jean-de-Brébeuf continue de montrer la voie aux autres collèges classiques de notre province. Le R. P. Paul Vanier, s.j., recteur de l'institution, au retour de ses voyages d'études aux États-Unis et en Europe, en était venu à la conclusion qu'il fallait garder à Brébeuf son caractère de «liberal arts college», ce qui n'empêchait pas de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer l'appui du public, surtout dans le monde des affaires et des professions. Le collège Jean-de-Brébeuf a donc innové en retenant les services d'un directeur des relations extérieures, en la personne de M. Marcel-A. Gagnon; en faisant une enquête auprès du public et des administrateurs des grandes entreprises, pour savoir ce qu'on pensait des avantages du cours classique; en organisant une série de symposiums sur des problèmes concernant l'enseignement collégial; en resserrant les liens à un aussi haut degré entre les autorités de l'institution, les anciens élèves, les parents et le public, et, tout dernièrement, en nommant un secrétaire général laïc, M. Paul-Émile Gingras, M.A. Lic. Ph. On vient de faire un autre pas en avant, en inaugurant ici le système des gouverneurs laïcs, ce qui n'existait pas encore dans le Québec, mais qu'on trouve aux États-Unis dans beaucoup de collèges, dont plusieurs dirigés par les Jésuites.

On ne saurait trop approuver le Père Vanier, lorsqu'il dit qu'il importe souverainement qu'un collège ne reste pas une institution isolée dans la Cité, et qu'il faut savoir profiter de l'expérience concrète de ses amis au sujet des problèmes concrets de la vie pratique. C'est le bon sens même. Les éducateurs ne peuvent pas enseigner et exercer en même temps tous les métiers et toutes

les professions, pas plus que les gens obligés de gagner leur vie dans le monde des affaires ne peuvent se consacrer à l'enseignement, mais les échanges de points de vue entre les uns et les autres peuvent avoir d'heureuses répercussions sur les études et sur la prospérité matérielle des institutions.

Depuis déjà assez longtemps, on entendait fréquemment des critiques à l'endroit des collèges classiques, qu'on prétendait parfois peu adaptés aux besoins actuels. Chose curieuse, nos laïcs ne se sont jamais donné la peine de fonder leurs propres collèges ni de se grouper pour soumettre leurs griefs de façon concrète. En définitive, leur résistance était surtout passive ou verbale. À part les critiques, les mécontents ne faisaient rien pour améliorer la situation. On a souvent déploré aussi le manque d'intérêt que les laïcs portaient à nos collèges et le peu d'aide financière qu'ils leur fournissaient. Tout cela provenait d'un manque de contact et de collaboration entre les autorités des collèges et le monde des affaires et des professions.

Le collège Jean-de-Brébeuf a trouvé la solution: aller au public, s'informer de ce qu'il pense, savoir ce qu'il désire et lui faire connaître ce qu'on a à lui offrir; découvrir quels sont les amis du collège et les inviter à faire profiter l'institution de leur expérience, de leurs idées, de leurs suggestions et recommandations.

Dans le monde complexe qui est le nôtre, les institutions, non seulement pour prospérer et rendre les services qu'on attend d'elles, mais simplement pour survivre, ont besoin de recourir à la psychologie sociale et aux méthodes nécessaires à l'établissement de saines relations humaines. Brébeuf l'a compris avant bien d'autres; c'est à son honneur, comme ce sera à son avantage.

Un jeune étudiant en «Arielle» par droit, Philippe Guérêt, est accueilli comme pensionnaire par la famille Fleury, mais se rend compte

très rapidement de l'extravagance de ce milieu «Saint-Germain-des-Prés»: tout le monde l'exploite, use et abuse de lui à tout propos avec une aimable désinvolture. Philippe, pourtant, conçoit un tendre sentiment pour Arielle Fleury. Il va lutter pour arracher la jeune fille à son déplaisant entourage, et aussi pour obtenir le consentement de sa propre mère à leur mariage. La «tribu» des Fleury n'est pas sans avoir fait très mauvaise impression à Mme Guérêt mère. Nos amoureux réussiront-ils à gagner la partie aventureuse dans laquelle ils se sont engagés? Il y a beaucoup de fantaisie et d'humour dans ce roman et notamment dans la description du milieu peu banal où se déroule son action. Claire et Line Droze ont réussi à insérer dans le cadre du roman des êtres, des décors, un langage, une façon de vivre, qui sont bien d'aujourd'hui. Il y a là une nouveauté, une liberté d'esprit, une alacrité, qui séduiront leurs nombreux lecteurs qui n'ont pas oublié *Invités payants*, dont la critique trouva qu'il fallait penser au roman féminin anglais, car «on y trouve ce mélange de romantisme, d'humour et de pureté qui compose l'atmosphère si particulière de ce genre de roman. Au tour de Marion et La Revanche de Jacques plein de «souriant observation», ni Ma Charmante, ouvrage couronné par l'Académie française, dont l'héroïne est charmante, a dit la critique: «mais l'histoire et la façon de conter des auteurs encore davantage». Un volume in-16 publié par les Éditions Plon, 8, rue Garancière, Paris 6e.

★ ★ ★

—Moi, ton Dieu, je t'instruis

Paroles pour ton avantage, je te conduis dans le chemin que tu dois suivre. Oh! si tu étais attentif à mes commandements, ton bonheur serait comme un fleuve, ton salut comme les flots de la mer. (Is 48, 17-18) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Il faut, partout où on en trouve, exterminer les rats, les plus dangereux et les plus répandus des rongeurs.

En marge de l'actualité

Dernières volontés

(Par Guy LEMAY)

L'ouverture d'un testament réserve souvent des surprises et c'est sans doute la raison pour laquelle les notaires prennent la précaution de faire asseoir les héritiers, avant de commencer à lire les dernières volontés du cher disparu. Ainsi, ils tombent de moins haut...

Mais il arrive parfois que ce soit le notaire qui ait les jambes coupées. C'est ce qui vient de se produire pour celui qui a pris connaissance des ultimes désirs d'un Anglais décédé récemment.

Ce dernier a demandé, en effet, que les cendres recueillies après son incinération soient partagées en trois parts égales: une pour être semée sur son terrain de golf favori; l'autre pour être répandue sur la patinoire de la station de sports d'hiver qu'il fréquentait en Suisse. Et enfin, la dernière, pour être remise, à sa femme "qui en fera ce qu'elle jugera bon".

C'est l'épouse du disparu qui a eu, si l'on peut dire, le mot de la fin. "Décidément", a-t-elle dit, "même mort, ce pauvre darling continue à se partager également entre les choses qu'il a toujours aimées!" L'histoire ne dit pas ce que la veuve a fait de sa part des cendres de son mari. On peut deviner qu'elle en a pris un soin jaloux, puisque le "cher darling", lui laissait, en même temps, plusieurs milliers de livres sterling!

Elle a tout de même été plus heureuse que cette Américaine qui vient d'avoir la douleur de perdre son mari, quelque peu millionnaire. Avant de quitter cette vallée de larmes, l'homme avait rédigé son testament. Car, il est important de faire son testament et de le bien faire, surtout, afin de protéger les personnes qui nous sont chères! L'Américain laissait une immense fortune qu'il a partagée entre des amis et des institutions charitables. A sa femme, il n'a rien laissé! Mais rien, même pas un vieux cinq cents troué. Le défunt a même expliqué pourquoi il agissait ainsi. Et dans son testament, il exprimait ainsi ses dernières volontés: "A ma femme, je ne laisse rien du tout. Elle m'a fait enrager toute ma vie d'homme, je ne vois pas pourquoi je lui laisserais quelque chose en partant pour un monde meilleur".

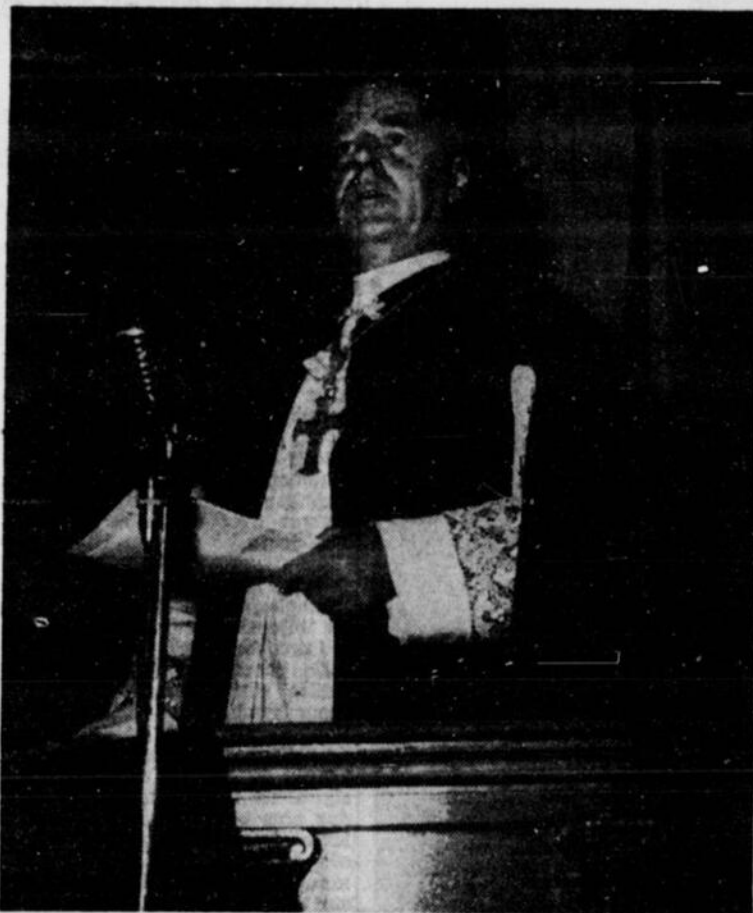
Et pour être bien assuré qu'il ne serait pas dérangé dans son sommeil éternel, qu'il avait bien mérité, le père! il exigeait qu'il ne soit pas inhumé dans la même fosse que sa femme, même pas dans le même cimetière!

Comme les dernières volontés d'un mort sont sacrées, la veuve n'y peut rien. Avis à ceux qui auraient des comptes à régler, avant leur départ pour la vie éternelle...

Mort subite de Mme Jules Corbeil

Mme Jules Corbeil, de Montréal, est décédée subitement, vendredi après-midi, à l'âge de 54 ans, à New-York.

La défunte, née Cécile Martin, laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils et trois bruns, MM. et Mmes Réal, Marc et Claude Corbeil; une fille, Lise; trois petits-enfants: Joanne, Carole et Marc; quatre frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Albert, Charles, Léopold et Jean-Paul Martin; deux sœurs et deux beaux-frères, MM. et Mmes Guido Morel et Eugène Corbeil.



S.E. MGR LEMIEUX, archevêque d'Ottawa, a adressé la parole, dimanche, lors de la Journée de l'Ontario, au Congrès marial national au Cap de la Madeleine.

La grande parade mariale aura lieu dimanche prochain

CAP-DE-LA-MADELEINE, 10 — (C.C.C.) — Dix harmonies ou fanfares, 28 corps de gardes, 4 de zouaves ainsi que les jeunes du Patronage St-Vincent-de-Paul de Québec prendront part à la grande parade mariale, qui ira du Sanctuaire du Cap au Parc de l'Exposition de Trois-Rivières, dans l'après-midi du 15 août. Cette parade précédera la cérémonie solennelle du couronnement de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap par le Légat pontifical, Son Em. le cardinal Valerio Valeri.

Vingt-cinq chars allégoriques entraineront aussi dans le défilé, ainsi que de nombreux dignitaires. Les chars sont fournis par des villes du Québec ou Société St-Jean-Baptiste; quelques-uns seulement sont commandités.

Voici l'ordre que suivra le défilé, tel que communiqué par le Comité de la parade du Congrès Marial National à l'issue de la réunion où il a déterminé définitivement la marche de cette manifestation.

Police en motocyclettes.
Drapeaux (15 unités: 8 de drapeaux mariaux et 7 drapeaux papais).

Les Chefs de T.-R. et du Cap et le président du défilé.

Union Musicale du Cap-de-la-Madeleine.

Char du "Grand Retour".

Zouaves de Coaticook.

Zouaves de St-Simon de Drummond.

Char "l'Etoile de la Mer".

Zouaves de la Tuque.

Zouaves de Québec.

Harmonie Calixa Lavallée de Sorel.

Char "Jacques Cartier à l'Île de l'Assomption" (don de St-Hyacinthe).

Garde St-Maxime de Sorel.

Philharmonie de l'Immaculée-Conception (Shawinigan).

Char "Notre-Dame des Ecoles" (don de la ville de Shawinigan).

Garde Montcalm (Québec).

Char "Présentation de Marie" (don de la ville de Thetford).

Garde Notre-Dame-de-la-Paix (Québec).

Char "Notre-Dame de Rocamadour" (don de Syndicats de Québec).

Garde Ste-Jeanne d'Arc (Québec).

Harmonie d'Asbestos Inc.

Char "Notre-Dame du Sourire" (commanditaire de Montréal).

Garde St-Joseph de Drummondville.

Garde d'honneur de Drummondville.

Char "Centenaire de la Congrégation des Soeurs de l'Assomption" (Nicolet).

Garde de Nicolet.

Garde Ste-Victoire de Victoriaville.

Char "Notre-Dame dans l'Extrême Nord" (don de l'Imperial Tobacco).

Garde Champlain d'Ottawa.

Harmonie de Sherbrooke.

Char "Notre-Dame de Sherbrooke, Reine de l'Estrie".

Garde St-Louis-de-France (East Angus).

Garde Notre-Dame-de-la-Garde (Québec).

Char "Notre-Dame de la Recouvrance".

Garde de la Nativité (Cornwall).

Char "Notre-Dame du Foyer" (don de la S.-J.-B. de Valleyfield).

Garde Dollard des Ormeaux (Valleyfield).

Garde de Valleyfield-Nord.

Harmonie de la Tuque.

Char "Notre-Dame de Montréal" (don de la S.-J.-B. de Montréal).

Garde de St-Romuald.

Philharmonie de La Salle (Trois-Rivières).

Char "Croisade du Chapelet en 1954" (don du journal La Presse).

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

La fièvre des foins

La fièvre des foins est une maladie ennuyeuse, mais elle peut parfois être grave. Elle peut provoquer une perte d'appétit et de sommeil et causer la sinusite, la bronchite et l'asthme. La fièvre des foins est une inflammation des yeux et du nez causée par la sensibilité à quelque pollen ou à des poussières. Elle provoque l'éternuement; la rougeur des yeux; des démangeaisons; l'écoulement du nez ou sa sécheresse. Il existe divers types de fièvre des foins. L'une d'elles peut se produire en tout temps de l'année. Elle est ordinairement causée par les poussières domestiques, les poils, les plumes ou certains aliments. L'autre type est saisonnier. C'est le plus commun. Il est causé par des pollens. La "fièvre du printemps" a le plus souvent son origine dans le pollen de certains arbres. Le traitement le plus efficace semble être une série d'injections ou de vaccins.

Q. — La syphilis ou la gonorrhée peuvent-elles être contractées sur les sièges des cabinets d'aisance?

R. — Les maladies vénériennes sont ordinairement contractées par des contacts sexuels. Cependant certaines d'entre elles peuvent être contractées par des sièges récemment infectés.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "La nage, un exercice excellent", paraîtra dans la "Patrie" de mercredi, 11 août.

Garde St-Joseph d'Alma (Saguenay).

Union Musicale de Grand'Mère.

Char "Notre-Dame du Saguenay" (don de la S.-J.-B. du Saguenay).

Garde St-François-Xavier (Chicoutimi).

Garde St-Michel, de Mistassini.

Garde Jonquière.

Garde Dolbeau.

Garde de Roberval.

Fanfare de Magog.

Char "Monseigneur Bruno Desrochers, consacrant son Diocèse à la Vierge", (Ste-Anne-de-la-Pocatière).

Garde St-Jean-Baptiste de Québec.

Char "Notre-Dame des Victoires" (don de la Cie Paquet de Québec).

Garde Salaberry de Québec.

Char "Notre-Dame du Travail" (don du diocèse de St-Jérôme).

Garde Champlain de Québec.

Char "Le Pont de Glace", (don de la cité de Québec).

Garde Notre-Dame des Trois-Rivières.

Garde St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine.

Char "Fulgens Corona" (don de la S.-J.-B. de la région des T.-R.).

Garde Ste-Cécile de Trois-Rivières.

Union Musicale de Trois-Rivières.

Garde Ste-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine.

Char du Sanctuaire "LA MADONE MIRACULEUSE".

Les maires des cités et villes, les dignitaires ecclésiastiques et civils, et le Cardinal Légat entraineront aussi dans le défilé à Trois-Rivières.

UNE 2e PROCESSION

En plus de la grande parade mariale, une procession est au programme de la soirée du même jour, alors que la statue miraculeuse sera ramenée à son sanctuaire, escortée par 500 volontaires, "Chevaliers de la Vierge". La foule ira rencontrer la Madone à l'Académie Pierre-Boucher du Cap à trois-quarts de mille du sanctuaire, d'où une procession aux flambeaux se mettra en branle. De retour au sanctuaire, la foule pourra assister à un feu d'artifice, puis la bénédiction du T.S. Sacrement terminera le congrès. Cette cérémonie devrait prendre fin vers 10 h. 30, ce

qui permettra aux pèlerins de l'extérieur de reprendre le soir même, s'ils le désirent, le chemin du retour.

Les volontaires, hommes et jeunes gens, auxquels les gardiens du sanctuaire ont fait appel pour accompagner la Madone à son retour, sont déjà au nombre de plus de 300; il semble que cette garde d'honneur groupera des représentants de plusieurs provinces puisque des inscriptions sont parvenues de Lac-La-Biche, Alb., et de Victoria, C.-B. On peut s'inscrire au bureau de renseignements du sanctuaire du Cap (Tél. 5-4743).

200.000 PERSONNES SUR LA PISTE DE COURSE

Quand les gens vont aux courses, ils suivent le spectacle, du stade. Ce sera le contraire qui se produira dimanche prochain, au stade des courses de Trois-Rivières; le spectacle, c'est-à-dire le couronnement de la statue de Notre-Dame du Cap par le légat pontifical, Son Em. le cardinal Valerio Valeri, de Rome, se déroulera en effet au stade, sur une estrade érigée à cet effet, tandis que la foule, elle, contrairement à l'habitude, envahira la piste de course.

On affirme que la piste de course peut recevoir 200.000 personnes, qui toutes pourront voir la cérémonie se dérouler au stade.

25 PARCS DE STATIONNEMENT

Les pèlerins qui viendront en automobile à la cérémonie du couronnement, auront à leur disposition, pour le stationnement, les cours de toutes les écoles et autres institutions de Trois-Rivières, soit au moins 25. La cour du Séminaire sera cependant réservée au stationnement des autobus de l'extérieur (entrée, rue St-Martin). Le chef de police A. Roy a fait savoir qu'aucune automobile ne pourrait entrer sur le terrain de l'exposition le 15, à cause de la grande parade mariale.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE

MARION & MARION

Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien

1510 RUE DRUMMOND

MONTREAL



Le Courrier d'Amie

Q.—Je suis une jeune fille de quinze ans, bien élevée par les parents de moyens modestes. J'ai des aptitudes marquées pour la couture et le dessin et cultive l'ambition de devenir une couturière experte. Comme nous habitons loin des grands centres, il me serait impossible, pour le moment, de suivre des cours, et je me contente de travailler chez moi, sous la surveillance de ma mère, qui a de l'expérience en ce domaine et y est même très habile.

Je collectionne tous les modèles que je trouve dans les catalogues, les revues, les journaux. J'ai aussi l'intention de me procurer des traités spéciaux afin de me renseigner le plus possible. Croyez-vous que je sois trop jeune pour prendre ainsi les choses au sérieux, et auriez-vous des conseils à me donner?

CELINE

R.—En plus d'être un métier ou un art couvant particulièrement à la femme, la couture est appelée à devenir de jour en jour plus rémunératrice, et représente une carrière très intéressante. Je crois donc que vous ne sauriez mieux faire que de cultiver vos aptitudes et de continuer, pour le moment, de vous perfectionner le plus possible à même les moyens à votre disposition. Vous n'êtes certainement pas trop jeune pour songer à votre orientation, mais vous ne sauriez cependant vous diriger sans risques seule vers une grande ville même dans le but sérieux d'y suivre des cours.

Il vaut donc mieux, je crois, vous en tenir, pour quelque temps encore au mode d'apprentissage mentionné dans votre lettre. Vous pourriez en plus, en vous adressant aux Ecoles d'Arts et Métiers, à la centrale située à 1265, rue Saint-Denis, Montréal, obtenir je pense, des détails importants en rapport avec la poursuite de vos projets. Dans l'intervalle, ne négligez pas de parfaire votre instruction en général, d'augmenter votre bagage de connaissances. Vous parviendrez d'autant plus rapidement au succès que vous y aurez été mieux préparée en développant votre personnalité.

FUTURE ARTISTE :

Il se peut que, tout en étant très sensible aux charmes de la musique, vous ne soyez pas en possession de dons artistiques remarquables. Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas qu'il vous faudra, de toute façon commencer par les débuts; apprendre les éléments du solfège, du rythme, avant de songer à vous inscrire à une école d'art proprement dit.

Le moyen le plus pratique de vous rendre compte si vraiment vos aptitudes méritent qu'on les cultive, serait, si vos parents y consentent, de vous affilier à une chorale ou à un groupement amateur musical ou théâtral. Là, vous pourriez, tout en exerçant votre voix, à la soumettant à l'appréciation du milieu, établir si vraiment vos rêves d'accéder au théâtre ou à la radio sont justifiés.

Toutefois, comme vous me dites être en dernière année d'études scolaires, il vaut probablement mieux, pour le moment actuel, concentrer tous vos efforts à compléter le cours que vous achevez et qui vous sera utile quelle que soit la direction que vous prenez.

N'oubliez pas que la carrière artistique exige peut-être plus que n'importe quelle autre, une instruction vaste, des connaissances multiples, dont par exemple celle de plusieurs langues, et que si vous vous y destinez, vous devrez compléter votre instruction durant plusieurs années à venir.

Un buffet froid sera fort goûté

Pourquoi ne pas servir un buffet? Toutes les invitées du shower seront ravies de se trouver devant une table garnie de salade aux pommes de terre, d'un saumon farci froid, d'un concombre tranché, de feuilles de laitue croustillantes dans lesquelles se nichent des aspics aux tomates et aux pois, d'asperges farcies, de petits pains au fromage, d'une poule glacée à l'orange, et de longs verres de thé et café glacés... Puis, pour le dessert, passez des corbeilles remplies de minuscules biscuits au beurre et de pâtisseries à la crème...



SI L'ON EN CROIT LA RUMEUR qui circule présentement dans les milieux londoniens, la jolie princesse Margaret se fiancerait avec un jeune héritier écossais du nom de Colin Tennant. L'avenir nous dira si oui ou non la nouvelle est fondée.

La princesse Margaret serait-elle amoureuse?

LONDRES, 10 — (BUP) — La princesse Margaret annoncera peut-être bientôt ses fiançailles à l'élégant Colin Tennant, chez les parents de qui elle s'est rendue en visite, en Ecosse, cette fin de semaine-ci, selon le journal "Sunday Express" de Londres.

Cette nouvelle fait suite à une série de rumeurs concernant la vie sentimentale de la princesse. Les Anglais se livrent souvent, en effet, à diverses hypothèses concernant les rencontres sociales de la sœur de la reine Elisabeth II.

Des mesures policières très sévères ont assuré la tranquillité de la princesse à l'occasion de cette visite à lord et lady Glenconner et à leur fils, Colin Tennant, à Innerleithen, Ecosse.

Ces derniers temps, le jeune homme, fils et héritier de lord Glenconner, a accompagné la princesse à diverses reprises et cette dernière a paru, dans ses apparitions publiques, plus rayonnante que jamais depuis ses rencontres de l'été dernier avec le capitaine Peter Townsend, actuellement attaché de l'air à Bruxelles.

Agé de 28 ans et affichant une belle prestance, Colin Tennant est un des partenaires de danse favori de la princesse. Margaret a déjà pris part à des réunions sans cérémonie chez les parents du jeune homme et elle s'est même déjà rendue à leur cuisine pour préparer du bacon et des oeufs pour un groupe d'amis.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Petits budgets?



Le rat musqué feint blanc ressemble beaucoup au vison, ajouté au col de votre chandail, il rehaussera ce vêtement.

Noces d'argent

QUEBEC, 10. (D.N.C.) — L'amicale du couvent St-Isidore fêtera le 19 août prochain ses noces d'argent. Tous les anciens et anciennes sont invités à ces fêtes qui se dérouleront à leur Alma Mater.

Voici le programme de la journée:

- 1—Ralliement à 9 h. 30 dans la cour du couvent.
- 2—Inscription des anciens et anciennes.
- 3—Messe à 11 h. par M. l'aumônier M. l'abbé H. Barabé, sermon par le R. P. Jos. Larochelle, P.B., provincial.
- 4—Photographie après la messe à la porte de l'église.
- 5—Banquet.
- 6—Temps libre, visite du couvent, etc.
- 7—A 2 h., réception dans la salle du couvent.
- 8—Salut.

Vos anciennes supérieures et vos anciennes institutrices religieuses seront heureuses de revoir leurs anciens élèves.

Les réponses seront acceptées jusqu'au 15 août prochain. Prière de s'adresser à la secrétaire, madame François Labonté, St-Isidore, comté de Dorchester.

Double symbole du jonc matrimonial

Une femme qui s'y connaît fort bien en matière de jonc et de bague de fiançailles déclare qu'il est possible de "lire" un anneau de mariage ou de fiançailles. Elle regarde les symboles utilisés dans le dessin de la bague. Il semble que lorsque les hommes commencèrent à polir et à ciseler le jonc matrimonial qu'ils glissaient au doigt de la jeune élue de leur cœur, ils créèrent des symboles d'union et d'éternelle affection. La coutume s'est établie de donner deux anneaux, l'un embelli d'un diamant pour les fiançailles et l'autre une bande de métal précieux pour la cérémonie du mariage. Et souvent l'anneau de mariage était ciselé, comme c'est d'ailleurs la mode de nos jours.

EXPLICATION

Voici l'explication de ces vieux symboles, explication fournie par les bijoutiers qui passent leur vie à faire des joncs.

Le cœur signifie plus que le centre de l'amour. Autrefois, le cœur symbolisait aussi le courage. Vous avez entendu cette expression, "y mettre du cœur". Des cœurs gravés de chaque côté du diamant signifient un amour éternel; l'une des plus belles bagues de fiançailles se trouve exposée dans un musée de Londres: il s'agit d'un diamant en forme de cœur monté sur deux mains.

Un oiseau symbolise la liberté. Il représente le messager de Cupidon et parle aux cœurs amoureux. Voilà l'origine de la remarque: "Un petit oiseau m'a dit..."

LES FLEURS

La fleur d'orange est traditionnelle pour la mariée depuis un siècle. Autrefois, c'était le myrte chez les grecs, la Rose-Marie en France, et en Ecosse la plume blanche. Les Croisés ont rapporté la fleur d'orange de Palestine en Espagne, puis finalement dans le nord de l'Europe. En 1838, une boîte de fleurs d'orange fut expédiée aux Etats-Unis à l'occasion d'un mariage. Depuis ce temps, plusieurs jeunes épousées en voulaient au moins une tige pour garnir leur voile. En 1904, un bijoutier de Détroit ciselait une fleur d'orange sur un anneau nuptial.

TRADITIONS

Un noeud signifie aussi le mariage. Dans certains pays, la cérémonie du mariage se déroule alors que les conjoints ont la main liée par un ruban.

Le gâteau de la mariée, autrefois fait de blé, signifie la prospérité.

Cassini désapprouve la silhouette Dior

Contrairement à son confrère de métier, Christian Dior, Oleg Cassini, couturier new-yorkais, croit que la mode doit flatter les contours féminins. Il dit: "La ligne de la femme est invariable et je ne crois pas qu'un couturier puisse s'arroger le droit de la modifier par de bizarres exagérations. Toutefois, il est possible d'accentuer les lignes les plus avantageuses d'une silhouette."



RUTHA LEE, de Verdun, l'une des vedettes du film américain: Seven Brides for Seven Brothers est photographiée à Dorval, dès son arrivée en terre canadienne. Mlle Lee visite actuellement sa famille, dans la métropole et fait une tournée à travers le Canada. (Photo T.C.A.)

Bain-de-soleil



PATRON No 518 — Ce corsage-soleil sera apprécié par celle qui a quelque peu retardé ses vacances. Le modèle est simple et même une novice en couture pourra le confectionner en un tournemain. Pour celles qui ont un faible pour la broderie, un décalage est inclus avec le patron.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents

plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

houette féminine et de dissimuler les contours moins harmonieux, par un habile drapé.

PERSONNALITE

La femme la mieux habillée est celle dont vous avez oublié la robe. Vous vous souvenez de la femme, elle-même, de sa prenante personnalité, mais la robe est accidentelle. Une élégante arrive à cet effet en choisissant ce qui lui va le mieux. Chaque femme doit connaître ses défauts et ses qualités physiques. Sa prescription pour être chic consiste à choisir des modèles qui mettront en évidence ses atouts et feront oublier les maladrotes de la nature à son égard.

Deux centres récréatifs

Le Comité exécutif a approuvé une partie des plans préliminaires destinés à l'érection de deux nouveaux centres récréatifs, l'un au parc de la Côte St-Paul, et l'autre, au parc Marquette.

Le projet dans chaque cas, comporte un gymnase, une piscine, et des services auxiliaires.

Mondanités

Prochains mariages

Le 2 octobre prochain, sera célébré le mariage de Mlle Yolande Béland, fille de M. et de Mme J.-A. Béland, de Montréal, avec M. J.-Roland Caron, B.Ph., L.Ph., fils de M. et de Mme J.-A. Caron, décédés, de Shawinigan.

Ce matin, en l'église Saint-Thomas-Apôtre, de Montréal, a été célébré le mariage de Mlle Jeannine Picard, fille de M. et de Mme René Picard, de Montréal, avec M. Raymond Vallée, fils de M. et de Mme Adrien Vallée, décédés.

Le 28 août, à dix heures trente, à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, sera célébré le mariage de Mlle Thérèse Trudeau, fille de M. et de Mme Georges-H. Trudeau, de Ville Mont-Royal, et de M. J.-Luc Cloutier, M.S.C., C.A., fils de M. et de Mme Philippe Cloutier, de Trois-Rivières.

À l'église Saint-Vincent-Ferrier, sera célébré, le 4 septembre prochain, le mariage de Mlle Monique Gauthier, fille de M. et de Mme Emile Gauthier, avec M. François Marion, fils de M. et de Mme Sylvia Marion.

Le mariage de Mlle Marthe Duclos, fille de M. Charles-Emile Duclos, décédé, et de Mme Duclos, de Notre-Dame-de-Grâce, avec M. Philippe Metcalfe, fils de M. et de Mme Charles-Edouard Metcalfe, sera célébré le 21 août prochain, à neuf heures, à l'église de Notre-Dame-de-Grâce.

M. et Mme Maurice Nadeau, de Montréal, annoncent le mariage de leur fille, Françoise, avec M. Robert Darveau, B.A., M.Sc.C., de Toronto, fils de M. Narcisse Darveau, décédé, et de Mme Eugène Savard, de Saint-Alban, Portneuf. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 6 septembre, à l'église Saint-Albert-Legrand.

Le mariage de Mlle Lucie Brien, fille de M. et de Mme J.-A. Brien, de Saint-Lambert, avec M. Jules Galipeau, de Granby, sera célébré le 6 septembre prochain, dans l'intimité, à l'église paroissiale de Saint-Lambert.

Le mariage de Mlle Rachel Leroux, fille de M. Joseph Leroux, décédé, et de Mme Leroux, de Snowdon, avec M. Gilles Toupin, fils de M. et de Mme L.-Emile Toupin, de Hampstead, sera célébré le 2 septembre, à l'église Saint-Antoine, de Snowdon.

Les trois sœurs se marieront au cours d'une même cérémonie, le samedi 9 octobre, à onze heures, à l'église Saint-Thomas-More, de Verdun. Elles sont les filles de M. Charles-Vincent Mott, décédé, et de Mme Lionel Larivière. L'aînée, Mlle Alma-Claire Mott épousera M. Kenneth-John Hales, fils de M. et de Mme L.-J. Hales, de Verdun; Mlle Lorna-Mary Mott, deviendra l'épouse de M. Roy-H. Flaherty, fils de M. et de Mme R.-M. Flaherty et la cadette, Mlle Carol-Ann Mott, épousera M. Kenneth-Gerard Briggs, fils de M. et de Mme Leo Briggs.

Bellefleur-Chagnon

Le mariage de Mlle Jacqueline Chagnon, fille de M. et de Mme Rodolphe Chagnon, avec M. Arthur Bellefleur, fils de M. et de Mme Arthur Bellefleur, a été béni samedi matin, à neuf heures, à l'église Saint-Edouard, par M. l'abbé Gérard Laporte. Des massifs de glaïeuls et autres fleurs estivales décoraient le sanctuaire, pour la circonstance. Les mariés avaient leurs pères respectifs comme témoins. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté.

La mariée portait, sur un fourreau de satin neige, une robe à corsage de dentelle française dont l'encolure, de tulle, était brodée de pierres du Rhin et de perles de cristal. La jupe ample formait une longue traîne. Une couronne de dentelle brodée de pierreries retenait son voile de tulle illusion. Sa gerbe disposée en cascade, était composée de lis.

Mme Jean-Paul Chagnon, belle-sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de tulle de nylon bleu pervenche, sur fourreau de taffetas, à motifs rehaussés de pierres du Rhin à l'encolure, une couronne de tulle perlé et une cascade de roses roses. Les demois-



TOUT CHANTAIT hier après-midi, au défilé de modes présenté par le club Optimiste Laurentien, au Mont-Gabriel Club, au profit de l'œuvre du "P'tit Gars". Nous voyons ici un joli mannequin canadien portant une jupe agrémentée de notes musicales. Le chemisier toujours pratique complétait cet ensemble original.

selles d'honneur, Mlles Gisèle Chagnon, sœur de la mariée et Edith Boivin, portaient sur fourreau de taffetas, des robes identiques, de tulle de nylon rose et algue-marine, des béguins perlés aux nuances assorties et des bouquets coloniaux composés d'oeillets mauve et jaune.

M. Jean-Paul Chagnon, frère de la mariée, était garçon d'honneur, tandis que MM. Pat Sciscenti et Marcel Bond plaçaient les invités.

Mme Chagnon, mère de la mariée, portait une robe de dentelle gris argent sur un fourreau de taffetas rose cendré, des accessoires noirs et des roses talisman à l'épaule. Mme Bellefleur, mère du marié, portait une robe de dentelle de Russie bronze sur un fourreau de même ton, des accessoires noirs et des roses roses au corsage.

Après une réception, les nouveaux mariés partirent en avion pour New-York et Atlantic City. Pour voyager, Mme Bellefleur portait une robe de lainage léger de nuance café, un manteau de même teinte, un béguin de velours à motifs perlés, des accessoires caramel et beige et des roses jaunes à l'épaule.

Charbonneau-Bertrand

Samedi matin, à dix heures, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, le R. P. Charles-Emile Deschamps, C.S.V., bénissait le mariage de Mlle Lise Bertrand, fille de M. et de Mme Ephrem Bertrand, d'Outremont, avec M. Pierre Charbonneau, fils du docteur et de Mme J.-Henri Charbonneau, également d'Outremont. Le choeur et la nef, pour la circonstance, étaient décorés d'une profusion de muflers et de glaïeuls blancs. Des palmiers ornaient l'allée centrale et des bouquets de mêmes fleurs marquaient les bancs réservés aux invités. Le docteur Charbonneau était le témoin de son fils.

Au bras de son père, la mariée portait sur un fourreau de taffetas, une robe blanche de dentelle Chantilly et de tulle à triple jupe. Son voile semi-long de tulle illusion était maintenu sous un béguin de dentelle et de tulle. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs disposés en cascade. Son unique bijou était un collier de perles fines, cadeau du marié.

MM. Roger Bertrand et Louis

Charbonneau plaçaient les invités.

Mme Bertrand, mère de la mariée, portait une robe d'ottoman bleu paon de ligne princesse, un chapeau de dentelle Malines à large bord, des roses blanches au corsage et des accessoires assortis. Mme Charbonneau, mère du marié, portait sur une crinoline de tulle et taffetas, une robe d'organza de soie bleu glacier et un boléro perlé des accessoires assortis et un bouquet de roses sweetheart à l'épaule.

Après une réception dans les salons du Club Canadien, les nouveaux mariés partirent en voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils habiteront à Toronto, Ont.

Pour voyager, Mme Charbonneau portait un ensemble de toile française gris acier enjolivé de lisérés blancs, un toquet de paille de milan blanc, des accessoires de cuir verni et un bouquet de petites roses rouges à l'épaule.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait : M. et Mme Maurice Bertrand, d'Edmundston, N.-B., M. et Mme Jean-Paul Charbonneau, de Québec, M. et Mme Auguste Bertrand, de Québec, M. Roger Bertrand, de Campbellton, N.-B., Mlle Ghislaine Ouellette de Rimouski, Mme A. Bertrand, et Mlle Bertrand de Saint-Adolphe d'Howard.

Larivée-Côté

Samedi matin, à l'église Saint-Stanislas de Kostka, a été célébré le mariage de Mlle Denise Côté, fille de M. et de Mme Damasse Côté, avec M. Roger Larivée, fils de M. et de Mme Laurent Larivée, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Gravel et le programme de chant fut exécuté par la chorale paroissiale. M. Larivée était le témoin de son fils.

Au bras de son père, la mariée portait sur un fourreau de satin coquille d'oeuf, une robe de dentelle française et tulle de nylon blanc. Son court voile de tulle illusion était maintenu sous un petit béguin d'organdi perlé et un bouquet d'orchidées et de stéphanotis; son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié.

Mme Maurice Côté, belle-sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de tulle rose pâle,

un chapeau de même teinte et un bouquet d'oeillets. Mlle Pierrette Larivée, sœur du marié, demoiselle d'honneur, portait une robe de tulle bleu horizon, un chapeau de même ton émaillé de pierres du Rhin et un bouquet colonial. La petite France Garceau, cousine du marié, bouquetière, portait une robe d'organdi brodé jonquille, un bandeau de stéphanotis jaune et un corbeille de pompons et de roses jaunes. MM. Maurice Côté et Walles Philibert plaçaient les invités.

Mme Côté, mère de la mariée, portait une robe de dentelle perlée bleu royal, des accessoires marine et des roses au corsage. Mme Larivée, mère du marié, portait sur un fourreau de satin, une robe de dentelle sarcelle, un chapeau et des accessoires noirs, des roses talisman à l'épaule.

Après une réception, M. et Mme Larivée partirent en automobile pour les Laurentides. Pour voyager, Mme Larivée portait un costume perlé rose cendré, un chapeau de velours marine, des accessoires assortis et une orchidée à l'épaule.

Denis-Lalonde

A dix heures, samedi matin, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, de l'Île Perrot, M. l'abbé Jean Legault, cousin de la mariée, bénissait le mariage de Mlle Hélène Lalonde, L.L., fille de M. et de Mme J.-Albert Lalonde, de l'Île Perrot, avec M. Jacques Denis, fils de M. et de Mme Elzéar Denis, d'Outremont. Le sanctuaire et l'allée centrale étaient décorés de glaïeuls blancs et roses, à cette occasion. M. Philippe Godin exécuta le programme de chant, tandis que Mme E. Mauffette, toucha l'orgue.

M. Elzéar Denis était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de dentelle française blanche sur un fourreau de taffetas et de tulle. Son court voile de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de tulle et dentelle et son bouquet se composait de roses blanches.

Mlle Yolande Lalonde, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait sur un fourreau de taffetas, une robe de tulle et de dentelle française turquoise, un bandeau de fleurs assorties et un bouquet de roses pinocchio.

M. Roger Niding était le garçon d'honneur. M. Marc Lalonde, frère de la mariée, et M. Guy Leblanc, cousin du marié, plaçaient les invités.

Mme Lalonde, mère de la mariée portait une robe de dentelle grise sur un fourreau de taffetas fumée, un chapeau rose, et des oeillets roses à l'épaule. Mme Denis, mère du marié, portait une robe de dentelle Chantilly et tulle champagne sur un fourreau de taffetas de même nuance, un chapeau de velours brun rehaussé de plumes d'autruche et des roses piquées sur son réticule.

Après une réception au Vaudreuil Inn où les salons étaient décorés de glaïeuls, les nouveaux mariés partirent pour les Bermudes en avion. Pour voyager, Mme Denis portait un costume de soie shantung grège, un chapeau de paille, des accessoires de lézard de même ton et des roses talisman à l'épaule.

Bonin-Bonin

À l'église St-Pierre de Joliette, samedi, à dix heures trente, a été béni par M. le curé Hector Bonin, oncle du marié, le mariage de Mlle Lise Bonin, fille de M. et de Mme Alcide Bonin, avec M. Jean-Claude Bonin, fils de M. Lorenzo Bonin, décédé et de Mme Bonin.

Pendant la messe, Mme André Lavallée et M. Louis Grypinich exécutèrent le programme musical. Le sanctuaire et l'allée centrale de la nef étaient décorés de corbeilles de glaïeuls blancs et de pompons.

MM. Gaston Laporte, Gérard Bonin, Gilles Beauchemin et Marcel Bonin, plaçaient les invités. M. Jean-Marie Bonin, oncle du marié, servait de témoin pour la circonstance.

La mariée, accompagnée de son père, portait sur fourreau de taffetas, une robe de tulle de nylon neige avec incrustations de broderie suisse rehaussée de perles et dont l'ampleur de la jupe formait traîne circulaire. Son voile de tulle illusion était retenu sous un bonichon de même tissu et son unique bijou consistait en un collier de perles. Son bouquet était composé de pois de senteur et de stéphanotis. Mme Gaston Laporte et Mlle Cysel Bonin,

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4714 34-48

PATRON No 4714 — Vraiment remarquable, cet ensemble de plage peut se confectionner de la taille 34 à 48. Les pièces sont taillées en vue d'affiner les demi-tailles tout en leur apportant beaucoup de confort.

Le **PATRON No 4714** vous est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert environ 7 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes la "Patrie" 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

toutes deux sœurs de la mariée et demoiselles d'honneur, portaient sur fourreaux de taffetas, des robes de tulle de nylon bleu hollandais à jupes très amples, des petites coiffes assorties, et un bouquet colonial.

Mme Bonin, mère de la mariée portait une robe de faille rose orchidée rehaussée de perles, un chapeau de velours noir, des accessoires de même teinte et un gardénia au corsage.

Mme Bonin, mère du marié, portait une robe de crêpe français bleu glacier, un chapeau de velours noir, des accessoires de même teinte et des oeillets à l'épaule.

Après une réception, les nouveaux mariés partirent en automobile pour Atlantic City. Pour voyager Mme Bonin portait une robe de toile d'Irlande brun benédicte, un petit chapeau de même tissu, des accessoires assortis et un manteau de lainage ivoire.

Fiançailles

M. et Mme J.-A. Béland, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Yolande, avec M. J.-Roland Caron, B.Ph., L.Ph., fils de M. et de Mme J.-A. Caron, décédés, de Shawinigan Falls. Le mariage sera célébré le 2 octobre prochain.

M. et Mme R. Chèvrefils, annoncent les fiançailles de leur fille, Pierrette, à M. Denis Charron, fils de M. et de Mme P. Charron. Le mariage aura lieu à la fin d'octobre.

On annonce les fiançailles de Mlle Marcelle Côté, fille de M. et de Mme Joseph Côté, des Trois-Pistoles, à M. Roland Primeau, B.Ph., L.Ph., fils de M. J.-L. Primeau, décédé, et de Mme J.-L. Primeau, de Montréal. Le mariage aura lieu en octobre.

M. J.-O. LeBlanc, de Valleyfield, annonce les fiançailles de sa fille, Marguerite, L.L., à M. Robert Lessard, M.D., fils de M. et de Mme J.-O. Lessard, de Tring-Jonction, Beauce. Le mariage aura lieu prochainement.

L'Alliance est mécontente et va en appeler

M. Léo Guindon a déclaré hier soir que l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, dont il est le président, "refuse de reconnaître" une décision de la Commission des relations ouvrières du Québec, décision par laquelle cet organisme provincial accorde un seul certificat de reconnaissance syndicale à deux associations d'instituteurs de la métropole.

A l'issue d'une réunion spéciale du comité exécutif de l'Alliance, M. Guindon a précisé que son syndicat en appelle de cette décision au premier ministre Duplessis, au conseil provincial des ministres et au procureur général. "Advenant toute action des autorités concernées, a-t-il dit, l'Alliance ordonne à ses avocats de prendre les mesures légales requises pour faire respecter ses droits".

Rappelons qu'en vertu du bill 20 rétroactif, qui rend passible d'annulation de son certificat de reconnaissance syndicale un syndicat qui déclare une grève illégale, l'Alliance des professeurs est dépourvue de certification en raison de la grève de ses membres en 1949.

En fin de semaine dernière, la Commission de relations ouvrières a accordé un seul certificat de reconnaissance syndicale à l'Association des éducateurs catholiques de Montréal et à la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise.

M. Guindon a soutenu que l'Alliance groupe la majorité des professeurs catholiques de langue française à l'emploi de la Commission scolaire.

Le président de l'Alliance a ajouté que son syndicat ne reconnaît pas la décision de la Commission de relations ouvrières parce que cette mesure met "en danger les principes de justice de syndicalisme et de démocratie".

M. Guindon a aussi dit que la Commission de relations ouvrières a rejeté une demande de certification de l'Alliance, faite le 4 juin 1954, ce qui était un "manque d'équité", d'après M. Guindon. Ce dernier a ajouté que les enquêteurs n'avaient rencontré que les professeurs de 25 écoles sur 250 et que "la très grande majorité étaient des professeurs de l'Alliance, qui se sont déclarés ouvertement comme tels".

Le président de l'Alliance a ajouté que la Commission de relations ouvrières a accepté de vérifier les livres de l'association rivale, mais a "volontairement omis de vérifier ceux de l'Alliance". Il a aussi reproché à la Commission de donner un certificat conjoint à deux associations différentes, "outrepasant les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et posant un geste qui constitue un abus de pouvoir".



Promotion au major R. Caron

QUEBEC, 10. (D.N.C.) — Le quartier-général de l'Armée à Québec, annonce la promotion du major Raymond Caron, C.D., de cette ville, au rang de lieutenant-colonel. Le lieutenant-colonel Caron assume le commandement du régiment "Les Voltigeurs (Mit)" dont il était, depuis mai dernier, commandant intérimaire. Il devient ainsi le 23ème commandant du plus ancien régiment canadien-français au pays.

Le lieutenant-colonel Caron s'est enrôlé dans l'armée canadienne, le 1er septembre 1939. Il porta alors les insignes de sous-lieutenant avec le régiment qu'il dirige maintenant.

En janvier 1940, il fit un stage à l'Ecole des Officiers de l'Infanterie, à la Citadelle de Québec, avant de rejoindre au mois de juin de la même année, le Royal 22e Régi-

CONFERENCIER AU CLUB RICHELIEU

Le Club Richelieu-Montréal, à son déjeuner-causerie hebdomadaire de jeudi midi prochain, le 12 août, à l'hôtel Queen, aura comme invité d'honneur M. Louis Kokas (ci-haut). Le conférencier est un économiste, né à Csorna, en Hongrie. Il a fait ses études secondaires au Collège des Pères Jésuites, à Kalksburg, en Autriche. Il a aussi étudié aux facultés de droit, à Dijon, France, à Vienne, Autriche, à Paris, France, et à Budapest, Hongrie, où il obtint son doctorat en 1928. M. Trefflé Boulanger présidera le déjeuner-causerie. M. Edgar Jacques présentera le conférencier, que M. Léo Lavoie remerciera. M. Pierre Charest prononcera la conférence publicitaire.

Traduits en Cour sous 5 accusations

Deux jeunes gens arrêtés vendredi alors qu'ils tentaient de commettre un vol dans un garage de la rue Sherbrooke ouest, seront traduits en Cour aujourd'hui sous cinq chefs d'accusation. Ils seront accusés d'avoir volé \$4,000 dans un établissement situé au 1953 ouest, rue Ste-Catherine, où le coffre-fort a été fracturé, de tentative de vol au garage de la rue Sherbrooke ouest, de possession illégale de 12 bâtons de dynamite, de possessions d'outils de cambrioleurs et de possession illégale d'un revolver volé.

Festival à la Colonie de St-Arsène le 15

C'est dimanche le 15 août prochain qu'aura lieu à la Colonie St-Arsène, le grand festival organisé par les membres du Conseil de l'Amicale de St-Arsène. A cette occasion un programme a été préparé afin de plaire à ceux qui répondront à cette invitation. Le départ



Le Lt-col. R. CARON

ment, en Angleterre. Il demeura avec cette unité jusqu'en décembre 1943, participant aux campagnes de Sicile et d'Italie. Pendant ce temps, il fut successivement promu aux grades de capitaine et de major.

Avant de revenir au Canada, en 1945, il appartenait pendant plus d'un an à la Commission de Contrôle des Alliés.

Démobilisé en septembre 1945, il reprenait du service en 1946, avec la 12e brigade d'infanterie de l'armée de réserve, à titre de député-adjoint-adjutant et quartier-maître général. En 1950, il retournait à son premier régiment, Les Voltigeurs, et en devenait le commandant en second, en 1951.

de L'O.S.A. s'effectuera par autobus à 9 heures a.m. L'arrivée à la Colonie sera suivie d'une messe basse. Pour réservations ou informations, veuillez communiquer avec Messieurs Jean Bourque, VE. 7614 ou Lionel Goyer, DU. 1-2677.

199,531 chômeurs à la fin de juin

OTTAWA, 10 — (PCf) — A la fin de juin, 199,531 Canadiens réclamaient des prestations d'assurance-chômage, soit une baisse de près de 20 pour cent ou de 48,642 requêtes par rapport à mai.

Le Bureau de la Statistique rapportait hier que les bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage dans chaque province comptent moins de travailleurs sur les listes de chômage.

Le nombre des sans-travail dans chaque province s'établissait comme suit à la fin de juin:

Terre-Neuve: 4,975; Nouveau-Brunswick 8,980; Manitoba 8,391; Alberta 8,629; Québec 67,246; Saskatchewan 2,790; Colombie-Can-

adienne 19,463; Nouvelle-Ecosse 8,339; Ile du Prince-Edouard 692 et Ontario 70,026.

Les nouvelles réclamations de prestations se chiffraient par 114,797, comparativement à 113,427 en mai. Les paiements totaux de prestations ont diminué de \$20,709,106 à \$15,702,229 et le nombre de jours de prestations a diminué de 6,575,000 à 5,050,883.

Vote de confiance à M. P. Mendès-France

PARIS, 10 — (PAf) — L'Assemblée nationale française a approuvé aujourd'hui le programme de réformes économiques et financières du président du conseil Mendès-France par une imposante majorité.

En accordant au président du conseil son premier vote de confiance, les députés lui ont donné des pouvoirs spéciaux étendus pour s'occuper de la situation jusqu'au 31 mars 1955.

Mendès-France avait dit plus tôt à l'Assemblée qu'une série de mesures neuves devaient être prises pour réveiller le pays "qui dort profondément, faisant des rêves sur le passé et des cauchemars pour l'avenir".

Il a déclaré que le gouvernement se doit d'aider les entreprises de périphérie et rendre leur production profitable. Il a dit que l'aide des Etats-Unis a permis à la nation de subsister depuis la guerre.

Plus tard, a-t-il affirmé, les autres pays de l'Europe ont laissé tomber leurs barrières tarifaires pour permettre un commerce libre plus étendu que celui de la France. Il a dit que la France a profité de ces mesures, mais que si la France n'ouvre pas ses portes aux produits des autres nations européennes, celles-ci ne laisseront pas entrer les produits français.

Mendès-France a ajouté que le but de son programme économique est de restaurer la santé de l'économie française pour lui permettre de faire face à la concurrence intérieure et extérieure.

Le président du conseil a affirmé

qu'environ deux ou trois pour cent de l'économie nationale allouerait toute la structure économique. Quelques réformes sévères donneraient un nouvel essor à l'économie nationale.

Feu M. G.-E. Dubreuil

M. Georges-Etienne Dubreuil, homme d'affaires bien connu et frère de M. J.-Emile Dubreuil, ancien député provincial et actuellement conseiller municipal, est dé-



M. Georges-Etienne DUBREUIL

cédé la nuit dernière à son domicile, 10 rue Dick, après une longue maladie. Il était âgé de 47 ans.

M. Dubreuil était avantageusement connu dans les milieux politiques, sociaux et commerciaux. Il s'était beaucoup dépensé aux œuvres sociales et charitables. Il avait été organisateur de toutes les campagnes politiques de son frère.

Il avait été gérant du commerce du conseiller Dubreuil pendant plus de 25 ans, dans le nord de la ville.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Irène Bleau, quatre enfants: Aline, Gaétan, Jean-Guy et Monique; ses beaux-parents M. et Mme Octave Gagné; trois frères: J.-Emile, Albert et J. Rolland. Deux sœurs: Irène et Simonne, Sœur Marie de Ste-Rose Aline, de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix; deux beaux-frères: M. Ernest de Champlain et Philippe Langlais, et ses neveux et nièces: M. et Mme Gilles de Champlain, Gabrielle de Champlain, Colette Langlais et M. et Mme Roger Dusault, née Thérèse Dubreuil; trois belles-sœurs: Mme J.-Emile Dubreuil, née Philippe Langlais, née Renée Bleau.

La dépouille mortelle est exposée au domicile de la famille au 10 rue Dick, près du Blvd St-Laurent. Son service sera chanté jeudi à 8 h. 30 en l'église St-André-Apôtre.



DES MEMBRES DE LA FAMILLE DIONNE suivent le cercueil d'Emilie, une des cinq jumelles décédée vendredi à Ste-Agathe, vers son dernier repos, le petit cimetière de Corbell, en Ontario. De gauche à droite, Annette, une des quintuplées, Mme Ernest Dionne, Mme Maurice Girouard et Marie, la plus petite des jumelles.

Impressionnantes funérailles de Me Charles-Ed. Bertrand

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé, hier matin, l'absoute, aux funérailles de Me Charles-Edouard Bertrand, jeune avocat, qui a trouvé une mort tragique, dans un accident de la route. Des personnalités politiques, de la magistrature et du barreau de Montréal, assistaient en nombre très considérable, aux funérailles, chantées en l'église Saint-Germain. Seize landaus de fleurs précédaient le cortège funèbre.

Conduisaient le deuil les parents de la famille du défunt, l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, juge de la Cour Supérieure, son père; M. Ernest Carrière, son beau-père; MM. Jean-Paul, Jacques et Pierre Bertrand, ses frères; Me Jacques Dupuis, MM. Paul Brassard, Jean Boisclair, Maurice Bélanger, André Rocheleau, Jacques, Jean-Noël, Pierre et Raymond Carrière, ses beaux-frères; MM. J.-E. Lefebvre et Joseph Giroux, ses oncles, Normand et Léo Lefebvre, ses cousins.

Le cortège, précédé de 16 landaus de fleurs, partit du domicile mortuaire de 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Saint-Germain, où le service fut chanté par Mgr Georges Deniger, P.D., vice-recteur de l'Université de Montréal. M. l'abbé Lionel Palement, curé de Saint-Robert-Bellarmin, et M. l'abbé Procule Leveillé, P.S.S., l'assistaient comme diacres d'office. MM. les abbés Paul Machabée, vicaire à Malartic, cousin du défunt, et Marcel Nepveu, vicaire à Saint-Pierre-Claver, ont dit des messes aux autels latéraux. Le chœur de chant, sous la direction de M. Antoine Desrosiers, a exécuté une messe de Péroli. M. Roger Ethier a touché l'orgue.

On remarquait dans le cortège les hon. juges Elphège Marier, François Caron, Hector Perrier, Antonio Garneau, Charles-Edouard Ferland, Paul-Emile Côté, Edouard Tellier, de la Cour Supérieure; les juges Adélaïde Fontaine et René Thiberge, de la Cour des Sessions de la Paix; l'hon. Roch Pinard, secrétaire d'Etat, les hon. Raoul Grothé et Philippe Brails, conseillers législatifs; les députés fédéraux Eugène Lefrançois, Georges Ratelle, Guy Rouleau, Yves Leduc

et Hector Dupuis, Yvon Dupuis et Jean-Paul Noël, à la Législature. Parmi les avocats, il y avait Mes Philippe Ferland, Léon Bissonnet, Emile Colas, représentant du Jeune Barreau, Jacques Leduc, Lucien Dugas, Guy Melançon, Jean Drapeau, Pacifique Plante, Jacques Duquette, Azarie Choquette, Henri Beaulieu, A. O. Gadbois, Raymond Noël, Francis Fauteux, Marc Lacoste, Albert Paquin, Marc-André Blain, Paul Gérin-Lajoie, John Pepper, Jean de Grandpré, Robert Hodge, Jacques Trahan; Jean-Paul Grégoire, J. P. Dansereau et Denis R. Lanctôt, associés professionnels du défunt; Paul Beaudry, Dawson McDonald, Jean Boulanger, Paul Casgrain et Paul E. Bélanger, du Continenteux municipal; Marcel Bélanger, André Nadeau, Marc Lapointe et Armand Poupert.

MM. Henri Allard, Gilles Desrosiers, Lucien Hébert, Normand Lefebvre, Maurice Demers, C.-E. et Harry Demers, J. Aronoff, Edgar Demers, Nelson-X. Maguy, F. Couillard, Roger Desmarais, Pierre Desmarais, Pierre Simoneau, Jean-Paul Hamelin, Marcel et Antoine Despatis, conseillers municipaux; Mes Maurice Godbout, Paul Champagne; MM. Jean Scheler, Maurice Guay, Marcel Laberge, Trefflé Boulanger, président du Club Richelieu-Montréal, Oswald Mayrand, Bernard Janelle, de la Chambre de Commerce des Jeunes.

MM. Louis-Philippe Beaudin, Horace Caisse, Alfred Pillon, membre du Comité exécutif municipal; J.-A. Constant, Guy Lefebvre, Wilfrid et Jean-Guy Duchesnay, D. Hylands, Pierre Charbonneau, Maurice Gravel, Gaston Bertrand, Roger Gauthier, Roger Dubeau, Armand Valois, Eugène Binette, Marcel Benoit, J.-L. Dequoy, An-

tonio Rabeau, Fred Duclos, Henri Oulmet, A. Durivage, Ulric Leblanc, conseiller municipal, Roland Bock, Bernard Tailleux, René Giroux, Georges Dufort, Jean Morin, Louis Gendron, Lomer Rivard, A.-V. Beaulieu, Edouard Pharon, Emile Grothé, Conrad Allard, Raymond Allard, Robert Lajoie, Roland Lefebvre, C.-E. Charbonneau, S. Deschâtelets, L.-E. Nadeau, J.-D. Gravel, Antonio Bédard, Lucien-R. Hébert, Jean Falardeau, Wilfrid Brodeur, Marcel Beauchemin, J.-S. Bernardin, Dr V. Fredette, P.-E. Pigeon, Richard Paré, Pierre Dalgé, Jean Desrosiers, Edmond Archambault, Marcel Trudeau, Guy Mathieu.

MM. Maurice Cardinal, Bernard Gagné, J. Bibeau, Léon Simard, Emile Pelletier, Jean-J. Côté, Claude St-Laurent, Maurice Meunier, Charles Rolland, R. St-Arnaud, Emile Dufresne, Emile Turcot, A. Lafortune, A.-E. Lalonde, R. Pichette, Gabriel Houde, Guy et Paul Vaillancourt, Maurice Landes, notaire, Gaston Nolin, L.-G. Lacoste, Emile Bruchési, Marcel Pinard, Germain Charland, Vincent Lagarde, Jean St-Amour, Gérard Martineau, Bernard Ethier, Gilles Desrosiers, H. Sauvé, Gérard Lefebvre, Maurice Paquette, Maurice Rinfret, Georges Painchaud, Henri Charbonneau, Laurent Lajeunesse, Guy Pagé, Z. Deschamps, Gaston Leblanc, Réal Rousseau, B. Sansoucy, Jacques Nadeau, Pierre Patenaude, Joseph Germain, Léo Lamonde, Hervé Dalcourt, Jean Desautels, Maurice Beaubien et une grande foule d'autres.

Soucoupes volantes

OTTAWA, 10. (PCF) — Le Canada serait-il le premier pays du monde à enregistrer une soucoupe volante au moyen d'instruments?

Cette question est débattue par suite d'un rapport de la station de détection des soucoupes volantes du ministère des Transports disant qu'on y avait repéré un objet inexplicable dans l'atmosphère au-dessus d'Ottawa, dimanche.

M. Wilbert-B. Smith ingénieur en charge de la section des émissions et des mesures du ministère des Transports, a dit que le gravimètre de la station des soucoupes volantes a été agité à 3 h 01 p.m.

M. Smith est convaincu que la

déviante de l'aiguille du gravimètre n'a pas été causée par un avion. Il s'agit d'un objet que les savants ne connaissent pas ou d'une défectuosité de l'instrument.

"Nous tentons actuellement de découvrir s'il n'y a pas de défectuosité quelque part dans l'instrument", dit-il. "S'il est prouvé que l'instrument n'est pas défectueux, je ne sais pas quel objet est passé au-dessus de nous".

Trois enfants blessés au jeu

Trois enfants ont été conduits à l'hôpital, au cours de la journée d'hier, à la suite d'accidents dont ils ont été victimes.

Régent Boudreau, neuf ans, 5317, avenue Western, s'est infligé de graves coupures aux jambes et aux poignets, hier après-midi, quand la bicyclette qu'il pilotait a dérapé dans un chemin conduisant à l'Oratoire St-Joseph, sur le versant du Mont-Royal. L'agent H. Thivierge, qui était de faction à ce moment près de l'endroit de l'accident, se porta au secours de la petite victime et le conduisit lui-même à l'hôpital St-Mary's, où il est gardé sous observation.

Anatole Worona, sept ans, 5854, 8e avenue, à Rosemont, a subi une fracture de la hanche droite, hier après-midi, dans une chute qu'il fit alors qu'il s'amusa avec de petits camarades, au parc Iberville. Il a été admis à Ste-Justine.

Lucie Sasiote, six ans, 6575, 20e avenue (app. 10), à Rosemont, a subi des coupures au front alors qu'il s'amusa au parc Campbell, à l'angle de la 11e avenue et de la rue Bellechasse, vers 4 h. hier après-midi. Il fut conduit à l'hôpital Ste-Justine, pour y être pansé et put ensuite réintégrer son domicile.

VERONE, Italie, 10. (Reuters f.) — Vingt-trois jeunes hommes et une jeune fille ont commencé aujourd'hui une tentative de battre le record mondial de descente à l'intérieur de la terre. Ils tenteront de descendre plus de 2,160 pieds dans le "Tour du Prêtre", une caverne naturelle dans les monts Lessini, près de Verone. Le record actuel est détenu par les Français, qui ont descendu 2,158 pieds dans le Trou de Glaz.

A travers le monde

LA HAYE, 10. (PAF) — Les Pays-Bas de l'Indonésie en sont venus à un accord pour mettre fin à l'union qui les associe comme partenaires, a annoncé aujourd'hui le secrétaire aux Affaires étrangères.

Un communiqué précise qu'un projet d'accord serait signé cet après-midi par les deux délégations, qui négociaient à La Haye depuis six semaines pour élaborer la forme des futures relations entre les deux pays.

LONDRES, 10. (P.A.f.) — L'Inde a demandé à la Grande-Bretagne de protéger ses intérêts dans les possessions portugaises en Afrique. De source bien informée, on apprend par ailleurs que la Grande-Bretagne ne semble pas disposée à repousser une requête exprimée par un des membres du Commonwealth.

Cette démarche de l'Inde est consécutive à de violentes démonstrations anti-indiennes qui se sont déroulées à Lourenco Marques, capitale de la colonie portugaise de Mozambique, dans l'est africain.

HONOLULU, 10. (PAF) — Le président Syngman Rhee a déclaré hier, qu'il croyait savoir qu'on élaborait les plans à Washington pour retirer les troupes américaines de Corée et il a ajouté:

"Nous voulons que les Américains rentrent chez eux. Nous serons capables de mener nos propres guerres quand nous aurons le matériel nécessaire".

Le président de la Corée du sud a dit au cours d'une conférence de presse qu'il était satisfait de son voyage à Washington et qu'il pensait le président Eisenhower maintenant "au courant de la nécessité d'accroître la puissance défensive de la Corée".

NEW YORK, 10. (PCF) — M. Vito Marcantonio, ancien membre de la Chambre des Représentants, est mort subitement hier dans une rue du centre de New-York. Il était âgé de 51 ans. Il avait représenté une circonscription de l'est de Harlem pendant 14 ans, mais avait été battu en 1950 et faisait campagne pour se représenter comme candidat du parti indépendant de gauche qui s'intitule "partie de bon voisinage." M. Marcantonio avait été jusqu'en novembre dernier chef du parti travailliste américain.

BRIDLINGTON, Angleterre, 10. (Reuters f.) — Les villageois se sont enfuis en criant vers des abris hier alors qu'un chasseur à réaction non identifié a survolé à basse altitude cette station côtière du Yorkshire en faisant feu de son canon. Deux maisons ont été atteintes par les obus, mais personne ne fut blessé.

Cet incident mystérieux n'avait pas encore été expliqué à la fin de la soirée. Le ministère de l'Air rapporta d'abord qu'un avion de la RAF était à blâmer, puis retira cette déclaration et refusa tout autre commentaire.

Traitements augmentés

QUEBEC, 10 — (PCF) — Les religieux et religieuses enseignant dans les écoles de la ville de Québec recevront des augmentations de salaires totales de \$70,000 cet automne, a annoncé hier la Commission des écoles catholiques de Québec en repoussant une requête d'une organisation ouvrière en faveur d'une diminution des mensualités scolaires.

M. Raymond Cossette, de la commission scolaire, a dit que 1,235 étudiants des 10e, 11e et 12e années paieront \$5 par mois en dépit d'une protestation du Conseil des syndicats catholiques de Québec disant que ce taux est trop élevé. Les élèves de 8e et 9e années paieront \$1 par mois et, pour les années du cours primaire, la mensualité sera de 50 cents.

M. Cossette a dit que la commission accorde une augmentation de \$125 par année aux religieux et de \$100 aux religieuses.



AUX FUNERAILLES DE ME CHARLES-AUGUSTE BERTRAND, EN L'EGLISE SAINT-GERMAIN. — Hier matin, on a fait, en l'église Saint-Germain, d'imposantes funérailles à Me Charles-Auguste Bertrand, fils du juge Charles-Auguste Bertrand, décédé accidentellement à Sainte-Dorothée. Sur la photographie du haut, à gauche, on reconnaît dans le cortège l'hon. juge Adélaïde Fontaine, Me Francis Fauteux, M. Roland Bock, l'hon. juge Hector Perrier, le conseiller municipal Adeline Farley, l'hon. Philippe Brails, conseiller législatif, et le sénateur Thomas Vien. Dans le groupe à droite, on voit MM. Jean-Paul Hamelin, conseiller municipal, Bernard Tailleux, René Giroux, Georges Dufort et Jean Morin,

ancien conseiller municipal. Dans le groupe du bas, à gauche, MM. A. Durivage, Georges Ratelle, député de Préfontaine à la Chambre des Communes, Ulric Leblanc, conseiller municipal, Eugène Lefrançois, député de Laurier aux Communes, l'hon. juge Elphège Marier et Marcel Despatis, conseiller municipal; puis, à droite, les membres de la famille du défunt. De gauche à droite, MM. André Rocheleau, beau-frère, Jean Boisclair, beau-frère, Pierre Bertrand, son frère, Me Jacques Dupuis, beau-frère, Jean-Paul et Jacques Bertrand, ses frères, l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, son père, et M. Ernest Carrière, son beau-père.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TELEVISION

Les rumeurs de la ville

FRESQUES ET FRASQUES. — Voici un fait typique, et c'est une dépêche de l'agence Reuter qui nous l'apprend, une dépêche venant de Luebeck, en Allemagne. Deux artistes engagés pour restaurer des fresques dans une église vieille de 700 ans, comparaitront devant les juges aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir fait des faux. Le pot-aux-roses a été découvert quand l'un des artistes, Lothar Malskat, barbu de 41 ans, repentant, a vendu la mèche. Il a dit qu'un des 21 saints "restaurés" sur les fresques du XIII^e siècle de la cathédrale de Luebeck, un des joyaux de l'art gothique en Allemagne, avait les traits d'une vedette de cinéma allemande bien connue. Ce visage serein, angélique, avait été ultérieurement reproduit sur une émission de 2,000,000 de timbres en Allemagne de l'Ouest. Au début, personne n'a voulu croire le sieur Malskat que l'on a tourné en ridicule. Mais la commission de savants et d'historiens nommée aux fins d'une enquête — au cas où ? — a déclaré exacte la confession de l'artiste. Et s'il en fallait une preuve, la fresque représentait entre autres deux dindes, volatile inconnu en Europe au XIII^e siècle.

UN SPECIALISTE. — Avec Lothar Malskat, comparaitra Dietrich Fey, 42 ans, spécialiste en restaurations, qui avait la charge de restaurer les fresques de Ste-Marie de Luebeck pour le 700^{ème} anniversaire de cette cathédrale, en 1951. Rappelons que cette église avait été terriblement endommagée par les bombardements aériens de la dernière guerre. C'est Fey qui avait le contrat. Il avait embauché Malskat comme assistant. Ils n'avaient pas fini leur travail que des experts et des historiens estimaient le "chef d'oeuvre" qu'ils avaient ravivé en ne portant que de quelques traces encore visibles sur les murs. Le monde artistique se réjouissait de la restauration de cette pièce attribuée à un "maître médiéval inconnu". Lors des fêtes du septième centenaire, en 1951, Fey avait été couvert d'honneurs en présence du chancelier Adenauer lui-même. Malskat, lui, s'était retiré dans son chalet de Moor (Allemagne du Nord) où il vivait pratiquement isolé du monde.

AUTRES ACCUSATIONS: Les deux artistes sont également accusés maintenant d'avoir truqué, entre 1946 et 1951, bon nombre de peintures à l'huile, de dessins et d'aquarelles exécutés dans le style d'artistes de renom, particulièrement des impressionnistes français, et de les avoir fait passer pour originaux.

A CHLP — Musique pour les dilettantes: L'émission quotidienne de musique classique à l'antenne de CHLP, l'émission la plus écoutée du grand Montréal. Du 9 au 13 août inclus, de 9 h. à 10 h. 15 du soir comme à l'accoutumée, à ses programmes de MUSIQUE POUR LES DILETTANTES, CHLP présentera:

Mardi, 10:

Concerto pour clarinette et orch. en la maj. de Mozart et trio en la min. op. 114 pour clarinette, violoncelle et piano de Brahms, avec le concours de Reginald Keil, clarinettiste; Frank Millet, violoncelliste et Mieczyslawski, pianiste.

Mercredi, 11:

Symphonie No 3 en fa ma. op. 90 de Brahms, avec le concours de l'orch. philharmonique de Vienne sous la direction de Karl Böhm. Symphonie No 1 en ré maj. op. 25 de Prokofiev, avec le concours de l'orch. de la Suisse romande sous la direction d'Ernest Ansermet. Ouvertures de "Russian and Ludmilla" de Glinka; "Sur les steppes de l'Asie", de Borodine, et "Une nuit sur le Mont chauve", de Moussorgsky.

Jeudi, 12:

"Raymonda" suite de ballet de Glazounoff op. 57, exécutée par le Boston "Pops" orch. sous la direction d'Arthur Fielder. Quartette en fa maj. op. 96 de Dvorak. Concerto en do maj. pour orgues et ensembles à cordes de Corelli.

Vendredi, 13:

Symphonie No 31 en ré maj. et No 39 en mi bémol maj. de Mozart, avec le concours de l'orch. symphonique de Londres, sous la direction de Joseph Krips. Nocturnes de Debussy, avec le concours de l'orch. de la Suisse romande sous la direction d'Ernest Ansermet. Intermezzo, op. 117 No 1 et No 2 en mi bémol min. de Brahms (au piano: Wilhelm Kempff).

VERGOR

Le "Dom Juan", ce soir à l'Ermitage

Ce soir, dans les Jardins de l'Ermitage, dernière soirée Molière présentée par le Théâtre du Nouveau Monde dans les cadres du Festival de Montréal 1954. A l'affiche, DOM JUAN dont le rôle-titre sera interprété par Jean Gascon. La mise en scène est de Jean Dalmain et les décors et costumes de Robert Prevost. La direction de la scène a été confiée à Jean-Louis Roux.

Jean Dalmain interprétera le rôle de Sganarelle, valet de Dom Juan. Charlotte Boisjoli sera Elvire, l'épouse délaissée du héros. Guy Hoffmann sera le marchand, M. Dimanche et Henri Norbert, Dom Louis, père de Dom Juan.

Les rôles de paysans seront tenus par Monique Joly, Janine Mignolet et Marc Favreau tandis que les frères d'Elvire seront personnifiés par Jean-Louis Roux et Gilles Pelletier. La distribution comprendra également Jean-Louis Paris, Guy Bélanger, Victor Désy, Guy l'Ecuyer, Guy Leduc, Robert Desroches, Gilles Rochette et Roland Longpré.

Cette pièce, Dom Juan, avait été

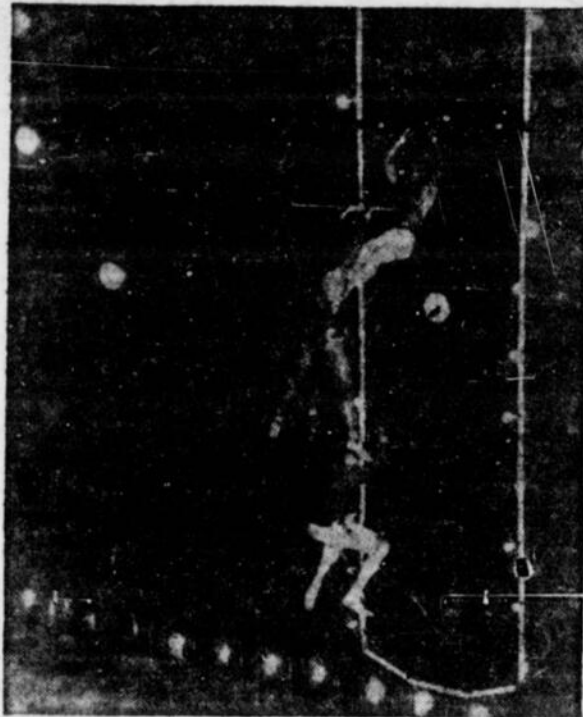
annoncée pour le 5 août et a été remise à ce soir à cause de circonstances incontrôlables. Ceux qui ont des billets pour ce spectacle de Dom Juan datés du 5 août, devront s'en servir ce soir, le 10. Qu'on ne l'oublie pas.

Cette pièce qui a été le grand succès de la dernière saison du Nouveau Monde que dirige M. Jean Gascon promet de terminer en beauté le Festival Molière, première étape du Festival de Montréal 54.

Alors, ce soir, les trois coups seront donnés à 8 h. 45 p.m. L'on peut se procurer des billets au contrôle à partir de sept heures.

Deux morts dans une collision à Saint-Séverin

TROIS-RIVIERES, 10. (P.C.F.) — Deux hommes ont été tués dans une collision survenue dimanche matin entre deux automobiles près de St-Séverin de Proulxville, dans le comté de Champlain. Les victimes sont M. Laurent Trudel, chauffeur de taxi, mort à l'hôpital à Grand'Mère, et M. Marcel Massicotte, tué instantanément.



— Les Hartzells prendront l'affiche du spectacle gratuit, au Parc Belmont, à compter de lundi, le 9 août. Ils succèdent aux Amandis qui terminent leur engagement, après un brillant succès, avec des représentations à 5 heures et 11 heures P.M. samedi et dimanche.



A L'IMPERIAL. — Une scène du film "Night People", mettant en vedette Gregory Peck et Anita Björk.



AU PRINCESS. — Ronald Reagan dans "Prisoner of War", un drame de la guerre de Corée.

L'horaire du film

LOEW'S — "Carnival of Story": 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
CAPITOL — "Valley of the Kings": 10.25, 12.45, 3.05, 5.20, 7.40, 10.00.
PRINCESS — "Prisoner of War": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.
IMPERIAL — "Night People": 10.10, 1.05, 4.00, 6.55, 9.45. "Princess of the Nile": 11.50, 2.40, 5.35, 8.30.
ORPHEUM — "Heidi": 9.55, 12.15, 2.40, 5.06, 7.25, 9.50. "White Mane": 11.35, 1.55, 4.20, 6.45, 10.05.
ALOUETTE — "Destin s'amuse": 12.05, 3.20, 6.35, 9.50. "La Nuit est mon Royaume": 10.15, 1.30, 4.45, 8.00.
AU ST-DENIS — "Adieu Paris": à 12.30, 3.41, 6.32, 9.13. "Dominica", à 2.00, 5.09, 8.20.

Chute fatale

M. Wilfrid Provost, 64 ans, qui demeurait à 1878, rue Albert, à Mackayville, est décédé peu avant 10 h. hier matin, aux blessures subies dans une chute faite dans un escalier de son domicile, hier soir. Le corps de M. Provost a été transporté à la morgue de la rue Saint-Vincent, à Montréal, où le coroner du district tiendra enquête.

50 cadets de l'aviation ont visité Ste-Agathe

STE-AGATHE, 10. (P.C.F.) — Un groupe de 50 cadets de l'Aviation des pays de l'OTAN ont passé la fin de semaine à Ste-Agathe, endroit de villégiature des Laurentides, comme hôtes de C. Douglas Taylor, président honoraire de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada.

IMPERIAL A l'affiche
"NIGHT PEOPLE"
aussi
"PRINCESS OF THE NILE"

2^e semaine **PALACE**
"3 COINS IN THE FOUNTAIN"
en technicolor
Clifton WEBB — Dorothy McGUIRE

PRINCESS A l'affiche
"PRISONER OF WAR"
en technicolor
Ronald REAGAN — Steve FORREST

A l'affiche **ORPHEUM**
"HEIDI"
aussi
"WHITE MANE"

LOEW'S A l'affiche
"CARNIVAL STORY"
Anne BAXTER — Steve COHRAN

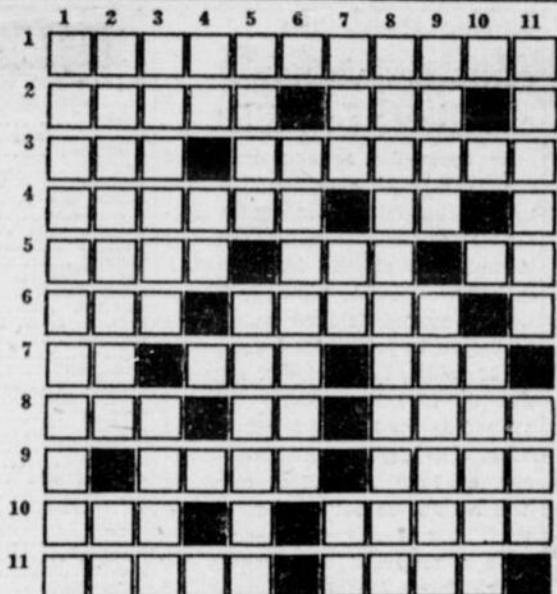
A l'affiche **CAPITOL**
"VALLEY OF THE KINGS"
en couleurs
Robert TAYLOR — Eleanor PARKER

ALOUETTE A l'affiche
"LE DESTIN S'AMUSE"
aussi
LA NUIT EST MON ROYAUME

CINÉMA de PARIS 2^e SEMAINE
Le film qui a étonné le monde
Elle n'a dansé qu'un seul été
avec ULLA JACOBSON
FOLKE SUNDQUIST

STUDENTS A l'affiche
ODILE VERSOIS
JEAN-PIERRE KERIEN
domenica
avec ALAIN QUERCY
★ FRANÇOISE ARNOUL
★ HENRI VILBERT
Adieu Paris
et l'orchestre CAMILLE SAUVAGE

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1—Coupe oblique au-dessous d'une marche d'escalier de pierre.
- 2—Exercice dure et pointue qui nait sur certains végétaux — Vase de terre ou de métal.
- 3—Personnage de conte — Qui a les cheveux noirs et le teint brun.
- 4—Gages, assurances — Pronom personnel.

Solution du problème d'hier

P	A	R	O	N	O	M	A	S	I	E
E	M	E	R	I	E	T	A	N	G	
R	E	N	T	E	R	E	A	U		
C	R	E	E	R	E	L	E	V	E	
N	I	I	R	U	E	O	U			
O	R	I	L	L	O	N	N	U	L	
P	E	S	A	U	S	E	E			
T	E	L	P	I	Q	U	E	M		
E	M	E	R	I	U	R	D	E		
R	U	I	D	E	E	O	N			
E	S	O	P	E	S	U	I	N	T	

- 5—Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin — Lettre grecque — Note.
- 6—La plus vile populace — Ni chaud, ni froid.
- 7—Article simple — Ancienne forme de oui — Saison.
- 8—Mesure agraire — Article espagnol — Jeu de hasard.
- 9—Certaine — Le plus puissant des carnassiers.
- 10—Démonstratif — Qui plait à l'oeil (fém.).
- 11—Taille la tête des arbres — Affaiblir.

VERTICALEMENT

- 1—Défaut, suppression
- 2—Oiseau de proie du genre faucon — Conjonction.
- 3—Genre d'ombellifères araliacées comprenant des plantes toujours vertes — Intente en justice.
- 4—Année — Interjection.
- 5—Guide — Série de trois cartes de même couleur.
- 6—Espèce de polygones d'un goût acide.
- 7—Tête d'une tige de blé — Equerre — Du verbe boire.
- 8—Gros saucisson d'Italie, fabriqué surtout à Bologne (pl.).
- 9—Instrument pour serrer fortement les objets à limer — Astre fixe qui brille par sa lumière propre.
- 10—Ornement sacerdotal.
- 11—Juron de l'ancienne comédie — Un, en anglais.



AU CAPITOL. — Robert Taylor et Eleanor Parker dans une scène du film en couleurs, tourné en Egypte, "Valley of the Kings", avec Carlos Thompson.

Le Festival

Une pierre blanche: "L'Art de la Fugue"

(par Dominique LABERGE)

La présentation, hier soir en la salle de l'Ermitage, de l'Art de la Fugue de Jean-Sébastien Bach, par le McGill Chamber Ensemble, sous les auspices du Festival d'été 54, est non seulement la plus belle contribution de tout le Festival, mais elle marque ici (à Montréal) aussi bien qu'en Amérique — c'était une première sur notre continent — une pierre blanche. Et de quelle taille! L'incomparable chef-d'œuvre, couronne éblouissante du grand musicien, puisqu'il était le maître incontesté de ce genre de composition, avait été confié au soin — on pourrait dire même: au religieux amour — d'Alexander Brott, qui a atteint là un sommet de sa carrière. A lui et à ses musiciens revient l'honneur d'une présentation tout à fait étonnante, car l'Art de la Fugue n'est pas de ces ouvrages faciles d'approche.

L'auditoire distingué, qui remplissait la salle à craquer, ne se lassait pas d'apprécier cette œuvre pratique et splendide, ce trésor, et d'applaudir, à la fin, les artisans (maître et musiciens) de la marquante exécution. Un musicien de l'époque de Bach disait que cet Art de la Fugue était trop grand pour ce monde. L'œuvre, en effet, est si complexe que seul un musicien peut apprécier la puissante accumulation de science, de génie et d'inspiration que Bach y a mis. L'œuvre est le sommet de ses réussites dans cette forme musicale. Ce testament artistique de Bach devait attendre notre époque pour trouver tout son sens, sa pleine signification artistique de toute beauté, un message de l'essence de ses Passions et de sa Messe. Le ton et le sentiment en sont graves et religieux.

Et c'est pourquoi le public non spécialiste qui composait la majorité de l'auditoire d'hier soir en a fait son bonheur.

Ce recueil ultime de Bach, l'Art de la Fugue, représente comme une synthèse de son art polyphonique. Dans cette œuvre, Bach réunit 14 fugues à 4 voix écrites sur un même sujet de quatre mesures: gigantesque travail en 14 chapitres où la fugue apparaît sous tous ses aspects. Il s'y ajoute quatre canons et deux fugues pour piano-forte. Bach n'a spécifié aucun instrument pour l'exécution de cette œuvre, ce qui porta certains musiciens à croire qu'elle fut conçue plutôt pour la lecture, par amour du jeu technique et de la difficulté à vaincre. On se trompait. A l'époque, Bach vivait pour ainsi dire dans un autre monde.

Cette absence d'indication explicite, partiellement du moins, pourquoi cet Art de la Fugue soit demeuré aussi longtemps dans un injuste oubli. On en devait voir la première version orchestrée en 1927, en Allemagne. C'est aussi la même année que les pianistes allemands Heinz et Scholz, de Salsbourg, en avaient donné une version pour

deux pianos, non seulement dans leur pays mais aussi à l'étranger. Et c'est ainsi que quelques mélomanes avaient fait la connaissance du chef-d'œuvre au Ladies' Morning Musical Club. L'effort n'était point satisfaisant. C'est grâce à M. Brott que nous connaissons maintenant la nouvelle version instrumentale de Leonard Isaacs, qu'il rapporta de son dernier voyage en Angleterre. Alexander Brott l'étudia soigneusement et nous en présente l'éton-

nante exécution mentionnée plus haut. Il convient d'associer ses musiciens à cette grande réussite: Lotta Brott, Natalie Clair, Hyman Bress, Calvin Seib, Stephen Kondaks, Walter Joachim et John Newmark; Mario Deschenes, Pietro Masella, Arthur Romano, Rodolphe Masella et Roland Gagnier.

Réunion annuelle des employés de magasins

Quelque 40 délégués de toutes les parties de la province ont assisté hier à la séance d'ouverture de la convention annuelle de la Fédération nationale des employés de magasins (CTCC). La convention, qui durera trois jours, est présidée par M. Lucien Dorion, de Québec.

Magnifique Spectacle
sans frais
additionnels!

Chez Paree

PAS DE MINIMUM!

AUCUNE CHARGE

POUR COUVERT ET ADMISSION!

ON N'ENTEND PARLER QUE DE ÇA!

BLACK & WHITE REVUE

Un spectacle que vous n'avez jamais vu et qui met en vedette

THE NO-MADS
musique, danse, comédie, chant

SATCH ROBINSON
chanteur-m.c. — danseur et comédien

BARBARA WINDFIELD
chanteuse sensationnelle

DOLORES WOODWARD
danseuse aguichante

BILL KURSEY
et son saxophone

KENNEY EDMOND
nouveau musical

2 ORCHESTRES
3 spectacles tous les soirs
10 h., 12 h. p.m. et 1 h. 30 a.m.

Pas de frais de couvert de minimum, d'admission

PALM CAFÉ

2007, rue BLEURY — HA. 6467

ANNIE BROOKS

voire chanteuse favorite revient après une absence de plusieurs mois. Comme à son réputé frère Norman, le succès sourit...

Gaston (THE SHOW MUST GO ON)
CAMPEAU
Chanteur-m.c.
Les soeurs
ROWAN
Ravissantes acrobates
Joan
SHERWOOD
aguichante danseuse
Charlie
DELMARE
comédie musicale

Pas de minimum
Pas de frais de couvert
Pas de frais d'admission

JAM SESSION

Tous les dimanches
après-midi
mettant en vedettes
les meilleurs musiciens
de l'heure.

BEAVER CAFÉ

316 ouest, Ste-Catherine — UN. 1-1973



LES REVES DE JULES VERNE semblaient, au XIXe siècle, de folles anticipations de romancier. L'un après l'autre, ils sont devenus les réalités quotidiennes de notre XXe siècle. C'est ainsi que 80 ans après la parution du "Tour du monde en 80 jours", deux jeunes Français rééditent l'exploit des héros de Jules Verne en empruntant les services d'Air France, le plus long réseau aérien du monde. Les deux jeunes globe-trotteurs, Mlle Françoise Haurie, 16 ans, et Jean-François Bernede, 14 ans, gagnants du grand concours organisé par la Société Astra, subsidiaire en France de la Compagnie Unilever Ltd., ont quitté Paris le 14 juillet, Jour de la Bastille, sur un Super-Constellation d'Air-France, à destination de Abidjan, première escale de leur voyage autour du monde. Ils visiteront tour à tour les villes de Dakar, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Lima, Tokyo, Saigon, Calcutta, Le Caire, Athènes et Rome. Les deux jeunes voyageurs arrivés à N.-York à bord d'un Super Constellation d'Air France, en provenance de Mexico, ont été rencontrés à leur arrivée à Dorval par les représentants d'Air France et de Lever Brothers Co. Le voyage autour du monde s'effectue sous les auspices de la Compagnie Unilever Ltd. qui est chargée de recevoir les enfants et de leur faire connaître les principaux points d'intérêt éducationnel. Pendant leur séjour en Amérique, ils visiteront Montréal, Toronto, Washington, New-York, Détroit, Chicago, Grand Canyon, Los Angeles et San Francisco. Les deux enfants sont accompagnés de Pierre Ichac, le célèbre explorateur français, qui tournera un film du voyage, de M. René Basdevant, du service de publicité de la Société Astra, et de Mme Sidès, du bureau de voyage de cette même Société. Air France et Lever Brothers Co., de Montréal, souhaitent la bienvenue à ces jeunes globe-trotteurs qui apprennent, en se servant du transport aérien, combien le monde est petit.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Hausse du marché durant la matinée. General Dynamics gagne 1 1/2 pt.

Durant la matinée, les cours ont progressé ici dans un marché modérément actif. General Dynamics a gagné 1 1/2 à 67 1/2 et Canadian Vickers, à 30 a gagné 1/2. Canadian Cement et Hudson Bay Mining ont avancé de 1/2 à 128 1/2 et 46 respectivement. Des gains de 1/2 de point ont été enregistrés par Argus Corp., à 19 1/2, International Nickel, à 43 1/2 et Price Brothers, à 40 1/2. Shawinigan a baissé de 1/2 à 49 1/2 et Aluminium et Banque Royale ont cédé de petites fractions. Actions mais inchangées étaient Asbestos Corporation, Canadian Breweries, Bell Telephone, Power Corporation, Stelco, Bell Telephone et Canadian Pacific.

Des 218 émissions transigées hier, 41 ont progressé, 81 ont accusé des pertes et 96 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.28 à 43.04; papeteries, 1.10 à 997.04 et mine d'or, 0.51 à 62.01. Les services publics n'ont accusé aucun changement à 112.7 et les industriels ont baissé de 1.8 à 213.9. Le virement a porté sur 63,523 valeurs industrielles et 148,983 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
1185 Abitibi P. P.	23 1/2	22 1/2	22 1/2
1750 Abitibi P. P.	25 1/2	25	25
15 Acadia Ati S.	8 1/4	8 1/4	8 1/4
130 Acadia Ati A.	22	22	22
139 Algoma Steel.	43	43	43
1056 Alum Ltd.	68 1/2	68	68 1/2
20 Alum Ltd.	107 1/2	107	107 1/2
290 Ang Can P. P.	53 1/2	53 1/2	53 1/2
240 Argus Corp.	19 1/2	19	19
1 Argus Corp.	97	97	97
1355 Asbestos Corp.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
225 Atlas Steels	12 1/2	12 1/2	12 1/2
260 Bathurst P. B.	53 1/2	53	53
750 Bathurst P. B.	28 1/2	27 1/2	27 1/2
2934 Bell Tel. Co.	45	44 1/2	45
1705 Brazilian Tr.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1100 B. A. Oil Co.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
30 B. C. Elec 4 pr	101 1/2	101 1/2	101 1/2
140 B. C. Elec 5 pr	53 1/2	53 1/2	53 1/2
300 B. C. Forest.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
75 B. C. Power.	23	23	23
25 Bruck Mills A.	9	9	9
250 Buold Prod.	42	42	42
70 Can Cement	128	128	128
133 Can Cement	30 1/2	30 1/2	30 1/2
825 Can Iron Pdr.	23	23	23
29 Can Satef pr.	105	105	105
37 Can rBeweries.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
125 Can Canneries.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
175 Can aCr Fdry.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
120 Can Car pr.	24	23 1/2	23 1/2
5 Can Celanese.	19	19	19
100 Can Chemical.	8 1/4	8 1/4	8 1/4
765 Can Indust.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
10 Can Locom.	14	14	14
100 Can Oil Cos.	15	15	15
2322 Can Pac Rly.	25 1/2	25	25 1/2
200 Can Petro pr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Can Vickers.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
200 Cock Farm Co.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
750 Coshin Co.	14	14	14
970 Cons M. Melt.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
560 Cons Glass.	24	24	24
450 Corby's Dis A.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
25 Corby Dist B.	14	14	14
1225 Davis Leat A.	31	30 1/2	31
1175 Dom rBldg.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
200 Dom rGlass oC	44	44	44
1000 Dom St Coal.	11 1/2	11	11
100 Dom Stores.	29 1/2	29	29 1/2
1250 Dom Tar Ch.	9	8 1/2	8 1/2
305 Dom Textile.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
75 Donohue Bros.	23	23	23
250 Dow Brew Ltd	25	25	25
50 Famous Pwr.	26	26	26
1455 Foundation Co.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
910 Fraser Cos.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
5 Fraser Cos pr	102 1/2	102 1/2	102 1/2
275 Gattineau Pwr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
720 Gen Dynam.	67	65 1/2	66 1/2
10 Gen Motors.	77	77 1/2	77 1/2
100 Gen Steel W.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
190 Gypsum L. Al.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
325 H Smith Paper	25 1/2	25	25
310 Hudson Bay.	46 1/2	45 1/2	45 1/2
1467 Imperial Oil.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
250 Imp Tobacco.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1305 Ind Accept.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
100 Int Bronze pr.	17	17	17
1375 Int Nickel.	43 1/2	43	43
91 Int Paper.	72 1/2	72	72 1/2
100 Int Petroleum.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
360 Int Pine Ldne.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
25 Int Power.	112 1/2	112	112 1/2
50 Int Util Corp.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
100 Int Util pr.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
25 L. of the Wds.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
5 L. of Wds pr.	146	146	146
300 Laurent Ace A.	13	13	13
475 MacMillan B.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Mailman 5 pr	87	87	87
2010 M Harris Ltd.	8 1/2	8	8 1/2
300 Mitchell Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
325 Molson's Br A.	25	25	25
75 Mt Locom.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
200 Morgan Co.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
100 Nat Steel Car.	25	25	25
185 Noranda Mines	73	72 1/2	73
25 Ogilvie F Mills	33	33	33
5 Page Hersey.	65	65	65
55 Placer Dev.	27	27	27
505 Powell River.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
110 Power Corp.	43	43	43
220 Price Bros Co	40	40	40
25 Price Bros pr	100 1/2	100 1/2	100 1/2
75 Prov Transp.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Quebec Pwr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
10 Rolland Paper.	90	90	90
800 St Law Corp.	58 1/2	58 1/2	58 1/2
1275 Shawin W. P.	50	49 1/2	50
100 Shawin 4 pr.	50	50	50
10 Sher Will Co.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
855 Steel Co.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
327 Thrift Stores.	32	32	32

Ventes à découvert au marché local

Voici une liste des intérêts à découvert, en place locale, au 31 juillet dernier; le total porte sur 107,689 actions au regard de 95,203, le 15 juillet.

BOURSE DE MONTREAL	
Abitibi	615
Algoma	200
Aluminium	1,112
Asbestos Corp.	100
Atlas Steel	250
Bathurst "B"	100
Bell Telephone	543
Brazilian Traction	150
B.A. Oil	150
B.C. Telephone	100
C.I.L.	110
C.P.R.	300
Canada Cement	105
Canada Iron Foundries	300
Canadian Celanese	800
Canadian Vickers	250
Consolidated Smelters	850
Dist. Seagrams	1,095
Dominion Bridge	200
Dominion Stores	100
Famous Players	100
Foundation Co.	110
Imperial Oil	100
Massey-Harris-Ferguson	700
Molson's "B"	1,008
Noranda	600
Price Bros	225
Shawinigan	1,075
Walker-Gooderham	415

BOURSE CANADIENNE	
Anacon	4,500
Brown	600
Bouscadillac	3,000
Canadian Devonian	1,040
Carnegie	2,511
Cassiar	230
Cons. Mosher	3,500
Cons. Paper	4,250
Dominion Asbestos	5,000
Di Pont	465
East Sullivan	1,500
Eastern Metals	9,500
Falconbridge	100
Fed. Pete	100
Fleet	120
Ford "A"	2,085
Gunnar	300
Great Lakes	100
Great Sweet Grass	2,000
L. spiration	800
Jasper Oil	2,200
Joliette-Québec	10,000
Nesbitt-Labine	1,000
New British Dom.	200
New Larder "U"	800
Opemiska	2,800
Pacific Pete	500
Preston East Dome	600
Sapphire	1,000
Sherritt-Gordon	400
Steep Rock	300
Sullivan Cons.	700
Torbritt	200
Trans. Dom.	175
Trans Mountain	100
United Asbestos	10,600
Unité d'Ors	3,000
ViolaMac	100
Weedon Pyrite	19,500

Bourse de New-York

Les cours haussent sous la direction des avionneries à N.-Y.

NEW-YORK, 10. (PA). — Le marché américain a progressé à l'ouverture des cours aujourd'hui sous la direction des avionneries. Les blocs d'actions échangées comprenaient 4,200 Lockheed, en hausse de 1 1/2 à 42 1/2; 6,500 Boeing, en hausse de 1/2 à 67 1/2; 2,000 Grumman, en hausse de 1/2; 1,800 General Electric, en baisse de 1/2; 3,300 Western Union, en hausse de 1/2; 1,000 Bethlehem Steel, en hausse de 1/2; 1,500 Chrysler, en hausse de 1/2; 3,000 U.S. Steel, en hausse de 1/2 et 2,400 Packard, en baisse de 1/2. L'indice de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a baissé de 70 cents à \$131.10 hier. Les industriels ont perdu \$1.60 et les chemins de fer, 40 cents. Les services publics n'ont pas varié. Le virement a porté sur 2,280,000 actions.

Prix de l'or

LONDRES, 10. (PC). — Voici la cote de l'once d'or fin, aujourd'hui, en devises américaines, sur le marché libre de l'or en Europe: \$35.04 offert et \$35.07 demandé. Le prix de l'or en once de Troyes a touché \$34.84 sur le marché londonien des lingots.

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
1440 Ang Nfld Dev.	10	9 1/2	9 1/2
49 Arcan Corp.	80	80	80
1425 Brown Co.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
210 C & D Sugar.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
5 Can Maltng.	63	63	63
25 Can Pack B.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
40 C Dredge D.	72	72	72
40 Catell Fd pr A	19	19	19
40 Catell Fd pr B	31	31	31
304 Cons Div A.	85	85	85
8 Cons Div S pr.	24	24	24
1548 Cons Paper	54 1/2	54 1/2	54 1/2
200 David F. A.	48 1/2	48	48 1/2
50 Dom Engin.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
8 Dom Oil Lm.	33	33	33
1833 DuPont of C.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
25 DuPont 7 1/2 pr	93	92	92
100 Eastern St Pro	5	5	5
900 Fleet Man	210	210	210
240 Ford Motor	93	92 1/2	92 1/2
30 For Pow Sec.	33	33	33
1135 Gr Lakes Pap.	27	26 1/2	26 1/2
150 Interp Util	8	8	8
10 Loblaw Groc B	62	62	62
20 Lowrey Ltd.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
200 Mexican LA pr.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
145 M & O Paper.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
300 Moore Corp.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
10 Power Corp pr	110 1/2	110 1/2	110 1/2
50 Suez Canal	201	201	201
200 Traders Fin A	43 1/2	43	43 1/2
105 Trans Mt Oil.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
155 Union Gas	41 1/2	41 1/2	41 1/2
225 Watermans	10 1/2	10 1/2	10 1/2
50 Westeel Prod.	22	22	22
210 West Can Brew	21	21	21

MINES	
6000 Amer Mines	26
25000 Amer Yellow	11 1/2
1500 Anacon Lead	252
4000 Arbona Sulphur	8
8 Atlas Sulphur	7
500 Baska U. M.	24
1200 Belchemase	85
1000 Belchemase	34 1/2
900 Boreal Rare	215
2000 Bouscadillac	16
200 Bouscadillac	10
5000 Caumont U. M.	24 1/2
1500 Carnegie Mines	27
900 Chem Research	283
1000 Chib Explor.	53
1000 Cons Candego.	9 1/2
500 East S. Refin.	250
1000 Fab Metal M.	16
350 Falconbridge	19
1000 Fenimore Iron	43
600 Fontana Mines	24 1/2
1000 Gull Port Uran.	30
600 Hollinger Cons.	17 1/2
3100 Iso Ura Mines	44
2000 Jack Lake	24 1/2
300 Jardun Mines	25 1/2
3300 Kennaway	4
250 Labrador	10
500 Lafayette Ash.	10 1/2
4000 Lingade Copp.	8
2000 Merrill Island.	34 1/2
3500 Nocana Mines	13
1000 Obalski Ltd.	19
1500 Orphan Uran.	15
1000 Preston E. D.	380
500 Quebec Nickel.	45
3000 Queumont M.	18 1/2
2000 Siscoe Gold	39
2500 Stand Gold	11
515 Steep Rock Iron	760
625 Sullivan Cons.	340
5500 Tazin Mines	7 1/2
500 Torbritt Silver	147
6000 Trans Dom M.	210
8500 Trebor Mines	12
600 United Asbestos	385
25 Ventures Ltd.	18
200 Wilroy Mines	125

Bourse de Toronto

TORONTO, 10. (PC). — Les échanges ont débuté lentement à la Bourse de Toronto aujourd'hui alors que les cours affichaient une tendance mixte. Les industriels ont enregistré autant de gains que de reculs, mais les papeteries ont fluctué irrégulièrement. Les transactions ont été très lentes dans les autres compartiments. Les pétroles de l'Ouest ont baissé de quelques cents de même que les titres secondaires parmi les métaux non ferreux alors que les valeurs de choix étaient fermes. Le groupe aurifère a fléchi quelque peu. Les titres d'uranium ont affiché un ton mixte et s'échangeaient activement. Les métaux des régions de Manitowadge et de Bathurst étaient délaissés.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 10. (PC). — Le dollar canadien a haussé de 1-32 de cent à une prime de 3-32 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de 1-32 de cent à \$2.81 21/32. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 3 pour cent, à \$0.97 en fonds canadiens, en baisse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a baissé de 1/16 de cent à \$2.73 1/4.

Indice stable du cours des valeurs mobilières en juillet

Le cours des actions ordinaires sur le marché canadien n'a que peu fluctué durant les quatre premières semaines de juillet, bien que la tendance ait été légèrement à la hausse. L'indice réuni de 99 actions a avancé de 179.9 dans la semaine du 24 juin à 181.8 dans celle du 22 juillet, tandis que le sous-indice de 79 actions industrielles a avancé de 179.6 à 181.3, celui de 12 actions de services d'utilité publique, de 167.0 à 169.3 et celui de huit actions de banques, de 212.7 à 215.7.

On a remarqué des avances des sous-groupes suivants: machinerie et équipement, pulpe et papier, laminages, boissons, matériaux de construction, énergie et traction. Les actions des huiles, des mines industrielles et des transports ont fléchi.

Reflétant un affermissement modéré des titres d'or et de bas métaux, l'indice réuni des titres miniers a avancé de 90.0 à 92.5 entre le 24 juin et le 22 juillet. Les titres d'or ont avancé de 63.9 à 65.4 et ceux des bas métaux, de 149.7 à 154.5.

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO			
	Haut	Bas	10 h. 30
Amer Yellow Mines	11 1/2	11 1/2	11
Anacon Lead	244	244	244
Bankfield Cons.	1.05	1.05	1.05
Barvue Mines Ltd.	1.49	1.49	1.49
Belchemase Mines	1.10	1.10	1.10
Belchemase Gold	1.18 1/2	1.18 1/2	1.18 1/2
Bruna M. Smelt.	1.05	1.05	1.05
Can Collieries	6.70	6.70	6.70
Cassiar Asbestos	5.85	5.85	5.85
Chesterville Mines	.33	.33	.33
Chimo Gold	1.25	1.21	1.25
Cobalt Cons. M.	1.00	1.00	1.00
Conwest Explor	3.15	3.15	3.15
Deldona Gold	.19	.19	.19
East Malartic	2.57	2.57	2.57
East Sullivan	3.80	3.80	3.80
Falconbridge	.19	.19	.19
Fenimore Iron	.43	.40	.43
Fransher Ltd	4.80	4.80	4.80
Giant Yellow	8.25	8.25	8.25
Gus's Lake Gold	.69	.69	.69
Gunnar Gold	8.65	8.60	8.65
Hollinger Cons.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Joliet Quebec	.50	.49	.50
Kayrand M Dev.	.08	.08	.08
Kerr Addison O.Gld.	18.8	18 1/2	18 1/2
Krymekt Mines Ltd.	.64	.64	.64
Kirk Lake Gold	.36	.36	.36
Klondike Kenno	.05 1/2	.05 1/2	.05 1/2
Lake Langman	.12	.12	.12
Lake Shore Mines	5.60	5.60	5.60
Lake Wasa	.25	.25	.25
Macassa Mines Ltd	1.81	1.81	1.81
MacDonald Mines	.55	.55	.55
Mackeno Mines Ltd	.40	.40	.40
MacLeod Cuck Gold	1.80	1.80	1.80
Madson Red Lake	1.70	1.70	1.70
Malartic Gold F.	1.45	1.45	1.45
Merrill Island M.	.34 1/2	.34 1/2	.34 1/2
Nesbitt LaBine	2.10	2.10	2.10
New Chabert	.63	.63	.63
New Larder U	.83	.83	.83
Normetal Mining	2.72	2.72	2.72
Ont Pyrites Co.	.70	.70	.70
Pamour Porc	.73	.73	.73
Paysmaster Cons	.50	.50	.50
Preston East D.	3.75	3.75	3.75
Quebec Copper	.90	.90	.90
Quebec Labrador	.14	.13	.14
Quebec S Ref.	.08	.08	.08
Quebmont Mining	.19	.19	.19
Rix Athabasca	1.18	1.18	1.18
Ross Gordon Mines	4.00	4.00	4.00
Silver Mill	1.00	1.00	1.00
Siscoe Gold	.40	.40	.40
Steep Rock Mines	7.50	7.50	7.50
Sullivan Cons.	3.45	3.45	3.45
Sylvanite Gold	1.14	1.14	1.14
Ventures Ltd	18 1/2	18	18 1/2
Violaam Mines	1.65	1.65	1.65
Wright Harg	1.71	1.71	1.71

Chronique maritime

Le yacht royal Britannia arrivé samedi dans le port de Montréal, repart aujourd'hui pour Québec, escorté par le contre-torpilleur canadien Micmac. Le 17 août, il prendra à son bord, à Goose Bay, Labrador, le duc d'Edimbourg qui aura terminé sa tournée au Canada. Le Britannia a été sévèrement gardé pendant toute la durée de sa visite à Montréal et personne ne pouvait s'en approcher à moins de 50 verges.

NAVIGATION INTERROMPUE

La navigation dans le canal Lachine, reliant le port de Montréal au lac St-Louis, a été interrompue en fin de semaine pendant qu'on réparait un pont à Ville St-Pierre, en banlieue de la métropole. Le pont-levis fut endommagé vendredi quand il fut heurté par un navire. La circulation routière fut détournée par Lachine.

LE "BRITANNIA"

Le yacht royal "Britannia" qui, depuis quelques jours, était amarré au quai Victoria, à Montréal, a quitté la métropole, à 8 h. ce matin, à destination de Québec, où il est attendu cet après-midi.

On ignore encore quelle sera la durée de son séjour dans le port de la Vieille capitale, où les officiers et matelots seront l'objet de plusieurs réceptions.

A QUEBEC

QUEBEC, 10. (DNC)—Le paquebot "Arosa Kulm" est arrivé, hier après-midi, au Foulon, portant à son bord 830 immigrants allemands, qui se sont embarqués à Bremmerhaven. Le navire doit retourner aujourd'hui vers l'Allemagne.

Les cargos "North Shore", "North Gaspé" et "North Coaster", en provenance du Havre St-Pierre, Îles-de-la-Madeleine, et de Sept-Îles, sont passés aux quais de Québec hier après-midi, en direction de Montréal, où ils doivent refaire leurs chargements de marchandises.

Le paquebot "Empress of Scotland" est passé devant Québec, hier soir, avec 768 passagers, en route vers Liverpool.

Le charbonnier "Cornwood", présentement amarré au quai Canadian Import, doit se diriger vers Sydney, samedi matin, après avoir déchargé 8,230 tonnes de charbon.

Le "France Selman", arrivé samedi dernier, avec une charge de soufre, est reparti hier soir en direction de Port Alfred.

L'"Empress of France" et le transport "Castel Felice" sont attendus aujourd'hui. Le "Canadian Challenger", portant une cargaison de sucre et de mélasse, venant des Bermudes, est également attendu

SERVICE ANNIVERSAIRE

BRUNEAU—Léon-Charles. Quel triste souvenir nous rappelle le 11 août 1953. Cher époux et cher papa, déjà un an que vous nous avez quittés sans un mot d'adieu. C'est en secret que nous vous pleurons. De là-haut veillez sur nous. Une pensée à chaque instant, une prière tous les jours. Une messe anniversaire sera chantée le 11 août, à 8 h. en l'église St-Stanislas. Parents et amis sont priés d'y assister. Ton épouse et vos enfants.

La fête du 15 août à Ste-Anne de Beaupré

Dimanche, le 15 août, la fête de l'Assomption de la sainte Vierge sera célébrée solennellement à la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

La fête de l'Assomption de Marie, qui est la glorification de son Immaculée Conception, est, en même temps la Glorification de Sainte Anne, mère de celle qui fut immaculée dès sa conception.

Le 15 août, on pourra gagner, à Sainte-Anne-de-Beaupré, une indulgence plénière chaque fois que l'on visitera la Basilique, qui, cette année, jouit de tous les privilèges d'un sanctuaire marial, à condition de réciter — à chaque visite — six fois Notre-Père. Je vous salue Marie et Gloire soit au Père, aux intentions du Souverain Pontife. La condition ordinaire de la confession et de la communion doit aussi être remplie.

Les pèlerins prendront part aux prières solennelles et aux démonstrations qui se dérouleront à la Basilique. Messes: de 5 h. 30 a.m., jusqu'à midi.

Chemin de Croix dans la Colline: à 9 h. 30 a.m.

Procession et Salut: 10 h. 30. Chapelet des malades et Vénération de la Grande Relique: 2 h. 30 p.m.

Dimanche soir, à 8 heures, se déroulera une grande manifestation en l'honneur de l'Assomption de Marie et en l'honneur de la Bonne Sainte-Anne, sa mère. Il y aura:

1 — Procession aux flambeaux, au cours de laquelle on portera la grande relique de Sainte Anne, et la relique de la petite Bernadette, à qui l'Immaculée est apparue à Lourdes. Le Saint-Père a fait cadeau récemment à la Basilique de Sainte-Anne de cette relique et de son très beau Reliquaire. On portera aussi des bannières de la Vierge.

2—Puis il y aura consécration à Notre-Dame de l'Assomption.

3—Pour terminer la grandiose démonstration, il y aura le Salut du Très-Saint-Sacrement et Vénération des Reliques de sainte Anne.

aujourd'hui. Le "Franconia", de la ligne Cunard, doit accoster au Foulon dans la journée de demain.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 314,394.

Hodge Bros Ltd., demanderesse vs Charles Mines, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1167, rue Lloyd George, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 341,435.

Dame Marguerite Auger, demanderesse vs Roland-Beauregard, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6060 rue Viau apt. 3 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Vincent DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 355,074.

Norman St-Aubin et Yvon Brown (Ste Anne Marine Service) demandeurs vs E. Carl Mills, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à douze heures de l'avant-midi, au lieu d'entrepôt des effets saisis du défendeur, au No 46 rue Ste-Anne, à Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une chaloupe de 13' de longueur avec moteur de 25 forces et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Rolland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 304,682.

Norman St-Aubin et Yvon Brown (Ste-Anne Marine Service), demandeurs vs W. McIver, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, en face du domicile du défendeur, au No 24 rue St-Louis, à Beaurepaire, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Météor portant licence P.Q. 1954 No. 229,363 et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Rolland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. MA. 7737

AVIS est par les présentes donné que EVA AMELIA RICHARDSON, de la cité et District de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, William Frederick Caleb Keyton, Gérald, de la cité et District de Montréal dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à la cité de Montréal, province du Québec ce 28ème jour de juillet, 1954.

STROVER & PORTEOUS, Les Procureurs de la requérante. STROVER & PORTEOUS, 417 rue St-Pierre, Montréal, Québec.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 313,786.

Canadian Westinghouse Supply Co. Ltd., demanderesse vs R. Sarrazin, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3375 rue Rochon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Lucien ST-ONGE, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 302,031.

McRobert Spring Service Ltd., demanderesse vs Roland Rozon, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3641 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaires, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Lucien ST-ONGE, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 219,915.

Woodhouse and Co. Ltd., demanderesse vs Mark Anderson défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6218 rue Bannantyne, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radios, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 293,361.

Singer Plumbing and Heating Co., demanderesse vs Jean Bourbonnière, défendeur.

Le 19ème jour d'août 1954 à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 3477 Park Avenue, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, échantill, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. Montréal, ce 9 août 1954. HA. 5830

AVIS

Avis est ici donné en conformité de l'article 1571d du Code Civil qu'il a été fait une assignation et un transfert de toutes les dettes inscrites, présentes et futures, de Acme Hotel Supplies et de sa compagnie associée, Canada Crockery Company, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la Cité de Montréal, à la Banque de Montréal, par voie de sécurité, exécutés le vingt-septième jour de juillet 1954, et inscrits au Bureau d'Enregistrement de la Province, Section de l'Enregistrement de Montréal, le vingt-neuvième jour de juillet 1954, en vertu des articles 1084140 et 1084141.

Daté le trentième jour de juillet, 1954.

BANQUE DE MONTREAL.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot, minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche, \$1.00.

A VENDRE

BOIS de l'armée bien sec, \$11.00 le gros voyage, livré, Georges Bérichon, WL 2303.

MEDECINS

A BRISBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies chroniques, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

AGENTS DEMANDES

HOMME AMBITIEUX peut réaliser de \$50.00 à \$75.00 par semaine en vendant pour une compagnie progressive une ligne complète comprenant: articles de toilette, médecines, culinaires, domestiques produits de la ferme, thé, café, etc. 2 SPECIAUX gratis chaque mois. Généreux escompte. Territoire réservé. \$18. requis. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que Christina Mellis Campbell Squires, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine ou à sa Session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Alfred Squires, compositeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 1 avril, 1954.

MERGLER & MERGLER, Procureurs de la Requérante. 637, rue Craig ouest, Montréal, Québec.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par City Tire Company, no 1100, rue Amherst, pour permission d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel dans deux (2) réservoirs de 1,000 gallons chacun, sur le lot no 403, de la division cadastrale du quartier Saint-Jacques, quartier Ville-Marie, côté est de la rue Saint-Timothée entre les rues Dorchester et de Lagachetière. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze jours. Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE, Montréal, le 10 août 1954.

empêcher ses larmes de couler. Elle y réussit et dit d'une voix légèrement tremblante:

— Robert sera enchanté de la transformation de sa chambre. Elle est vraiment magnifique. Comme il sera heureux de se retrouver dans son nid familial!

— Je vous avoue, ma chère Blanche, que ce n'est pas seulement pour faire plaisir à mon fils que cette restauration fut effectuée. J'ai envisagé son prochain mariage. Il a vingt-sept ans, il me tarde de lui voir fonder un foyer afin de pouvoir serrer dans mes bras mes petits-enfants.

"Ce n'est pas avant trois années encore que mon fils Ernest pourra, lui aussi, s'établir. C'est donc sur Robert qu'il me faut compter. Alors, je me suis dit que sa jeune épouse serait heureuse de trouver un appartement coquet et agréable pour s'y installer. A côté de la chambre se trouve la salle de bains, à gauche un boudoir. Ce petit appartement serait destiné à l'usage du jeune ménage. Il va sans dire que les salles à manger, salons seraient communs pour nous tous.

"Puisque Robert a la chance d'être en garnison dans la ville même, il peut venir prendre ses repas et passer les nuits à la maison. De ce fait, sa femme ne serait pas isolée. Qu'en pensez-vous, ma chère enfant?

— Ce serait fort bien ainsi! murmura Blanche. Sa femme aurait en vous un trésor d'affection. Son sort serait enviable. Et je souhaite vivement que Robert découvre en celle qui partagera sa vie tout le bonheur qu'il mérite.

A SUIVRE

Feuilleton de la "Patrie"

FÉLONIE D'AMOUR

par JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

27 (suite)

— Vous pouvez compter sur moi pour vous conduire dans le monde. Je suis heureuse de vous voir changer votre genre de vie. Car, entre nous, ma chère petite, votre existence trop austère pour votre âge ne vous vaut rien.

— Je ne le savais que trop. Ma soeur s'est chargée de me le rappeler en soulignant ma maigreur et mon teint jaunâtre. Blanche en un sanglot.

— Est-il possible! Edith a pu vous dire cela!... C'est inimaginable! Combien je vous plains, ma pauvre enfant d'avoir une soeur si peu sympathique!... Avec son teint rose, ses cheveux d'or et ses yeux de ciel, sous le visage d'un ange serait-ce un démon?

— Ma décision est prise. Dès son retour, nous sortirons beaucoup. Elle désire, m'a-t-elle dit, se marier le plus tôt possible pour obtenir une liberté plus complète. Alors... si elle se mariait sans tarder, chère Madame, que j'en serais très heu-

reuse, et surtout beaucoup plus tranquille. Car... je vous avoue que, parfois, son attitude et ses manières m'emplissent de crainte.

— Pauvre enfant! Vous n'êtes pas trop gâtée par la vie! Mais lie désespérez point. Edith se mariera et vous aussi.

— Oh! répondit Blanche avec effort, je suis laide à présent. Qui voudrait m'épouser?

— Vous exagérez. Blanche! Vous êtes changée, certes, on ne peut le nier. La grande douleur que vous avez éprouvée et votre vie sans distraction en sont la cause. Si vous reprenez une existence normale, vous recouvrirez vite votre bonne mine et votre teint frais.

"J'en veux à Edith de vous avoir causé une telle peine! Elle n'a donc pas de coeur, cette petite?

— Mieux vaut pour elle être ainsi. Car si elle était comme moi elle souffrirait trop. Toutefois, si elle perdait cette beauté dont elle est si fière, elle souffrirait aussi car, je crois, ce serait la seule chose qui pourrait l'affecter.

— S'il en est ainsi, sa venue vous amènera tourments et soucis plutôt que plaisirs?

— A vous, chère Madame, ma seule amie au monde, je puis avouer que d'Edith je redoute le pire. Tout enfant, elle était très volontaire et capricieuse. Lorsque maman voulait la reprendre, mon pauvre père l'en empêchait. Est-ce de là que proviennent ses défauts? Je l'ignore! Or... depuis sa seizième année, ses manières, son attitude désagréables, au lieu de s'améliorer, n'ont fait que s'accroître.

"Bien des faits qui m'avaient surpris et étonnés tout d'abord, me reviennent à la mémoire et, en les rapprochant les uns des autres, une angoisse me serre le coeur.

"Je ne sais si j'ai vu clair, je voudrais pouvoir me tromper, sans cela, chère Madame, je crois que mon existence entière sera vouée au malheur et cela... par la faute d'Edith.

"Je ne puis vous révéler ce que je suppose. Car, si j'avais vu juste, je détruirais vos plus chers espoirs. Vous avez déjà assez souffert de l'absence de votre fils aîné pour ne point vous effrayer sur cet avenir que j'entrevois si noir pour moi.

— Vous êtes vraiment pessimiste ce soir, ma chère enfant. Je ne sais que dire pour vous reconforter. De même que vous, je souhaite vivement l'établissement de votre soeur le plus tôt possible, afin que vous puissiez vivre en paix.

"Mais... parlons d'autre chose. Et laissez-moi vous complimenter sur votre fraîche toilette. Vous êtes ravissante. Il était grand temps de quitter ce noir...

— Il y a une quinzaine, nous sommes allées à Paris et nous avons commandé plusieurs costumes chez F... rue de la Paix. Nous venons juste de les recevoir. Cette petite robe vient du Louvre. Edith a la même. Nous serons prêtes à sortir avec vous, chère Madame. Et les distractions seront, j'espère, salutaires à ma soeur, car elles influenceront sur son humeur. Pour ma part, elles me feront peut-être oublier les appréhensions que me cause l'avenir.

"Mais il se fait tard. Permettez-moi de vous quitter. Mes respects à Maître Dauret, je vous prie.

— Je n'y manquerai pas. Pourtant, avant de partir, je vais vous montrer les travaux de restauration effectués dans la chambre de mon fils Robert.

Les deux amies pénétrèrent dans une charmante pièce du premier étage. Les tapisseries venaient de terminer leur besogne. Les murs tendus en broché vieux rose faisaient, par leur teinte claire, ressortir le beau mobilier en palissandre. Un lit de milieu recouvert d'un couvre-lit en broché semblable, orné de chaque côté de volants, tenait une partie de l'appartement éclairé par deux fenêtres voilées de tulle brodé.

En passant devant l'armoire à trois glaces biseautées, Blanche y jeta un coup d'oeil et son coeur se serra en remarquant une fois de plus sa déchéance physique. Sa seule beauté résidait dans ses grands yeux noirs dont l'expression de tristesse émut le coeur de Mme Dauret.

Blanche fit un violent effort pour

RIONS UN PEU



—Je crois qu'il est convenable de l'inviter à dîner...
Après tout, il est presque de la famille maintenant.

TRAVERS AMUSANTS

Vous payez très cher les billets pour voir cette célèbre actrice dont tout le monde parle.

Regarde, Vésuvia, j'ai réussi à obtenir des billets pour le spectacle de Mariane Monloup.

Mariane Monloup? Que je suis heureuse! Peu importe le prix, elle en vaut la peine.



Mais le soir du spectacle, Mariane Monloup brille par son absence.

Mariane Monloup est malade, elle est remplacée par Béatrice Laidero.



TARZAN

Il n'est que blessé

Dégoût



Ignorant les conseils de Tarzan, Pomeroy tire n'importe où dans le trou-deau.



Un des buffles est atteint et il s'écrase sur le sol.



—Je l'ai! s'écrie Pomeroy. —Non, reprend Tarzan avec dégoût, il n'est que blessé.

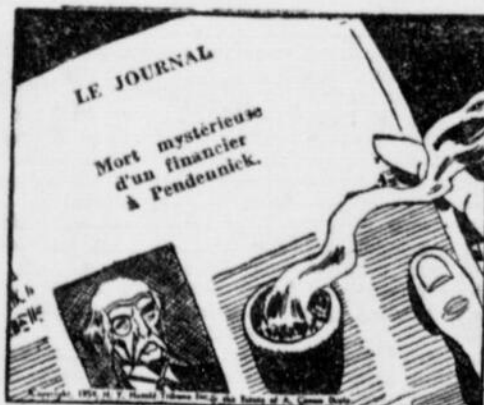


— Réponds-moi, aimes-tu, oui ou non, les sandwiches au beurre d'arachide ?

SHERLOCK HOLMES

Il n'est pas satisfait

SOUPÇON



LE JOURNAL
Mort mystérieuse
d'un financier
à Pendeunick.



Vous n'êtes pas fait de l'enquête, M. Jelliby ?

Non, M. Holmes.



Pourquoi Tobias Joad m'aurait-il fait venir pour changer son testament pour se suicider avant mon arrivée ?



— Allons-y, je suis prêt à tout.

HOPALONG CASSIDY

Deux sentiers

POURSUITE



La voiture ayant une route défectueuse ne peut pas aller très loin. Nous allons tous à la poursuite du colonel et de sa nièce.



Les cow-boys avides de vengeance, se lancent à la poursuite du colonel et de sa complice.



Séparons-nous en deux groupes ici car il y a deux sentiers.

PHILOMÈNE

Philomène se fâche

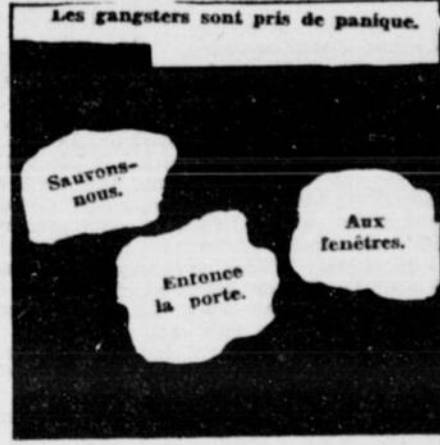
INSULTE



LE FANTÔME

Le Fantôme entre...

Obscurité



JEANNINE ET PATAUD

Ils deviennent honnêtes

SAGESSE



ROBERT L'INTREPIDE

Vers la maison...

AVEUGLE



JOS BRAS-DE-FER

Un accident peu étonnant

ATTENTION !



Le froid force Florence Chadwick à abandonner la traversée de Juan de Fuca

VICTORIA — (PCf) — Florence Chadwick, vaincue par le froid et les courants, hier, a l'intention de tenter une autre fois de conquérir le détroit Juan de Fuca à la nage.

La fameuse nageuse de longues distances n'a abandonné qu'à contre-cœur son projet de réussir hier son exploit. Le détroit Juan de Fuca, entre Victoria et Port Angeles, Washington, est d'une largeur de dix-huit milles et demi. Mlle Chadwick avait nagé pendant cinq heures, 11 minutes et 12 secondes lorsqu'on l'a retirée de l'eau. Pendant tout ce temps elle n'avait nagé que 11 milles.

A certains endroits dans le détroit, la température de l'eau n'était que de 49 degrés. Mlle Chadwick était transie de froid et les dents lui claquaient dans la bouche lorsqu'on l'a conduite à la cabine du pilote de son yacht.

"Je vais définitivement tenter ma chance une autre fois", a déclaré Mlle Chadwick. "Peut-être jeudi après-midi, vers trois heures. Et s'il ne fait pas beau, nous demeurerons ici encore une couple de jours, attendant un temps propice."

Le détroit est un bras de mer de l'océan Pacifique, entre l'île de Vancouver et les États-Unis.

AUTRE TENTATIVE

Mlle Chadwick doit tenter de traverser le lac Ontario, partant de Toronto le jour de la Fête du Travail. Elle est d'avis que la traversée du détroit Juan de Fuca, même si elle n'a pas réussi à l'effectuer, demeure très possible. Elle a ajouté qu'elle n'a qu'elle-même à blâmer pour son insuccès. Elle a déclaré avoir commencé à se sentir en difficultés environ une heure et demie après son départ.

La jolie nageuse a déclaré qu'elle sentait chaque puissante vague de marée et qu'elle ne pouvait absolument pas lutter contre le courant. Chaque vague devenait de plus en plus difficile à traverser. Même si elle a nagé 11 milles, Mlle Chadwick n'était qu'à quatre milles et demi de son point de départ lorsqu'on l'a retirée de l'eau.

Mlle Chadwick était souriante et paraissait en verve lorsqu'elle a posé pour les journalistes sur le pont de son yacht. Elle s'est immédiatement hâtée d'aller prendre un bain chaud avant d'être ramenée au bord. Ce n'est qu'au moment où elle a pris place dans un défilé, par les rues de la ville, devant des centaines de personnes, surtout des enfants, qu'elle a semblé réaliser son échec.

Yvon Robert sera opposé à Emil Dusek demain au Forum

Les amateurs de lutte locaux ont été fort heureux d'apprendre que leur idole nouvelle, le champion mondial Pat O'Connor, allait être au programme de mercredi soir (demain) au Forum, quand il défendra son titre contre l'excellent Bobby Managoff, mais ils sont fort heureux, de plus, de constater que deux autres grandes idoles, Yvon Robert et Larry Moquin seront également au programme demain soir.

Robert, qui n'a pas lutté ici depuis plus d'un mois, engagera la lutte avec le rude Emil Dusek dans la semi-finale tandis que Moquin, qui nous revient après une longue tournée de six mois à Hawaii et sur la Côte du Pacifique, sera en lice contre le non moins vilain Ernie Dusek dans le second match de la soirée. Un 4e match, celui de la préliminaire habituelle, opposera les rudes Killer Joe Christie et Legs Langevin, de sorte que les amateurs assisteront à une autre excellente séance au Forum demain soir.

Managoff est tout heureux de pouvoir s'attaquer à O'Connor de nouveau. Bobby a été défait par le fameux Irlandais de la Nouvelle-Zélande, il y a deux semaines dans un match plus que plaisant mais il croit pouvoir faire mieux mercredi soir et pense même pouvoir l'emporter. Chose certaine, on assistera à un match sensationnel entre deux

et s'est mise à pleurer à chaudes larmes.

Mlle Chadwick n'est plus une novice dans les aventures périlleuses en mer. Elle a déjà réussi trois fois à franchir la Manche. Elle a réussi à traverser le détroit de Gibraltar, le détroit de Bosphore et le canal Catalina. Pour son infructueuse tentative d'hier, elle a reçu un boni de \$2,500, auquel elle ne s'attendait pas.

La compagnie British America Paint, qui a organisé le tour de nage de Mlle Chadwick avec le Times de Victoria, a porté de \$7,500 à \$10,000 le montant promis à la nageuse pour son exploit. Elle devait d'abord recevoir \$7,500 plus \$2,500 si elle réussissait l'exploit.

Les organisateurs du tour se sont déclarés satisfaits des efforts de Mlle Chadwick. De déclarer un porte-parole du Times: "Elle a beaucoup fait pour la ville de Victoria. Elle a fait un excellent travail de promotion pour notre ville. Lorsqu'on l'a tirée à bord de son embarcation, elle avait réussi à demeurer dans les eaux du détroit au moins deux fois plus longtemps que n'importe quel autre humain".

Celui qui a semblé le plus affligé de l'insuccès de Mlle Chadwick est Archie McKinnon, son instructeur, qui était bien près de pleurer lorsqu'on a retiré son élève de l'eau.

John Landy aurait couru le mille malgré une coupure de quatre points au pied

VANCOUVER — (PCf) — Le timide John Landy ne veut tout simplement pas parler de sa supposée blessure au pied droit. Deux médecins ont rapporté lundi que le sensationnel coureur australien a participé au "mille du siècle", samedi dernier, malgré une coupure au pied droit qui a nécessité quatre points de suture. Landy continue de prétendre que c'est faux.

Le docteur Ken Young, directeur du service médical de l'Université de Colombie Britannique, a dit lundi que Landy a été soigné pour une

coupure au pied droit deux jours avant de courir le mille en 3:59.6, soit cinq enjambées derrière Roger Bannister.

Le médecin qui a aidé au docteur Young, a refusé qu'on le nomme, mais il a confirmé au représentant de la Presse Canadienne que quatre points de suture avaient été faits au pied droit de Landy "juste en avant du talon".

La blessure a été rendue publique par Andy O'Brien, d'un quotidien anglais de Montréal, hier.

Landy, qui a été interviewé immédiatement après à Vancouver a déclaré: "C'est ridicule de croire que moi ou n'importe qui aurait pu courir avec quatre points de suture au pied".

Malgré la déclaration du docteur Young, Landy a maintenu son attitude et a déclaré: "C'est absolument faux".

Apparemment, Landy a caché la blessure aux officiers de l'équipe australienne.

Bannister, le vainqueur du mille en 3:58.8 et Rich Ferguson, le Torontois qui s'est classé troisième, ont révélé que Landy leur avait dit avant la course qu'il s'était blessé au pied.

Bannister a dit: "Il a continué à s'entraîner quand même et ce ne pouvait pas être bien sérieux". Il a ajouté: "C'est bien possible qu'un homme puisse courir avec quatre points de suture au pied".

Le médecin qui a soigné Landy et qui l'a examiné encore dimanche a ajouté: "Les points ne se sont pas brisés et il n'a pas souffert durant la course".

Landy ne boitait pas hier et il semblait heureux. Il quittera Vancouver pour Londres le 13 août et il participera aux Jeux d'Ecosse à Edimbourg, le 21 août.

Perez knockoute Wong en 2 rondes

NEW-YORK. — Danny Jo Perez, jeune poids léger de New-York, a affiché une remarquable tenue, hier soir, à l'arena St-Nicolas, pour infliger à Dickie Wong, d'Honolulu, la première défaite de sa carrière en l'emportant par mise hors de combat technique après 2:07 minutes de la deuxième ronde.

Perez a envoyé Wong au plancher avec une dure droite, à la deuxième ronde. Wong s'est relevé juste avant le compte de 10. Il était cependant impuissant à se défendre et l'arbitre Petey Scalzo a mis fin à la rencontre.

Wong pesait 138 livres et demie et Perez 139 livres. Wong détenait un record de 13 victoires contre aucune défaite.

Marlene Stewart en première place

DARTMOUTH, N.-E. (PCf) — Marlene Stewart, de Fonthill, Ontario, et Mary Gay, de Kitchener, Ont., ont joué des rondes de 78, cinq coups au-dessus de la normale, hier, pour prendre les devants dans le tournoi de qualification pour le championnat omnium féminin du Canada.

La jeune Ontarienne roussée, qui a remporté samedi son 4ème championnat consécutif du Canada en tournoi fermé, avec un total de 232 coups pour 54 trous, s'est retrouvée encore aux prises avec sa plus redoutable adversaire, celle qui lui a donné le plus de fil à retordre dans ses derniers matches.

Mme Maurice Glick, de Baltimore, Maryland, a obtenu un total de 79 coups pour prendre la 2ème

place. Marlene a joué deux rondes shaw, dans la ligue Junior "A" de de 39 pour son score de 78. Mlle Gay a joué des rondes de 41 et de 37.

Six Américaines et 26 Canadiennes étaient au nombre de celles qui ont réussi hier à se qualifier dans la première ronde éliminatoire. Un total de 91 femmes se sont présentées au terre de départ pour les préliminaires de 18 trous.

Gerry Brown quitte Québec pour Galt

GALT, 10. (PAF) — Gerald (Gerry) Brown, qui a agi en qualité d'instructeur des As de Québec, dans la ligue professionnelle du Québec, la saison dernière, a été nommé hier instructeur des Black Hawks de Galt, dans la ligue Junior "A" de l'Ontario pour la saison 1954-55.

Brown a déjà joué pour les Red Wings de Détroit, dans la ligue Nationale de hockey. Il a également porté les couleurs des clubs Hershey, Buffalo et Indianapolis dans la ligue Américaine. Il a déjà été instructeur des Generals d'O-

ntario.

Au cours de l'été, Brown exploite un théâtre en plein air à Brockville.

Autre match entre Bannister et Landy

VANCOUVER. — L'Australien John Landy aura probablement l'opportunité de venger sa défaite contre le Dr Roger Bannister, de l'Angleterre, dans une seconde épreuve du "mille du siècle".

Il est en effet question que ces deux rapides coureurs se fassent de nouveau face en Suisse vers la fin du mois.

Les organisateurs des championnats de piste et pelouse de Berne, en Suisse, tentent en effet de s'assurer les services de ces deux fameux athlètes pour se rencontrer de nouveau dans une course d'un mille.

Landy n'est pas qualifié pour les épreuves qui auront lieu à Berne, mais un officiel a déclaré qu'il est possible d'organiser une rencontre spéciale pour le championnat du monde.

LES SPECTACULAIRES SUGAR KINGS DE CUBA

CE SOIR à la TV



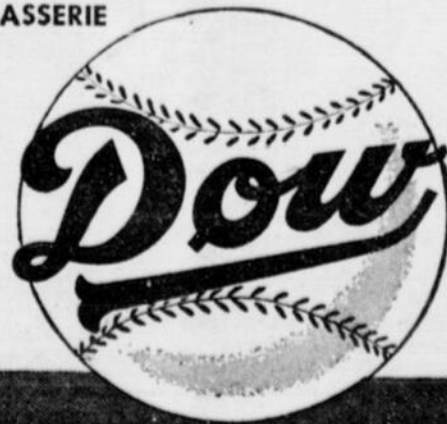
CBFT - 9:00 hres

ROYAUX
VS
HAVANA

DIRECTEMENT DU STADIUM

Commentaires par MICHEL NORMANDIN

UNE PRÉSENTATION DE LA BRASSERIE





EARL DENNIS

Dennis dispose de Chartrand en 2:24 minutes; Khelfa perd

(par ROGER MELOCHE)

Le noir Earl Dennis a enregistré un des knockouts les plus rapides réussis dans un combat final à Montréal, hier soir, alors qu'il a disposé de Reggie Chartrand à la première ronde devant quelque 800 personnes au Mont-St-Louis et plusieurs milliers d'autres à la télévision. L'arbitre Tony Mancini a arrêté le match après 2 minutes 24 secondes, alors que Chartrand était devenu impuissant et encaissait une terrible fessée, mais l'issue était déjà décidée depuis la dixième seconde quand Dennis terrassa Reggie avec un superbe et court direct de la droite au menton.

En effet, le combat venait à peine de commencer quand dans le coin neutre, Dennis attrapa Char-

trand avec son coup du dimanche au moment même où Reggie penchait la tête. Il croula au plancher.

Le protégé de Sylvio Mireault se releva au compte de trois secondes et l'arbitre attendit le compte obligatoire de "8" avant de laisser recommencer les hostilités, mais Reggie avait encore les "yeux dans le vide". Dennis se lança follement à l'attaque et pourchassa Chartrand d'un poteau à l'autre de l'arène. Par deux fois, les câbles sauvèrent le Montréalais de chutes au plancher.

Finalement, Mancini intervint lorsqu'une gauche fit perdre l'équilibre à Chartrand et qu'il toucha le plancher de l'arène de son gant pour ne pas tomber. Il était sans

défense et l'arbitre a agi sagement.

Par deux ou trois fois durant les quelques deux minutes du combat, Chartrand semblait sur le chemin de recouvrer ses sens, mais en chaque occasion un terrible coup bien placé le plaçait encore en mauvaise posture.

Si le dur coup du début avait été porté plus tard dans la ronde, Chartrand aurait peut-être eu le temps de reprendre ses forces durant la minute de repos, mais le choc était venu trop tôt et il avait trop encaissé. Il ne serait jamais revenu assez fort pour espérer gagner.

Reggie a admis lui-même plus tard dans sa chambre qu'il était un peu perdu, car il déclara: "Quand je suis retourné dans mon coin, je ne savais pas si la cloche avait sonné pour annoncer la fin de la ronde... ou bien si on avait arrêté le match".

Chartrand a montré un beau courage. Il pesait 146 livres comparativement à 143½ pour Dennis. Ce dernier en était à sa 2ème victoire à Montréal, ayant battu Bryan Kelly par décision il y a quelques mois. Il s'agit du premier knockout subi par Chartrand en quelque 30 combats professionnels. Dennis est un habitué du K.O. rapide et il y a quelque temps il avait disposé de Walter Johnson au Garden de New-York en 29 secondes.

AUTRE MATCH COURT

La semi-finale entre l'Algérien Saïd Khelfa et le noir Cassil Tate s'est aussi terminée prématurément, à cause d'une coupure subie par Khelfa juste au-dessus de l'oeil gauche à la fin de la première ronde.

Le Dr Emile Thomas examina la coupure à la fin de la ronde, et laissa continuer le match, mais quand le sang commença à couler à gros flot au premier coup porté par Tate à la deuxième, l'arbitre Maxie Berger mit fin au combat. Khelfa clignait de l'oeil et s'essuyait le sang avec son gant sans cesse.

BOLLA DEBUTE BIEN

Dans le match télévisé qui a suivi la finale, Frank Bolla a bien fait à ses débuts professionnels en triomphant de Gus Bruno par décision en deux rondes d'un combat assez monotone parce que les deux boxeurs ne cessaient de s'accrocher. Bolla, qui en était à son premier combat en deux ans, a manqué de précision, mais il s'améliorera après une couple de bons combats durs.

Marcel Locas a knocké John L. Sullivan en deux rondes d'un combat qui devait en durer six. Sullivan remplaçait Sammy Portuno, qui n'a pu se battre à cause d'une infection au nez.

A l'ouverture, Burke Emery, finaliste des derniers Golden Gloves, a bien débuté en battant par décision le Français Michel Freire.

Prédiction de Charles

INDIANAPOLIS, Ind. — Ezzard Charles a prédit qu'il deviendra le premier boxeur à regagner le championnat poids-lourd lorsqu'il rencontrera Rocky Marciano dans un combat revanche le 15 septembre prochain.

"Je serai champion le mois prochain", a dit le boxeur noir de Cincinnati. "Je crois que Marciano peut être battu par K.O. ou par décision."

Charles, qui a perdu le championnat contre Jersey Joe Walcott il y a trois ans, a perdu par décision contre Marciano le 23 juin dernier.

BROOKLYN — Walter Cartier, 162, New-York, et Ted Olla, 162, Milwaukee, nul, (10).

A Blue Bonnets

RESULTATS

PREMIERE COURSE—Figaro, 16.20, 10.80, 6.90; Smokey Todd, 18.60, 9.60; School Guy, 16.80. Temps: 2.20.2.

DEUXIEME COURSE—Red Path, 10.40, 5.40, 3.90; Scott Pointer, 5.10, 3.80; Calumet Abbedale, 3.70. Temps: 2.16. Le double: \$82.30.

TROISIEME COURSE—Globetrotter, 6.80, 4.50, 3.40; Counsell, 12.20, 7.10; Bold Salute, 3.50. Temps: 2.11.

QUATRIEME COURSE—Primrose Hana, 22.20, 8.60, 4.80; Widower Pat, 8.80, 4.40; Miss Ross, 4.60. Temps: 2.16.3.

CINQUIEME COURSE—Mac Bingen, 16.70, 6.50, 4.00; Royal Pointer, 4.70, 3.10, L. E. M., 3.50. Temps: 2.07.

SIXIEME COURSE—Globetrotter, 3.90, 3.20, 2.80; Forest Direct, 4.50, 4.20; Little Captain, 5.00. Temps: 2.22.

SEPTIEME COURSE—Argyle Lee, 6.40, 3.40, 3.20; Clever Jimmy, 3.70, 3.10; Symbol Manley, 6.30. Temps: 2.16.

HUITIEME COURSE—L. E. M., 5.30, 3.00, 2.70; Royal Pointer, 3.00, 2.80; Dolores Grattan, 5.70. Temps: 2.18.

INSCRITS

PREMIERE COURSE, Amble C. \$400 —Eddie Mack, Boucher; Miss Counsel, Ramsey; Jean Hanover, Vachon; Worthington, McDermott; Rene Hanover, Glingras; Miss Timmie Aubrey, Sauvé; Silver Tommy, Robillard; Sir Albert, Shillphant.

DEUXIEME COURSE, Trot C. \$400 —Mat's Pride, Sauvé; Donation, Bouthillier; Watchin's Lady, Eastman; Miller, Pelletier; Captain Britton, Vachon; Blue Ridge, Bannerman; Santa Anita, Hanna; Maryglow, Bouvrette.

TROISIEME et SIXIEME COURSES, Trot B. \$1,200 —Mary's Boy, Hanna; Rebella Mac, Dunlop; Bill Bars, Ramsey; Gay Marie, Dussault; Ceasars Scot, Bourgeon; Wee Mite, Bomar; Proline, Eastman; Miss Mite, Marois.

QUATRIEME COURSE, Amble C. \$500 —Little Dippy, Simpson; Roxie Lauderdale, Dryden; Miss Star, Bardier; Buddy York, Laralla; Billy D. Davenport, Collette; Lady J. Stuart, Baker; Zig Zag, Shillphant; Tardal, Dunlop.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES, Amble A. \$1,600 —Adeline Key, Page; Stardust Hanover, Dussault; Linda C. Grattan, Pelletier; Brooke Harvester, Landry; June Bee, McDonald; Little Majesty, Bardier; Scart, McKinley; Part Dillon, L'Heureux.

SEPTIEME COURSE, Amble BB. \$700 —Wee Ted, Bourgeon; Cecilia G., Hopkins; June Brie, Dussault; Augusta Trux, Marois; Princess Betty, Hess; Mighty Belle, Chapdelaine; Tenniswood, Dupee; Beth C. Chips, Robillard; Sir Echo M.

NEUVIEME COURSE, Amble B. \$600 —Tommy Hale, Dunlop; Sir Jester, Touchette; Blitz, Savage; Peter R. Signal, Pelletier; Pistol Hana, Laralla; Henley Wilkes, Bomar; Carroll Cash, Sauvé; Helen Baker, Dryden; Mo Lass.

Offre à Jim Norris

NEW-YORK.—James Norris, président de l'International Boxing Club, a révélé qu'il avait reçu une offre de \$200,000 pour présenter un combat pour le championnat mi-lourd du monde à Omaha, Neb., cet automne.

Cette offre a été faite par Bernard J. Boyle, président du comité des sports pour le prochain congrès à l'occasion du centenaire d'Omaha.

Ce combat opposerait le vainqueur du combat de mercredi, Archie Moore-Harold Johnson à Jimmy Slade de Brooklyn.

Norris a révélé qu'il considérerait sérieusement cette offre.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-
ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Dispute entre les gérants André Barraut et Cliff Sowery

Une violente discussion a éclaté entre les gérants de Paolo Melis et Armand Savoie lors de l'assemblée hebdomadaire de la Commission Athlétique. En effet, André Barraut a insisté pour que les finalistes de lundi prochain au stade de la rue Delorimier, utilisent des gants de huit onces tandis que Cliff Sowery, le pilote de Savoie désiraient que la pesanteur des gants soit de six onces.

"Les mi-moyens ont naturellement recours à des gants de huit onces", de dire Barraut. "Il devrait en être de même pour le combat de lundi prochain".

Sowery a protesté et il a réussi à gagner son point. En effet, la Commission Athlétique a décidé que Savoie et Melis utiliseront des gants de six onces pour leur important combat de la semaine prochaine.

Barraut, déçu de la décision de la Commission Athlétique a fait le commentaire suivant: "Le camp de Savoie vient de gagner un argument, mais il n'aura pas le meilleur dans l'arène lundi prochain, car Melis va triompher décidément du Montréalais". Cliff Sowery s'est tout simplement moqué de son rival. "Melis a peut-être de belles aptitudes, mais il ne pourra rivaliser contre Armand", a-t-il dit.

Melis et Savoie, ayant officiellement signé leurs contrats hier après-midi devant les membres de la Commission Athlétique, poursuivront leur entraînement à l'Auditorium du collège Mont-St-Louis. Le protégé de Barraut s'entraînera à une heure et Savoie le suivra. Armand n'a pas négligé son entraînement depuis qu'il est revenu à Montréal, après avoir perdu une décision partagée contre Ralph Dupas.

Quant à Melis, il est à l'entraînement depuis trois semaines.

Olla tient Cartier à un combat nul

BROOKLYN. — Ted Olla, un jeune poids moyen de Milwaukee, a causé une certaine surprise en annulant avec le vétéran Walter Cartier, de New-York, en dix rondes, hier soir, à l'Eastern Parkway Arena, de Brooklyn.

Cartier était favori à 3 contre 1 pour battre Olla qui faisait ses débuts dans l'Est. Olla a perdu une belle chance de battre Cartier lorsque la septième ronde lui fut enlevée pour avoir frappé bas.

L'arbitre Harry Ebbets a donné quatre rondes à chaque boxeur et a voté les deux autres nulles. Le juge Tony Rossi a donné cinq rondes à chaque boxeur, mais le juge Harold Barnes a opté 5-4-1 en faveur de Cartier.

Basilio vs Fiore

NEW-YORK. — Carmen Basilio, de Syracuse, et Carmine Fiore, de Brooklyn, ont signé leur contrat pour se rencontrer dans un combat de dix rondes, le 10 septembre, au Madison Square Garden de New-York.

Cinquième combat entre Moore et Johnson demain

NEW-YORK — Harold Johnson, qui rencontrera Archie Moore demain soir, au Madison Square Garden, dans un match pour le championnat mi-lourd du monde, a célébré son vingt-sixième anniversaire, hier, en poursuivant des exercices en vue de sa prochaine rencontre.

Archie Moore, qui éprouve toujours des ennuis à réduire son poids, a aussi travaillé avec ardeur à son camp d'entraînement. Les deux finalistes poursuivront de légers exercices aujourd'hui et ils se rendront à New-York demain matin où ils seront pesés quelques heures plus tard.

Moore et Johnson se sont rencontrés quatre fois dans des combats de dix rondes, mais ce sera la première fois, demain, qu'ils se feront face dans un match de championnat. Moore a eu le meilleur sur Johnson qu'il a défait trois fois en quatre combats.

Moore a attendu seize ans avant d'obtenir un match de championnat. Et quand on l'a opposé à Joey Maxim, le 17 décembre 1952, il n'a pas raté sa chance de décrocher le titre. Le champion, qui en est à sa dix-huitième année chez les professionnels, en sera, demain soir, à son premier match au Madison Square Garden. Il risquera son titre pour la troisième fois et il est favori pour l'emporter.

Certains experts prétendent toutefois que Moore aura des ennuis avec Johnson qui est beaucoup plus jeune que lui. Moore a présentement un record de douze victoires consécutives, tandis que Johnson n'a pas été défait à ses douze derniers matches.

Moore a envoyé Johnson deux fois au plancher et il a remporté la décision le 26 avril 1949, à Philadelphie. Moore a gagné son deuxième match contre Johnson par décision, mais Johnson a remporté le troisième, le 24 septembre 1951, à Milwaukee. Et puis, finalement, Moore a de nouveau triomphé de Johnson par décision, le 29 janvier 1952, à Toledo.

Johnson n'a pas perdu depuis le 6 août 1952, alors qu'il avait perdu une décision contre Bob Satterfield. Il a un record de quarante-huit victoires contre cinq défaites, chez les professionnels. Moore a un record de 117 gains contre 19 défaites et il a annulé cinq fois. Quatre-vingts de ces victoires ont été réussies par K.O.

LOS-ANGELES—Manny Renteria, 135 1-2, Los-Angeles, bat par décision Freddie (Babe) Herman, 143, Los-Angeles, (10).

Les Alouettes dans l'Ouest

Les Alouettes ont quitté Montréal hier à destination de Vancouver et 41 joueurs, accompagnés de l'instructeur Doug Walker et ses assistants Jimmy Dunn et Ernie McKenzie, ont pris place à bord d'un avion T.C.A.

Parmi les joueurs qui rencontreront les Lions de Vancouver mercredi soir le 11 août, 23 porte-couleurs de l'équipe de l'an dernier tenteront de garder les positions détenues.

Les Alouettes, accompagnés du président Fred Skelcher, du gérant George Statford, et de Rick Holden, se rendent à Vancouver, où ils rencontreront les Lions, la nouvelle équipe de la ligue de l'Ouest, mercredi prochain.

Le club montréalais jouera deux autres joutes, à Calgary, vendredi, et à Regina, lundi prochain. La première joute contre les Lions est attendue avec impatience pour connaître la force de l'équipe de la côte du Pacifique, et les experts affirment que les Montréalais devraient triompher par trois ou quatre touchés, c'est-à-dire de 15 à 20 points. Les Lions joueront dans le magnifique stade des Jeux de l'Empire et une foule de 15,000 personnes assistera à cette première joute de football professionnel dans l'Ouest canadien sur la côte du Pacifique.

Marciano s'entraîne

GROSSINGER, N.-Y.—Le champion poids lourd du monde, Rocky Marciano, a commencé son entraînement en vue de son combat de championnat contre Ezzard Charles, le 15 septembre prochain, au stadium des Yankees.

Marciano a révélé qu'il commencera à boxer aujourd'hui probablement quatre rondes et qu'il poursuivra son entraînement tous les jours excepté le lundi et le vendredi.

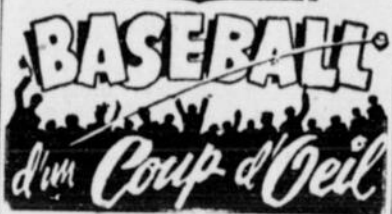
Bill Dickey et Terry honorés à Cooperstown

COOPERSTOWN, N.-Y. — (Paf) — Bill Terry qui prenait grand plaisir à "engueuler" les journalistes et à "cracher du feu" aux beaux jours de sa carrière, a connu quelques moments de douceur et est venu bien près de fondre en larmes hier après qu'il eut été nommé au Panthéon de la Renommée, dans le temple des immortels du baseball, à Cooperstown. Bill Terry était un des neuf nouveaux membres à être admis au nombre des immortels du jeu national des Américains.

Juste avant que Terry se lève pour dire quelques mots à la foule rassemblée pour la cérémonie, Bill Dickey, un des plus fameux ex-Yankees, avait déclaré, très simplement: "C'est le plus beau moment de ma vie." La foule, rassemblée dans la rue principale de Cooperstown, écouta, dans un silence recueilli, le commissaire Ford Frick faire lecture de la liste des nouveaux immortels du baseball.

Walter (Rabbit) Maraville, qui est décédé le 5 janvier dernier, peu de temps avant d'être élu au Pan-

quelques-uns des membres du Temple de la Renommée. J'en ai eu d'autres comme adversaires. Et c'est réellement un grand honneur de me trouver aux côtés de ces grands joueurs de baseball que j'ai toujours admirés.



HIER

Ligue Internationale:
Ottawa 7, Montréal 4.
Rochester à Buffalo (remise).
Toronto 11, La Havane 5.

Ligue Nationale:
Aucune joute.

Ligue Américaine:
Aucune joute.

Partie d'exhibition:
N.-York (A) 10, Cincinnati (N) 9.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale:
La Havane à Montréal (8 h. 30).
Rochester à Buffalo (soir).
Richmond à Ottawa (soir).
(Seules joutes).

Ligue Nationale:
Milwaukee à St-Louis (soir).
Brooklyn à Philadelphie (soir).
Chicago à Cincinnati (soir).
New York à Pittsburgh (soir).

Ligue Américaine:
Washington à Boston.
Philadelphie à New York (soir).
Cleveland à Détroit (soir).
Baltimore à Chicago (soir).

CLASSEMENTS

Ligue Internationale:	G.	P.	Moy.	Dif.
Toronto	72	43	.626	—
Rochester	70	47	.598	3
Montréal	65	52	.556	8
La Havane	60	58	.508	13 1/2
Syracuse	57	56	.504	14
Buffalo	51	64	.443	21
Ottawa	49	73	.402	26 1/2
Richmond	43	74	.368	30

Ligue Nationale:	G.	P.	Moy.	Dif.
New York	69	41	.627	—
Brooklyn	65	44	.600	3
Milwaukee	60	47	.561	7 1/2
Philadelphie	54	62	.509	13
St-Louis	52	57	.477	16 1/2
Cincinnati	52	58	.473	17
Chicago	44	65	.404	24 1/2
Pittsburgh	39	72	.351	30 1/2

Ligue Américaine:	G.	P.	Moy.	Dif.
Cleveland	76	32	.704	—
New York	73	37	.664	4
Chicago	71	41	.634	7
Détroit	59	49	.545	27
Washington	46	60	.434	29
Boston	44	62	.415	31
Baltimore	38	72	.345	39
Philadelphie	37	71	.343	39

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

New-York (Antonelli 16-3) à Pittsburgh (Littlefield 7-5). Soir.
Milwaukee (Nichols 7-8) à St-Louis (Raschi 8-6). Soir.
Brooklyn (Podres 7-4) à Philadelphie (Simmons 10-7). Soir.
Chicago (Pollet 6-6) à Cincinnati (Valentine 8-9). Soir.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland (Wynn 15-8) à Détroit (Garver 9-7). Soir.
Philadelphie (Bishop 6-4) à New-York (Grim 14-4). Soir.
Washington (Marrero 3-4 et Porterfield 11-0) à Boston (Brewer 7-6 et Parnell 0-3). Après-midi et Soir.
Baltimore (Coleman 10-13) à Chicago (Keegan 14-6). Soir.



DUKE SNIDER

Snider et Larry Doby mènent les frappeurs des majeures

NEW-YORK — (Paf) — Larry Doby, le suave voltigeur de champ extérieur des Indiens de Cleveland, fait un bruit assez considérable avec ses coups de bâton, un bruit qui a le son d'une douce musique aux oreilles des partisans des Indiens.

Ces derniers sont en effet en bonne voie de mettre fin à la suprématie que les Yankees exercent sur les autres clubs de la ligue Américaine depuis cinq ans.

Doby, un des principaux aspirants au titre de joueur le plus utile de son circuit, a cogné une couple de ces bons coups décisifs la semaine dernière alors que les Indiens ont porté à quatre parties leur avance sur les Yankees. Ils détiennent également une avance de sept parties sur les White Sox de Chicago, les détenteurs de la troisième place de la ligue.

Quatre des coups frappés par Doby ont été des circuits et le solide frappeur gaucher de 29 ans, de Paterson, New-Jersey, est le meilleur coigneur de quatre buts de son circuit avec un total de 26. Il a également fait produire 11 points et avec un total de 89, il est le meneur de sa ligue à ce point de vue.

Doby, qui a pris part à chacune des 110 parties jouées par les Indiens cette saison, s'est également mis en évidence sur la défensive. Il a accepté 322 chances et n'a commis que deux erreurs.

Cependant, sa moyenne au bâton n'étant que de .283 — 119 coups sûrs en 420 présences au marbre — ses chances de remporter les trois championnats de la ligue sont assez minimes.

Irv Noren, le versatile voltigeur de champ extérieur des Yankees de New-York, est encore en première place chez les frappeurs avec une moyenne de .339. Il a cependant perdu pas mal de terrain la semaine dernière. Il n'a réussi que cinq coups sûrs en 24 présences au marbre et sa moyenne a baissé de 11 points.

Minnie Minoso, des White Sox de Chicago, a perdu trois points en ne réussissant que cinq coups sûrs en 19 apparitions au bâton, mais il s'est quand même rapproché à 12 points de Noren. La moyenne de Minoso au bâton est actuellement de .327.

Dans la ligue Nationale, Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn, détient toujours une confortable avance sur tous les autres frappeurs de son circuit. La semaine dernière, il a frappé huit coups sûrs en 26 voyages au marbre et il conserve actuellement une moyenne de .354.

Stan Musial, toujours en quête de son septième championnat des frappeurs de la ligue Nationale, n'a pas abandonné tout espoir de réussir l'exploit. Il est actuellement en deuxième place avec une moyenne de .339. Il a frappé 11 coups sûrs en 31 présences au bâton la semaine dernière et il a augmenté sa moyenne d'un point. Il a également fait compter dix points et il a maintenant un total de 104 points produits à son compte, soit plus que n'importe quel autre frappeur du circuit.

Nellie Fox, des White Sox de Chicago, s'est hissé de la cinquième à la troisième place dans le classement des frappeurs de la ligue Américaine. Il a recueilli sept points au cours de la semaine dernière,

Un règlement enlèvera le championnat à Williams

NEW-YORK — (Paf) — Les chances de Ted Williams de s'assurer son cinquième championnat des frappeurs de la ligue Américaine sont vouées à l'échec à moins que le comité des règlements du baseball ne modifie une clause qui est définitivement un handicap pour le grand voltigeur des Red Sox de Boston.

En dépit de la fracture d'une clavicule et malgré une forte attaque de bronchite qui ont tenu Williams au rancart pendant 38 parties depuis le commencement de la présente saison, l'œil de Ted n'a rien perdu de sa précision.

Après les joutes de dimanche après-midi, Williams frappait pour une moyenne de .353, soit une avance de 14 points sur Irv Noren, des Yankees de New-York, le deuxième meilleur coigneur de la ligue Américaine.

Et pourtant, les chances de voir Williams remporter le championnat de son circuit sont très minces. D'après les règlements actuels, un frappeur doit s'être présenté officiellement au marbre au moins 400 fois pour être éligible au titre de champion. Le mot "officiellement" est ce qui gâte la sauce pour Williams.

A moins qu'il ne subisse d'autres blessures, Williams est d'ores et déjà assuré de se présenter au marbre au moins 400 fois. C'est-à-

pour porter sa moyenne à .322.

Mickey Mantle, des Yankees, deuxième dans la ligue pour le nombre de coups de circuit — il en a 24, deux de moins que Doby — est sur un pied d'égalité avec Bob Avila, des Indiens, en quatrième place dans le classement des frappeurs. Avila et Mantle ont chacun une moyenne de .316.

Toronto bat La Havane

TORONTO, (PCF) — Les Maple Leafs de Toronto ont compté six points en quatrième manche pour remporter hier soir une victoire de 11-5 sur les Sugar Kings de La Havane dans une joute de la ligue Internationale. Une foule de 6,465 personnes a assisté à la joute.

Dans la quatrième manche, onze frappeurs des Leafs se sont présentés au marbre pour compter six points sur cinq coups sûrs et trois buts sur balles.

Ed Stevens, le joueur de premier but des Leafs, a frappé son 24ème coup de circuit de la saison. Stevens a maintenant frappé un circuit dans cinq parties consécutives. Clarence Iott, qui a commencé la partie au monticule pour les Cubains, a frappé un circuit pour faire produire trois points. Pedro Formentor a également frappé un circuit pour les Cubains.

Arnie Landeck a été le lanceur gagnant, Vincent Lopez le perdant.

Belle victoire du St-Eusèbe

Le St-Eusèbe Juvenile a remporté deux victoires en fin de semaine. Il a défait le St-Anselme 5 à 1, samedi, pour passer en finale contre l'Immaculée-Conception. Harkness fut le lanceur gagnant. Il a retiré 17 frappeurs au bâton. O'Hara, Carbonneau et Lapointe furent les étoiles au bâton.

Hier après-midi, le St-Eusèbe a vaincu le club de l'Immaculée, 3 à 2, dans la première joute de la finale. Jules Ste-Marie a été le lanceur gagnant. Lapointe et Gagné ont le plus brillé au bâton.

Joute d'exhibition au parc Lalancette

Ce soir, au parc Lalancette, le club "Ace Holden", une équipe à quatre hommes, fera face à une équipe d'étoiles formée de joueurs de la ligue intermédiaire des Loisirs Nativité, de la ligue Snowdon et Verdun Senior.

Moe Saucier a annoncé que les recettes de la joute seront données au comité des sports du village Champlain.



TED WILLIAMS

dire qu'il le serait si les buts sur balles comptaient comme présence officielle au marbre. Mais malheureusement pour le voltigeur bostonnais, un but sur balles n'est pas considéré une apparition au bâton.

En 69 des 108 parties que les Red Sox ont jouées depuis le commencement de la saison — y compris deux parties nulles — Williams s'est présenté au bâton 295 fois mais il a reçu 74 buts sur balles, plusieurs d'entre eux intentionnels. En soustrayant ce nombre de buts sur balles, il ne lui reste plus que 221 présences officielles au marbre.

Normalement, dans les 48 parties que les Sox ont encore à jouer avant la fin de la saison, Williams devrait se présenter au marbre 192 fois. Ceci devrait lui être suffisant pour lui permettre d'atteindre ses 400 présences. Mais il est à peu près certain que Williams recevra son habituel but sur balles par partie et cela ne le laissera qu'avec un total de 365 fois officielles au marbre. Et ce sont ces 124 buts sur balles qui l'auront éliminé de la course au championnat des frappeurs de la ligue Américaine.

Ironie du sort, Williams a d'excellentes chances de remporter le championnat des frappeurs de coups de circuit et il a de très bonnes chances de faire produire plus que 100 points. Il a, jusqu'ici, frappé 20 circuits, soit seulement six de moins que Larry Doby, des Indiens de Cleveland, le meneur de l'heure dans la ligue Américaine, et il a fait produire un total de 61 points.

Il ne fait aucun doute que les règlements régissant les conditions de championnat des frappeurs dans les majeures soient au désavantage de Ted Williams. Aucun joueur de baseball — et on peut inclure Babe Ruth — n'a jamais reçu autant de buts sur balles par partie que Williams.

NOUVELLE-ORLÉANS—Willie Pastrano, 161 1-4, Nouvelle-Orléans, K.O.T. Tommy Bazzano, 152, Hartford, Conn., (8).

OAKLAND, Calif.—Casey Jones, 119, San-Francisco, K.O.T. Johnny Ortega, 113, Alameda, Calif., (9).

NEW-YORK—Danny Jo Perez, 139, New-York, K.O.T. Dickie Wong, 138 1-2, Honolulu, (2).



BILL DICKEY

théon de la Renommée — il n'avait jamais pu obtenir les 75% des votes des journalistes requis pour y être admis — était représenté par sa veuve.

Aucun des six nouveaux membres, nommés par le comité spécial de sélection, n'était présent. Chief Bender, le vieux indien Chippewa, un fameux lanceur des Athletics de Philadelphie; Ed Barrow, le fondateur de l'empire des Yankees, et le découvreur de Honus Wagner, Bill Klem, le roi des arbitres de tous les temps, — il portait le nom de "M. Arbitre", — et Harry Bright, le pittoresque ancien gérant des Reds de Cincinnati et des Braves de Boston, avaient tous été excusés... par la mort.

Tom Connolly, qui a récemment pris sa retraite comme arbitre en chef de la ligue Américaine, et Bobby Wallace, qui a passé 60 ans de sa vie sur les losanges, en qualité de voltigeur, lanceur et gérant, avaient été excusés... pour cause de maladie.

En présentant Terry, ancien premier but et gérant des Giants de New-York, Frick a déclaré: "J'ai toujours été d'avis que Bill aurait dû avoir eu sa place au Panthéon depuis longtemps. J'ai toujours été sûr qu'il y accéderait un jour". Lorsque Terry s'est amené devant le microphone, il était assez évident qu'il était profondément ému.

"Je n'ai jamais cru que j'éprouverais un jour une telle émotion", a déclaré Terry. "Le fait que j'ai été assis au soleil pendant pas mal longtemps y est peut-être pour quelque chose".

"Je ne sais pas ce qui m'a, jusqu'ici, empêché de faire partie de ce Temple, peut-être les journalistes, mais, à tout événement, je remercie Dieu de m'avoir accordé cet honneur".

Bill Dickey, le grand receveur des Yanks, qui a été derrière le marbre pour plus de cent parties par année durant treize saisons consécutives, pour finir sa carrière avec une moyenne à vie de .313 au bâton était là assis aux côtés de Casey Stengel le gérant des champions du monde dont il est actuellement instructeur.

"Je suis dans le baseball professionnel depuis 1928", a déclaré Dickey. "J'ai joué aux côtés de

Les Royaux s'inclinent 7-4 devant Ottawa; Lopez brille

(par PHIL SEGUIN)

La suspension de Max Macon s'est terminée hier, et Max a repris son poste comme gérant des Royaux, mais il aurait peut-être préféré attendre une autre journée car les Montréalais, après avoir été mystifiés pendant six manches par le gaucher Vince Gohl, se sont avoués vaincus, 7-4, aux mains des Athlétiques d'Ottawa.

Cette défaite laisse les Royaux à huit parties complètes des Leafs de Toronto et à cinq parties des Red Wings de Rochester. Il ne reste que 37 parties à jouer avant la fin de la saison régulière.

Gohl a tenu les Royaux à deux maigres coups sûrs durant les six premières manches avant de faiblir graduellement, et finalement, Charlie Haag a dû être envoyé à la ressource lorsque les Royaux sont devenus vraiment menaçants à la neuvième.

Gohl a accordé 11 coups sûrs avant de céder sa place à Haag, et il a reçu le crédit de sa cinquième victoire, dont sa troisième aux dépens des Royaux, contre quatre défaites.

Glenn Mickens a commencé la partie pour les Montréalais, mais il a quitté le monticule à la deuxième manche, après avoir alloué six coups sûrs et cinq points, et il a encaissé sa première défaite.

Les Athlétiques ont compté leurs deux autres points contre Art Fabbro, et Wally Hood a lancé la neuvième.

LOPEZ, BEVAN BRILLENT

Hector Lopez a été le gros canon de la soirée, avec trois des 12 coups sûrs des vainqueurs. Il a réussi un coup de circuit par-dessus la clôture du champ droit à 360 pieds du marbre, à la huitième manche.

Hal Bevan s'est aussi distingué, faisant compter trois points avec un trois-but et un simple, en plus de réussir deux brillants exploits défensifs au premier but, tandis que Bill Stewart et Jack Littrell ont frappé en lieu sûr deux fois chacun.

Dixie Howell, avec un deux-but et deux simples, a été le meilleur des Royaux. A son autre présence au bâton, il s'est fait "voler" un deux-but par Bevan, qui a sauté pour attraper le coup d'une main. Bevan a réussi un exploit semblable aux dépens de Gino Cimoli à la cinquième.

Mickens n'était évidemment pas en aussi bonne forme que d'habitude hier. Son premier lancer a été expédié au champ gauche pour un deux-but par Littrell, qui a ensuite avancé jusqu'au marbre grâce à deux retraits au premier.

Skeeter Kell a commencé la deuxième manche avec un simple, après quoi Neil Watlington a reçu un but sur balles. Sam Suplizio s'est sacrifié, et Mickens s'est apparemment tiré d'embarras en retirant Gohl sans permettre de point, mais Littrell et Lopez ont ensuite cogné des simples et Bevan a couronné le ralliement avec un trois-but au fond du champ centre, envoyant Mickens aux douches.

Fabbro a mis fin à cet assaut et il a été effectif pendant trois manches, mais à la sixième, un but sur balles, le sacrifice de Littrell, un mauvais lancer et l'erreur de Bob Wilson sur le roulant de Lopez ont produit un point. Lopez a compté le dernier point des visiteurs lorsqu'il a frappé son circuit à la huitième.

Gohl n'a donné que deux buts sur balles et aucun coup sûr dans les quatre premières manches. A la cinquième, le deux-but de Howell et le simple de Wally Fiala ont été gaspillés, mais les Royaux ont manqué une meilleure occasion à la septième.

GOHL FAIBLIT

Rocky Nelson, Howell et Cimoli ont commencé cette manche avec trois simples consécutifs pour remporter les buts, mais Gohl s'en est tiré sans point. Roberto Clemente a été retiré sur un coup au champ gauche, pas assez éloigné pour permettre à Nelson de compter, et les Athlétiques ont ensuite exécuté un double-jeu sur le roulant de Fiala.

Les Montréalais ont enfin réussi à compter à la huitième, lorsque le deux-but de Jack Cassini et le

simple de Wilson ont produit un point.

Les Royaux ont repris leur attaque à la neuvième. Howell et Cimoli ont commencé avec des simples et tous deux ont compté sur le trois-but de Clemente, qui les a suivis au marbre quand Fiala a cogné un simple.

C'en a été assez pour Gohl, et Haag s'est amené au monticule pour retirer les trois frappeurs suivants, dont deux au bâton.

Les Sugar Kings de La Havane commenceront une série de deux parties avec les Royaux ce soir au Stadium. Les Sugar Kings sont accompagnés d'un orchestre de samba qui servira d'attraction spéciale à la joute. L'un des musiciens est un trompettiste sensationnel, dont l'interprétation de "Take me out to the ball game" vaut la peine d'être entendue.

Les Royaux mènent toujours par 11 victoires à 9, dans leur série avec Ottawa. Joe Taylor, le redoutable coéquipier des Athlétiques, a manqué sa première joute de la saison hier. Il a été blessé à une main lorsqu'il a été frappé par un lancer la semaine dernière à Ottawa. Chico Fernandez, Sam Jethroe de Toronto et Al Richter de Rochester sont maintenant les seuls qui ont joué toutes les parties de leurs clubs. Ruta Lee, une jeune fille de Verdun devenue artiste de cinéma à Hollywood, sera l'invitée des Royaux ce soir.

OTTAWA		Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Littrell, a.c.	3	2	2	0	3	0	0
Lopez, 3b.	5	2	3	0	3	0	0
Bevan, 1b.	5	0	2	1	0	0	0
Stewart, c.d.	5	0	2	3	0	0	0
Scala, c.g.	4	0	1	1	0	0	0
Kell, 2b.	5	1	1	3	1	0	0
Watlington, r.	4	1	1	3	0	0	0
Suplizio, c.e.	4	0	0	6	0	0	0
Gohl, 1.	3	1	0	0	1	0	0
Haag, 1.	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	38	7	12	27	8	0	0

MONTREAL		Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Cassini, c.d.	5	1	1	2	0	0	0
Fernandez, a.c.	5	0	0	3	3	0	0
Wilson, 3b.	4	0	1	0	2	1	0
Nelson, 1b.	3	0	1	7	0	0	0
Howell, r.	4	1	3	4	0	0	0
Cimoli, c.e.	4	1	2	2	0	0	0
Clemente, c.g.	4	1	1	5	0	0	0
Fiala, 2b.	4	0	2	4	0	0	0
Mickens, 1.	0	0	0	0	1	0	0
Fabbro, 1.	1	0	0	0	1	0	0
a-Roeback	1	0	0	0	0	0	0
Hood, 1.	0	0	0	0	0	0	0
b-Whitman	1	0	0	0	0	0	0
Totaux	36	4	11	27	11	1	1

a-A été retiré à la place de Fabbro à la 8e.
b-A été retiré à la place de Hood à la 9e.

OTTAWA		340 001 010-7
MONTREAL		000 000 013-4
Sommaire — P.P.P. : Bevan 3, Littrell 2, Lopez 2, Wilson, Clemente 2, Fiala, 2b; Littrell, Stewart, Howell, Cassini, 2b; Bevan, Clemente, C. Lopez, S. Suplizio, Littrell, DJ; Ottawa 10, Montréal 7. BB: Mickens 1, Fabbro 3, Gohl 2, RAB: Fabbro 3, Hood 1, Gohl 1, Haag 2. CSC: Mickens, 6 en 1-2-3 manche; Fabbro, 6 en 1-2-3; Hood, 0 en 1; Gohl, 11 en 8 (personne retiré lorsqu'il a été remplacé à la 9e); Haag, 0 en 1. P-PM: Mickens, 5-5; Fabbro, 2-2; Hood, 0-0; Gohl, 4-4; Haag, 0-0. ML: Fabbro, G. Gohl (5-4); P: Mickens (2-1). A: Haddad, Duffy, Guglielmo. T: 1 h. 58. A: 1,374.		

Sherbrooke défait T.-Mines 5-2

SHERBROOKE — (PCF) — Bobby Locke a retiré 12 frappeurs au marbre hier soir pour conduire les Indiens de Sherbrooke à une victoire de 5-2 dans une joute de la ligue Provinciale disputée ici.

Locke n'a accordé que six coups sûrs, dont deux doubles à la sixième manche, alors que les Mineurs ont compté leurs seuls points. Les Indiens ont frappé huit coups sûrs aux dépens de Lupke. Les lanceurs de chaque club ont réussi à finir leur partie.

Les Mineurs ont commis quatre des cinq erreurs de la joute.

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

Cuba	040000010-5	8	1
Toronto	120610011-11	12	2
Batteries: Iott, Lopez (2), Harris (4), Rogovin (7) et Noble; Barnes, Powell (2), Landeck (2) et Griffin. Lancer gagnant: Landeck. Lancer perdant: Lopez. Circuits: Cuba: Iott, Pormental; Toronto: Stevens.			
Rochester à Buffalo, remise, pluie.			

LIGUE PROVINCIALE

1ère partie			
St-Jean	0000000-0	5	2
Québec	2041111-9	14	1
Batteries: McLish (1), Blackburn (5) et Onuska et Blackburn; Peoples et Quaterman.			
2ème partie			
St-Jean	000003020-5	9	2
Québec	500022211-12	11	3
Batteries: Hayes, Cook (1), Rivera (6), Ponsykola et Onuska, Giamcello (8); Garber et Quaterman.			
3ème partie			
Drummondville	030030000-6	9	3
Trois-Rivières	0010032001-7	8	1
Batteries: Miller, Lefebvre (6), Bourbeau (7), Doucet (7), Steele (7) et MacKenzie; Sminthson, Lizotte (2) et Sack.			
Thetford-Mines	000002000-2	6	4
Sherbrooke	000320000-5	8	1
Batteries: Lupke et Randolph; Locke et Ryba.			

Québec blanchit Saint-Jean 9-0

QUEBEC. (P.C.) — Les Braves de Québec, grâce à du brillant travail de leurs lanceurs, ont battu deux fois les Canadiens de St-Jean, par des comptes de 9-0 et 12-5, dans un programme double de la ligue Provinciale disputée hier soir. Matt Peoples a blanchi les Canadiens avec une performance de cinq coups sûrs dans la première manche. Ses co-équipiers ont frappé 14 coups sûrs. McLish a été le lanceur perdant.

Don Jaber a espacé neuf coups sûrs dans la deuxième partie. Les Braves ont compté cinq points aux dépens de Hayes dès la première manche. Trois autres lanceurs de St-Jean sont venus au monticule avant la fin de la joute.

Ville-Marie augmente son avance en première position

Le Ville-Marie a augmenté son avance en première position de la ligue de baseball Royale Junior alors qu'il a triomphé du Parc Extension par défaut. Les joueurs de Charlie Culver possèdent maintenant une avance d'une partie et demie sur le Verdun, qui a dû baisser pavillon 9 à 8 contre Plateau.

Le Ville-Marie a été déclaré vainqueur lorsque le Parc-Extension n'avait pas assez de joueurs pour continuer la joute après avoir utilisé un frappeur d'urgence dont le nom n'apparaissait pas sur la liste des joueurs avant la joute. Après un lancer à ce frappeur, Charlie Culver, gérant du Ville-Marie, a notifié l'arbitre Lévesque de cette anomalie. L'arbitre a alors concédé la victoire au Ville-Marie.

PLATEAU GAGNE
A Verdun, les joueurs du Plateau-Mont-Royal ont compté cinq points à la quatrième manche pour l'emporter, 9 à 8. Sabourin, qui a remplacé Lake à la troisième manche, fut déclaré lanceur gagnant. McNiff, Drolet et Blain ont lancé pour Verdun.

Roy, Groulx et Ruel ont le plus brillé pour le Plateau avec chacun deux coups sûrs. Pelland et Drolet furent les meilleurs du Verdun avec aussi chacun deux coups sûrs.

VILLERAY PERD
Le Laval a défait le Villeray, 5 à 3, grâce à un ralliement de quatre points à la 7ème manche. Denis Jacques a bien espacé six coups sûrs au Villeray. Soucy a été le lanceur perdant.

Lamoureux du Laval a frappé un circuit et un simple. Samuluck a

Royaux au bâton

	J.	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Fp.	Bv.	Moy.
THOMPSON, Charlie, r.	55	168	22	56	9	0	5	20	0	.333
CIMOLI, Gino, cg.	85	259	38	85	13	2	5	41	2	.326
NELSON, Rocky, 1b.	104	357	78	115	18	5	24	74	5	.322
HOWELL, Dixie, rec.	84	247	36	79	17	0	9	45	0	.320
WILSON, Bob, 3b.	72	280	45	86	14	2	8	43	3	.307
CASSINI, Jack, cg.	107	373	54	111	31	1	1	25	3	.298
FIALA, Walter, 2b.	43	129	21	38	9	1	2	17	0	.295
WHITMAN, Dick, cd.	79	207	20	59	13	3	4	34	2	.285
FERNANDEZ, Chico, ac.	118	451	56	128	35	2	5	37	11	.284
YOUNG, Dick, 2b.	95	328	44	83	12	2	7	33	3	.253
CLEMENTE, Rob., cc.	62	87	17	21	4	1	1	7	1	.238
THOMPSON, Don, cc.	35	97	10	23	4	1	0	8	2	.237
MACON, Max, lanc.	11	11	1	2	0	0	0	4	0	.182

LANCEURS:

	P.	ML.	Cs.	Bb.	Rab.	Pc.	G.	F.	Moy.
MICKENS, Glenn, ...	3	14%	17	7	0	1	2	1	.667
LEHMAN, Ken, ...	25	158%	153	62	71	11	13	7	.650
HOOD, Wally, ...	33	46	42	33	17	0	3	2	.600
ROEBUCK, Ed., ...	26	148	138	64	77	12	11	11	.500
FABBRO, Art., ...	25	55	51	53	24	0	3	3	.500
COX, Glenn, ...	25	140%	129	79	60	7	9	10	.474
BLACK, Joe, ...	21	120%	122	43	63	8	8	9	.471
OWEN, Ronnie, ...	6	8%	5	7	7	0	0	0	.000
CARBONARO, Art., ...	10	17%	29	17	3	0	0	0	.000
CIMOLI, Gino, ...	2	3	1	6	1	0	0	0	.000
MACON, Max, ...	2	4	5	6	4	0	0	0	.000

Saint-Eustache favori pour remporter le championnat

ST-EUSTACHE — La belle tenue des joueurs du gérant Henri-Paul Duval au cours de la fin de semaine en font maintenant les favoris pour remporter le championnat de la ligue des Laurentides. Alors que la saison est maintenant à moins de trois semaines de sa fin, les Patriotes détiennent une confortable avance de quatre parties et demie en tête.

Le club du président Oscar Latour

disputera quatre joutes cette semaine. Ce soir il fera face aux Renards de Ste-Thérèse sur son terrain. Les deux mêmes équipes se rencontreront à nouveau jeudi soir à Ste-Thérèse. Demain soir, les Patriotes recevront la visite des Cardinaux de St-Jérôme. Vendredi soir, le St-Eustache se rendra à Joliette. Cette partie débutera à 8 heures 45.

Une autre équipe qui surprend les experts depuis quelque temps est le Sorel. Les Giants ont remporté trois victoires consécutives en fin de semaine et même si les chances de ce club de prendre part aux séries de détail sont très minimes, il semble que les joueurs du président

Fernand Arpin feront tout pour se classer.

Les Giants recevront ce soir la visite des Castors de Joliette. Demain soir, le Sorel jouera à nouveau sur son terrain, cette fois contre les Renards de Ste-Thérèse. Ils rendront visite aux Castors de Joliette jeudi, et samedi soir aux Cardinaux de St-Jérôme.

Joliette qui bataille pour rejoindre le Ste-Thérèse en 4e place disputera cinq parties cette semaine. Outre le programme double contre le Sorel ce soir et jeudi soir, les Castors joueront deux autres parties demain soir à Lachute.

Dans une troisième partie au programme ce soir, les Cardinaux de St-Jérôme joueront à Lachute. Ces deux équipes qui espèrent toutes deux rejoindre les meneurs se livreront une lutte serrée. Lachute et les Cardinaux se rencontreront à nouveau jeudi soir à St-Jérôme.

Ménard Oil bat Raymond

Dans la ligue des Loisirs de la Nativité, hier soir, le Prosper a défait le Sansregret 7 à 5 alors que Pérusse s'est signalé en relève. Bonin et Rhéaume furent les autres étoiles des gagnants.

Dans une autre joute, le Ménard a triomphé du Restaurant Raymond 9 à 5. Ballaby a été le lanceur gagnant et Masse et Dubois les étoiles au bâton.

M. Côté a aussi brillé pour les perdants avec deux circuits.

Prosper . . . 020 101 3-7 9 0

Sansregret . . . 050 000 0-5 10 3

Rancourt, Pérusse et Robertson; Gourdeau et Gagnon.

Ménard . . . 600 100 2-9 10 1

Raymond . . . 101 003 0-5 8 5

Ballaby et Gauthier; Villeneuve Russell.



Baseball

Ce soir et demain

CUBA vs ROYAUX

8.30 P.M.

M. Attlee passe par Stockholm en route vers la Chine rouge

(M. Fraser Wighton, rédacteur politique de l'agence Reuters, se rend en Chine communiste pour rendre compte de la visite que feront dans ce pays M. Attlee et sept chefs du parti travailliste de Grande-Bretagne. Il décrira également les scènes de la vie chinoise comme il les aura vues.)

STOCKHOLM, 10 — (Reutersf) — M. Clement Attlee, de même qu'une délégation britannique du parti travailliste qui se rend à Moscou et à Pékin, sont arrivés à Stockholm lundi soir, venant de Londres.

A sa descente d'avion, les représentants de la presse ont aussitôt entouré le leader travailliste. On lui a notamment demandé ce qu'il espérait rapporter de sa mission de bonne entente en Chine communiste.

"La fraternité et la paix", a-t-il déclaré en souriant.

MM. Oesten Unden, ministre des Affaires étrangères de Suède, Robert Hankey, ambassadeur de Grande-Bretagne, et Chen Chauvan, chargé d'affaires de la Chine communiste à Stockholm, se sont portés à la rencontre de M. Attlee et des huit membres de sa délégation à l'aéroport. Aucun représentant soviétique n'était présent.

Avant de quitter l'aéroport de Londres lundi après-midi, M. Attlee a déclaré aux journalistes qu'aucun malentendu américain relatif à la visite à Pékin ne saurait lui paraître fondé.

"Nous conservons nos relations amicales avec les Etats-Unis, a-t-il déclaré. Nous sommes en faveur de la paix mondiale", aussi est-il souhaitable que nous puissions établir de nombreux contacts. Reconnaître un régime ne signifie pas approuver tout ce qu'approuve celui-ci."

M. Aneurin Bevan, chef de l'aile gauche du parti travailliste et membre de la délégation, a exprimé l'espoir que ce voyage améliorerait les relations sino-britanniques et

"puisse tendre à éviter que les Chinois se retirent dans l'isolement où se sont cantonnés les Russes depuis tant d'années".

M. Bevan estime que le danger d'une telle éventualité est réel.

A Moscou, le ministère soviétique des Affaires étrangères a rendu public le programme de la visite de deux jours dans la capitale soviétique, sans préciser toutefois, si la délégation rencontrera le premier ministre Georgi Malenkov.

Demain, un avion spécial des lignes aériennes soviétiques recueillera les voyageurs à Helsinki et les amènera à l'aéroport de Moscou. Ils quitteront la Russie jeudi soir à destination de la Chine.

M. Attlee sera l'hôte de l'ambassadeur britannique, sir William Hayter, à la résidence de ce dernier. Les autres membres de la délégation descendront à l'hôtel Soviétique, un nouvel immeuble luxueux situé aux portes de la ville, généralement réservé aux visiteurs de marque.

L'horaire très chargé prévoit une rencontre, mercredi, avec le maire de Moscou, M. Mikhaïl Yagnov, et, le même jour, un dîner à l'ambassade britannique auquel assisteront M. Molotov, le ministre des Affaires étrangères, de même que d'autres personnalités soviétiques.

Evacuation des réfugiés en 30 jours au Vietnam

SAIGON, Indochine, 10 — (Paf) — Le gouvernement vietnamien, soutenu par une proposition d'aide formulée par les Etats-Unis, a décidé hier de tenter l'évacuation de plusieurs centaines de milliers de réfugiés en 30 jours et non dans la période de 10 mois prévue jusqu'ici.

La condition critique dans laquelle se trouvent maintenant ces réfugiés dans l'attente de moyens de transports, s'ajoutant à la propagande intensive des communistes vietminhs, sont à l'origine de cette décision.

M. Donald Heath, ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement vietnamien, a remis hier une note du secrétariat d'Etat ainsi conçue :

"Le gouvernement des Etats-Unis désire donner toute l'aide raisonnablement possible au gouvernement du Vietnam en vue d'évacuer des régions (du nord) définies par l'accord de cessez-le-feu les citoyens qui, ce qui est fort compréhensible, ne veulent pas affronter la peu alléchante perspective d'une vie sous le régime communiste."

La note stipulait que "les Etats-Unis escomptaient une coopération maximale de la part du gouvernement du Vietnam pour l'accomplissement de cette tâche en commun."

Un tel langage n'est guère usuel dans les échanges diplomatiques et laisse entendre que les Etats-Unis ne sont pas pleinement satisfaits de leurs relations avec les autorités vietnamiennes.

D'autres nouvelles sont à mentionner :

1. Le haut commandement français a annoncé que des troupes vietnamiennes montent la garde à Cu Chi, à 17 milles au nord-ouest de Saigon, ont ouvert le feu sur des manifestants agités et menaçants qui montaient à l'assaut de leur poste avant-hier. Quarante personnes ont été tuées. De la foule on tirait sur le fort, ajoutait le communiqué français, et, selon

toutes probabilités, des agitateurs vietminhs avaient noyauté les manifestants.

2. A Hanoï, on annonçait que l'échange des prisonniers de guerre entre la France et le Vietnam, prévu pour débuter aujourd'hui, a été remis. On n'a pas mentionné de date pour l'exécution de cette clause du traité de Genève.

Arrêté pour vol

Un vendeur de 25 ans sera traduit en Cour aujourd'hui sous trois accusations de vol et recel. La police a trouvé plusieurs effets, dont une machine à additionner, une serviette, une valise, dans la chambre du détenu, rue Hogan. Tous ces effets avaient été volés. Le suspect a été arrêté alors qu'il a tenté de vendre une autre machine à additionner volée à un détective. Ces machines ont une valeur de \$329 chacune.

25 nouveaux policiers

Les autorités de la Sûreté provinciale ont annoncé hier que la division de la circulation comptait maintenant 25 hommes de plus qui seront en service tous dans la région de Montréal. Le directeur Hilaire Beaugrand a souligné que 15 de ces hommes étaient déjà en service, alors que les dix autres seront assermentés d'ici quelques jours. Cette addition de 25 nouveaux officiers porte le nombre des agents de la circulation de la division de Montréal à 257, un nombre record dans l'histoire de la police de la circulation sur nos routes provinciales.



EN ROUTE POUR CHICAGO — Cinq Montréalais seront présents au congrès annuel de l'International Stewards & Caterers Association, qui aura lieu à Chicago du 9 au 12 août. La délégation, photographiée ici au moment du départ de Montréal, est composée de MM. Nelson Verge, gérant de l'hôtel Berkeley et président de l'Association pour l'est du Canada; Marcel Puvilland, directeur du service d'hôtellerie de la province de Québec; Percy Waldron, directeur de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants; Arthur Bryant et Bob White, directeurs de l'International Stewards & Caterers Association.

La menace d'une guerre civile pèse sur le Maroc

RABAT, Maroc, 10 — (Reutersf) — La menace d'une guerre civile musulmane planait hier sur les étroites ruelles des villes et villages marocains tandis que se levait la lune marquant la fête sacrée d'Aïd El Khebir.

Un calme plus apparent que réel régnait sur le protectorat français en effervescence. Mais une tension croissante se faisait sentir tandis qu'approchait l'heure de la fête dont les extrémistes nationalistes se sont promis de faire une manifestation contre le sultan Sidi Mohammed Moulay Arafat.

Non moins belliqueux sont des milliers de guerriers berbères armés jusqu'aux dents qui sont descendus à Rabat avec l'intention d'y sacrifier des moutons et de témoigner de leur fidélité au sultan francophile.

Derrière les fortifications de la ville arabe de Fes, cernée de troupes et de policiers, une foule fanatisée hurle toujours pour demander le retour du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef, démis voilà un an à la demande des Berbères et en exil à Madagascar.

Des véhicules blindés sillonnent les rues de Casablanca, à moitié paralysées par une grève vieille de sept jours provoquée d'un commun accord par le parti nationaliste de l'Istiqlal et les communistes. Les transports publics ne fonctionnent plus. Les prix des denrées alimentaires subissent des hausses constantes.

A Port Lyautey, théâtre de sanglants massacres d'Européens au cours de la dernière fin de semaine, la police passe au crible des milliers de Marocains.

Environ 1,000 suspects ont été incarcérés aux fins d'interrogatoire. Beaucoup parmi ces derniers ont été blessés au cours de leur rencontre avec les forces de l'ordre lors des dernières émeutes. Rappelons que 15 personnes sont mortes, dont neuf Européens, et que 60 ont été blessés à Port Lyautey.

Des milliers de Berbères ont établi leurs campements hier soir sous les palmiers de la banlieue de Rabat, tandis que d'autres piquaient leurs tentes sur le territoire même du palais. Ils arrivent par centaines toutes les heures.

Rabat est la seule ville où sera célébré le sacrifice traditionnel. Partout ailleurs paralysés à la crainte que le couteau qu'ils s'approprient à plonger dans le flanc des moutons ne se retourne contre eux, les gens ont préféré désertir les marchés.

Grand pique-nique de nos vétérans à l'île Ste-Hélène

Tous les vétérans sont cordialement invités, avec leurs familles, à participer au grand pique-nique annuel de l'Association du Corps Canadien Inc., qui aura lieu à l'île Ste-Hélène, le dimanche, 22 août prochain.

Cette fête champêtre sera sous la présidence du major Guy Vandellac.

Une cérémonie commémorative se déroulera au cimetière militaire de l'île, pour célébrer le 10^e anniversaire du débarquement à Dieppe.

Arrêtés à Montréal pour vol au Saguenay

Deux individus, dont la police n'a pas révélé l'identité, ont été arrêtés hier soir dans une maison de chambres de la rue DeBullion sous une accusation de vol d'auto. Les deux détenus, qui sont de la région du Saguenay, étaient recherchés depuis le premier juillet dernier sous l'accusation d'avoir volé la voiture du maire de Grande Baie, M. P.-A. Tremblay. Immédiatement après leur arrestation par la Sûreté provinciale à Montréal, les deux hommes sont remontés dans l'automobile qu'ils avaient volée pour reprendre la route du lac Saint-Jean, où ils subiront leur procès. Cette fois cependant, ils ne font pas le voyage seuls; ils sont accompagnés de deux policiers provinciaux.

Décès à 65 ans de M. Alfred Tremblay

M. J.-Alfred Tremblay, agent du New York Central Railway, à Valleyfield, durant plusieurs années, est décédé samedi à l'âge de 65 ans. Lui survivent: son épouse et deux enfants.

Les parcomètres sont maintenant bien vus en Nouvelle-Zélande

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande, 10 — (PCf) — Les compteurs de stationnement, installés à Auckland il y a un an malgré une vive opposition, jouissent maintenant de l'approbation générale.

Le service de la circulation a éprouvé quelques difficultés à faire admettre les compteurs. Auckland est l'une des rares places en dehors de l'Amérique du Nord où l'expérience ait été tentée.

Au début les automobilistes se montrèrent mécontents. Quelques adversaires allèrent même jusqu'à dire que le fait de prélever de l'argent pour l'utilisation du chemin de la rue constituait un accroc à l'esprit de la loi britannique. Les hommes d'affaires exprimèrent la crainte de perdre leurs clients.

Maintenant, tout le monde est satisfait du système des compteurs.

Les compteurs ont grandement amélioré le stationnement dans les rues congestionnées. Il est plus facile actuellement de trouver des espaces vacants dans les principaux quartiers. Les commerçants ne se plaignent plus et la population est satisfaite. Un plus grand nombre de gens utilisent leurs voitures parce qu'ils sont assurés de pouvoir

trouver un endroit de stationnement.

L'installation des compteurs a fait l'affaire également des compagnies d'assurance. Elles révèlent qu'elles ont reçu moins de réclamations concernant les pare-chocs avariés.

Le groupe le plus heureux est le conseil municipal. Il faut maintenant moins de policiers pour patrouiller les rues. De plus, les compteurs ont rapporté cette année un revenu de \$50,000. Avec l'installation d'autres compteurs, on s'attend que le revenu atteindra \$85,000 l'an prochain.

Le service de la circulation a déclaré que le nombre des poursuites intentées pour stationnement prohibé a diminué considérablement.

Plusieurs autres cités de la Nouvelle-Zélande s'intéressent à l'expérience tentée par Auckland et ont envoyé des délégations étudier le système sur les lieux.